

Etranger

après l'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie

« Etats », a déclaré, à Washington, un porte-parole du département d'Etat, interrogé tant sur l'assassinat d'Abou Jihad que sur les violentes manifestations qui l'ont suivi en Cisjordanie et à Gaza. « Cette violence ne contribue pas à la solution » des problèmes du Proche-Orient, a ajouté le porte-parole, qui a estimé qu'elle attirait à nouveau l'attention sur les efforts déployés par le secrétaire d'Etat George Shultz pour élaborer une solution « réaliste » au problème palestinien.

L'agence Tass a diffusé dimanche un premier commentaire soviétique, en affirmant que

l'assassinat d'Abou Jihad a été commis « avec la participation d'Israël ». « Il est de tradition que la direction israélienne ne reconnaisse pas sa participation aux opérations de banditisme de ses commandos. Mais la signature sanglante des tueurs d'Abou Jihad ne laisse aucun doute sur ses organisateurs », affirme Tass.

M. François Mitterrand a déploré samedi, sur la cinquième chaîne, que « le fanatisme l'emporte sur la raison ». Il a rappelé qu'il a été « le premier chef d'Etat français à se rendre en visite officielle en Israël », mais, « à-t-il précisé, « de la tribune de la Knesset, je me suis pro-

noncé pour le droit du peuple palestinien à une patrie, à se doter des structures de son choix ».

« Je suis un ami d'Israël, mais j'ai voulu défendre un position historiquement juste, et de la même façon, dans les pays arabes, j'ai dit qu'Israël a le droit d'exister », a ajouté M. Mitterrand avant de conclure : « Le fanatisme l'emporte sur la raison (...), il faut éviter la destruction des deux peuples ».

Le Parti socialiste a « vigoureusement » condamné, dans un communiqué publié samedi, l'assassinat du numéro deux du Fatah. « Le Parti

socialiste a toujours dénoncé le recours à la violence et au terrorisme », écrit M. Louis Le Penec, secrétaire national aux relations internationales. De son côté, le secrétaire général du Parti communiste français, M. Georges Marchais, a envoyé un message de condoléances à M. Yasser Arafat. « J'apprends avec émotion l'odieux assassinat dont vient d'être victime notre ami Abou Jihad. (...) Une fois de plus, les ennemis du peuple palestinien n'ont pas hésité à utiliser les méthodes les plus monstrueuses pour frapper (...) », écrit M. Marchais. — (AFP, Reuters, AP.)



Une opération menée par une unité israélienne arrivée par la mer

L'opération qui a coûté la vie au numéro deux du Fatah a été menée par une unité israélienne d'une trentaine d'hommes, venus par la mer, a-t-on appris de sources proches des services de renseignement français. Le commando israélien est reparti également par la mer après avoir tué Abou Jihad dans la banlieue de Sidé-Bou-Said.

Il apparaît que les Israéliens ont bénéficié, sur place, de l'appui logistique d'un moins trois personnes qui pourraient être les porteurs de passeports libanais : un nom desquels ont été joints les trois véhicules qui ont servi à l'opération. Les deux minibus et le véhicule de tourisme ont été retrouvés plus tard sur une plage, au nord de Tunis. Toute l'action a été menée avec une extrême précision. Selon la chaîne de télévision NBC, elle a été approuvée par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, ainsi que par le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Peres, et le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin.

« L'un des ataquants braquait son arme sur moi. Je me suis alors tourné contre la mer, fermant les yeux et croyant qu'ils allaient me tuer aussi », a-t-elle ajouté. « Avant de partir, ils sont entrés dans la chambre où dormait l'un de mes fils et ont mitraillé murs et plafond. Puis ils sont revenus tirer sur le corps d'Abou Jihad », a affirmé M. El Wazir. Tout en indiquant ne pas avoir entendu parler les assaillants, elle a estimé qu'il s'agissait d'agents des services secrets israéliens. Elle a souligné ne pas avoir remarqué si un membre du commando filmait l'opération, comme l'a indiqué une domestique.

Selon d'autres sources, la ligne téléphonique de la résidence d'Abou Jihad ainsi que celle du commissariat le plus proche avaient été coupées moins d'une heure avant l'opération.

La NBC croit savoir que l'opération a été organisée et menée conjointement par le Mossad (service de renseignement israélien), des commandos de marine et des éléments de l'armée qui avaient participé à la libération des otages d'Entebbe (Ouganda), en 1976. Le Mossad aurait demandé à trois reprises dans le passé l'autorisation de tuer Abou Jihad, mais, à chaque fois, le gouvernement avait refusé. La décision aurait finalement été prise d'assassiner le responsable palestinien il y a trois semaines, à la suite de la mort de trois Israéliens consécutifs à un détournement, par un commando de l'O.L.P., d'un autobus civil dans le Neguev. Les autorités israéliennes avaient rendu Abou Jihad responsable de cette action.

Time Magazine précise quant à lui que les Israéliens ayant mené l'opération de Tunis, arrivés et repartis par la Méditerranée, étaient vêtus d'uniformes similaires à ceux des gardes nationaux tunisiens. Faisant un parallèle avec la façon dont a été mené l'assassinat de trois hauts responsables de l'O.L.P. à Beyrouth en 1973 par un commando israélien, la NBC indique en outre qu'une femme a pris part à chacune des deux opérations mais qu'à Beyrouth cette « femme » n'était autre qu'un officier déguisé.

Dans une interview à Radio-Monte-Carlo, M. Intissar El Wazir a, pour sa part, indiqué que son mari, Khalil El Wazir (Abou Jihad) « a été le premier coup de feu avant d'être abattu par quatre hommes qui ont vidé, à tour de rôle, leurs pistolets-mitrailleurs sur lui ». Selon M. El Wazir, qui se trouvait sur place, Abou Jihad « écrivait une lettre aux combattants, à son bureau, quand nous entendîmes des bruits. Il prit son revolver et se dirigea vers l'entrée. Là, et après avoir tiré la première vers les assaillants, quatre hommes virent, l'un après l'autre, leurs pistolets-mitrailleurs sur lui. Soixante-cinq balles l'ont percuté de la tête aux pieds ».

(Suite de la première page.)

Dans le style de cette opération menée de main de maître, tout désigne Israël et rappelle l'élimination à Beyrouth, il y a quinze ans, des dirigeants de Septembre noir : la précision des renseignements préparatoires, la rapidité d'exécution de l'attentat, la faiblesse des indices laissés sur place, la soudaineté avec laquelle les meurtriers se sont volatilisés en toute impunité sans doute par voie maritime.

Certains éditeurs de la presse israélienne, vantant dimanche l'« audace » et la « qualité technique » de l'opération de Tunis, ressemblaient à de discrets hommes de professionnalisme des agents du Mossad. Qui d'autre d'ailleurs au Proche-Orient avait à la fois l'expérience et les moyens requis pour une telle opération ? Cette analyse, nombre de Palestiniens des territoires occupés, tout en s'étonnant qu'Abou Jihad ait été si mal protégé. « Quand je pense qu'Alido Moro avait six gardes du corps armés de fusils automatiques », soupire M. Fawz Abou Rahmah, collègue avoué de Gaza et cousin germain d'Abou Jihad. Mais n'est-ce pas reconnaître aussi que rien n'aurait pu dissuader des ataquants aussi résolu ?

Et puis, on ne prête qu'aux riches... Or, Israël, plus que tout autre, avait mille raisons de vouloir tuer Abou Jihad. Depuis plus de vingt ans sur la liste des hommes à abattre par Israël, le chef militaire de l'O.L.P. figurait en tête. Dès le 1^{er} janvier 1965 il lança au nom du Fatah un raid sur Israël depuis les hauteurs de Golan. Cette opération donna l'occasion à l'O.L.P., chaque 1^{er} janvier, de célébrer « la guerre de la révolution ».

Depuis ce coup d'essai, Abou Jihad avait organisé de nombreux attentats terroristes à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël, notamment

Les mille raisons d'Israël

contre l'ambassade israélienne à Bangkok en 1972, l'Hotel Savoy de Tel-Aviv en 1975 et surtout le « massacre de la route côtière » qui fit une quarantaine de morts en 1978. Il y a six semaines, Abou Jihad avait revendiqué la prise d'otages contre un autobus près de Dimona. Trois Israéliens furent tués au cours de cette attaque présentée par l'O.L.P. comme un acte de représailles après le meurtre de trois de ses responsables à Chypre. La volonté des Israéliens de venger à leur tour leurs morts du Neguev serait à l'origine de la décision d'assassiner un homme qui avait déjà échappé à plusieurs attentats.

Pour Israël, Abou Jihad représentait une cible encore plus précieuse depuis le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza. Instigateur de longue date des actions violentes commises par l'O.L.P. dans ce que celle-ci appelle « le secteur occidental », c'est-à-dire Israël et les territoires occupés — ce stratège était devenu, au fil des ans, au sein de la centrale palestinienne, une sorte de « provocateur des territoires », chargé à distance d'implanter les réseaux, de réveiller le moment venu les cellules de l'O.L.P. terroristes ou non, d'organiser la liaison politique et militaire entre les dirigeants de la diaspora et les activistes de l'intérieur.

Après le déclenchement large-ment spontané au début de décembre de la révolte des prisons, il était devenu tout naturellement le coordinateur des manifestations palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza, l'animateur à la fois proche et lointain du soulèvement. C'était un homme populaire auprès des militants des territoires. A la différence d'autres dirigeants palestiniens plus sensibles à l'argent et aux honneurs, Abou Jihad ne fréquentait guère les palaces, menait une vie simple et austère, accordait d'assez rares interviews. Il tenait son prestige à la

fois de sa légitimité historique en tant que fondateur du Fatah et de sa compétence opérationnelle. Autant de raisons pour lesquelles Israël avait juré sa perte.

La synthèse du nationalisme et de l'islamisme

Il y en avait une autre et non des moindres. Abou Jihad se trouvait à l'exact point de rencontre entre le nationalisme palestinien et le mouvement islamiste qui n'a cessé de gagner en audience ces dernières années, en particulier à Gaza. Comme Yasser Arafat, Abou Jihad était entré dans les années 50 à l'organisation des Frères musulmans traditionnellement influente à Gaza, son nom de guerre Abou Jihad, qui veut dire « le père de la guerre sainte », veut à lui seul tout un programme.

Grâce à ce flirt de jeunesse avec l'idéologie des mosquées auquel il était resté fidèle et à force de pragmatisme et d'habileté, Abou Jihad avait non seulement réussi à éviter que la rivalité accrue entre le nationalisme et l'islam ne tourne à l'affrontement violent mais il était parvenu à convaincre les militants des deux camps qu'il leur fallait, face à l'adversaire israélien, faire cause commune.

Ainsi naquit à Gaza au début des années 80 un nouveau groupe sunnite, le Jihad islamique, allié du Fatah dans une structure clandestine. Abou Jihad incarnait mieux que quiconque cette convergence islamonationaliste qui, à Gaza puis en Cisjordanie, a donné depuis quatre mois un soulèvement palestinien une efficacité et une force inédites.

Il est peut-être tôt pour évaluer toutes les conséquences du meurtre de Tunis. Celui-ci a relancé de plus belle la dynamique d'un soulèvement dont les autorités israéliennes avaient hâtivement annoncé l'essouf-

lement. Sur le terrain, les manifestations sont d'autant plus mobilisées que la mort d'Abou Jihad leur a donné l'occasion pour la première fois depuis longtemps de se sentir en phase avec l'O.L.P. et de lui exprimer spontanément et avec élan leur solidarité active.


Pour sa part, l'armée, lorsqu'elle s'estime menacée, ouvre le feu de plus en plus rapidement, comme en témoigne la lourdeur du bilan de samedi. Elle recourt de nouveau aux grands moyens déployés à la fin de mars lors de la Journée de la terre. En Cisjordanie, quinze camps de réfugiés sur dix-neuf ont été placés, dimanche, sous couvre-feu. Une ville entière, Naplouse, la plus grande de Cisjordanie avec 120 000 habitants et quatre camps de réfugiés de la bande de Gaza sont soumis au même régime. Jérusalem-Est, paralysée par la grève, est une ville morte. L'accès de l'esplanade des mosquées a été interdit dimanche, premier jour de ramadan, à tous les touristes.

L'assassinat d'Abou Jihad pourrait aussi provoquer un nouvel engrenage de la violence en dehors d'Israël et des territoires occupés. Pour les Palestiniens, l'opération de Tunis équivaut en effet à une rupture de la trêve tacite instaurée entre l'O.L.P. et l'Etat hébreu depuis que M. Arafat s'était engagé au Caire, en novembre 1985, à cesser tout acte de terrorisme contre les intérêts israéliens à l'étranger.

Les chancelleries et les diplomates d'Israël de par le monde seront de nouveau dans la ligne de mire de ceux qui, dans les rangs de l'O.L.P., crient vengeance. Des deux côtés, la logique de l'affrontement l'emporte aujourd'hui nettement sur les velléités de négociation.

JEAN-PIERRE LANGELLIER et ALAIN FRACHON.


EMMANUEL ROEBLES



EMMANUEL ROEBLES
de l'Académie Goncourt

Norma ou l'exil infini

ROMAN



AUX ÉDITIONS DU SEUIL

89 F

Editions du Seuil

سكزا من الاجل

Europe

ITALIE : nouvel attentat près de Bologne

Un des principaux conseillers du premier ministre a été assassiné par un commando du Parti communiste combattant

ROME de notre correspondant

nombre d'observateurs ont ici acquis un consensus avec l'embelliment, il a dix années, du leader démocrate-chrétien Aldo Moro, réélu également dans une période de rapprochement entre la DC et le PC.

Roberto Ruffilli ne bénéficiait d'aucune protection particulière. Ses habitudes ont, selon toutes probabilités, été observées durant un certain temps. Les tueurs ont choisi de frapper à son domicile — où il vivait seul et passait presque chaque fin de semaine — un homme dépourvu de toute méfiance et qui leur a peut-être ouvert lui-même sa porte. La seule certitude est que les assassins l'ont poussé dans son salon où ils l'ont vraisemblablement fait s'agenouiller, la tête contre son canapé, avant de lui tirer dans la nuque trois balles d'un 7,65, sans doute équipé d'un silencieux.

Les Nouvelles Brigades rouges

L'attentat du 16 avril ne témoigne pas nécessairement d'une remontée en puissance des Nouvelles Brigades rouges. Selon le juge Rosario Priore, l'un des meilleurs connaisseurs italiens du terrorisme, celles-ci compteraient « quelques dizaines de personnes en tout, mais certainement plus de cinquante ». Deux groupes, en principe séparés par des conceptions « stratégiques » diverses, auraient recueilli l'héritage des BR : le PCC, considéré comme l'aile « militarisée », responsable du meurtre de Forlì, et l'Union communiste combattante (UCC), qui avait notamment assassiné le 20 mars 1987, le général Licio Giorgini, directeur général des armements aéronautiques et spatiaux italiens. La distinction entre les deux groupes peut cependant apparaître fragile : ainsi, le nom de Roberto Ruffilli figurait-il, par exemple, parmi de nombreux autres, sur une liste d'« objectifs » de l'UCC.

Le PCC avait précédemment signé l'attentat du 10 février 1986 contre Lando Conti, ancien maire républicain de Florence, lui reprochant d'avoir des intérêts dans le secteur de l'armement. Le même groupe s'était emparé, le 14 février 1987, de l'équivalent de 5 millions de francs lors de l'attaque d'un fourgon postal à Rome, au cours de laquelle deux agents avaient été tués.

Les gros titres des journaux et les éditoriaux du dimanche 17 avril mettent en relief le fait que la Démocratie chrétienne, principal parti italien, est à nouveau dans la ligne de mire des terroristes. Fin janvier, M. De Mita avait révélé avoir appris de source policière qu'il avait, un certain temps, été « piégé » par des personnes certainement peu innocentes appartenant à un groupe dont le chef, Antonio Fosso, dit « R. Cobra », venait d'être arrêté. La nouvelle avait alors été accueillie

avec un peu de scepticisme : elle retrouve aujourd'hui sa crédibilité. Le juge Priore a également rappelé que les Nouvelles Brigades rouges accordent, dans leur littérature intérieure, un haut degré de priorité à empêcher le renforcement de l'Etat italien — un projet qui est au cœur de la problématique des réformes institutionnelles dont s'occupait en première ligne Roberto Ruffilli.

JEAN-PIERRE CLERC.



UN OEIL AVERTI SUR UN DÉBAT SANS MERCY.

DUEL, le nouveau livre de Christine Ockrent. Une analyse précise des forces et des faiblesses des candidats devant la caméra, lors de l'ultime face à face télévisé. La célèbre journaliste dévoile les véritables enjeux du duel de 1988 et explique comment la télévision a renouvelé notre système démocratique.



Hachette

URSS

M. Boris Eltsine s'explique dans l'édition allemande des « Nouvelles de Moscou »

MOSCOU de notre correspondant

Écarté de ses fonctions de membre suppléant du bureau politique et de premier secrétaire de Moscou pour avoir, à l'automne dernier, réclamé devant le comité central une accélération des réformes, M. Boris Eltsine ne rouit rien de discours qui lui a valu sa disgrâce.

« Peut-être me suis-je trompé sur certains points, mais je me suis exprimé avec sincérité et j'ai eu ce que je ressentais et pensais être juste », vient-il, en effet, de déclarer dans une interview aux *Nouvelles de Moscou*, l'un des journaux les plus nettement engagés en faveur de la « perestroïka ». Soulignant que la politique de « démocratisation » se heurte à des oppositions et que « chacun devait penser par lui-même », M. Eltsine a ajouté qu'il était « un de ceux qui sont prêts à suivre un chemin difficile » et qu'il « n'avait pas peur des risques ».

M. Eltsine n'est toutefois refusé à révéler le contenu exact de son discours d'octobre en expliquant qu'il était toujours membre du comité central et tenu donc de respecter la décision qui y avait été prise de ne pas publier les débats de ce plénum. Interrogé sur les différentes versions de son intervention qui circulent sous le manteau à Moscou, il en a, en revanche, démenti la teneur en se demandant si elles n'avaient pas été diffusées pour faire croire que c'était une « hostilité personnelle ».

● RDA : précision. — A la suite de notre information parue dans le *Monde* du mercredi 13 avril sur la RDA et la controverse à Moscou sur la « perestroïka », l'ambassade de RDA à Paris a attiré notre attention sur le fait que l'article de son discours diffusé par *Neues Deutschland*, l'organe du Parti communiste allemand. Le quotidien, qui avait reproduit dans son édition des 2 et 3 avril le texte intégral de la critique de la politique de M. Gorbatchev parue dans *Sovetskii Rossiia*, a effectivement publié la réponse de la *Pravda* dans le 9 avril, mais avec plusieurs jours de retard. Dans son édition du 10 et 11 avril.

l'égard de tel ou tel — qui l'avait conduit à cette prise de position. Ces textes (*le Monde* du 2 février) présent, en effet, à M. Eltsine des attaques très dures contre M. Raïssa Gorbatchev et contre M. Edouard Chevardnadze, ministre des affaires étrangères et proche du secrétaire général.

Jusqu'à aujourd'hui, jamais un dirigeant soviétique n'avait pu trouver à s'exprimer dans la presse après avoir été démis de ses responsabilités. Il s'agit donc là d'une première d'autant plus notable que M. Eltsine, vice-président, aujourd'hui, du comité d'Etat pour la construction, réapparaît ainsi au moment même où les conservateurs semblent paralysés par l'ampleur de la contre-offensive lancée depuis deux semaines par les réformateurs.

Lettres de lecteurs

Ces, loin de se ralentir, cette contre-offensive se développe chaque jour un peu plus avec la multiplication, dans tous les journaux, d'articles et de lettres de lecteurs en faveur du changement et, en particulier, de la démocratisation interne du parti, qui doit faire l'objet d'une conférence nationale en juin. Dimanche, la *Pravda* publiait ainsi une lettre appelant à la publication (pour éviter « les spéculations politiques, les inventions et les rumeurs ») de toutes les interventions prononcées lors des réunions du comité central ainsi que des principaux débats préparatoires à la conférence.

C'est un signe, mais un signe seulement, de la vigueur du débat. S'il fallait d'ailleurs une preuve que la bataille demeure totalement ouverte malgré l'avantage actuellement pris par les réformateurs, elle est donnée parallèlement par les *Nouvelles de Moscou*, qui n'ont pas — pas encore, en tout cas — publié leur édition hebdomadaire normale mais dans un numéro spécial en allemand destiné à tester les possibilités de diffusion en Allemagne fédérale.

L'audace a des limites, mais qui reculent toujours un peu plus. BERNARD GUETTA.

ROME de notre correspondant

L'Italie, consternée, craint soudain de se trouver reportée quelques années en arrière au plus fort des « années de plomb » du terrorisme. Moins de quarante-huit heures après l'attentat à la voiture piégée contre un fait cinq morts et seize blessés à Naples, Roberto Ruffilli, un des principaux conseillers du nouveau président du conseil, M. Ciriaco De Mita, a été assassiné de trois coups de pistolet dans la tête par un groupe se réclamant des Brigades rouges : le PCC (Parti communiste combattant).

La victime est un sénateur démocrate-chrétien âgé de cinquante et un ans, originaire de Forlì (près de Bologne) où a eu lieu l'attentat, le samedi 16 avril en milieu d'après-midi. Roberto Ruffilli, professeur à l'université de Bologne jusqu'en 1983, était le principal spécialiste de la Démocratie chrétienne pour les « problèmes de l'Etat ». A ce titre, il était l'homme qui conseillait M. De Mita en matière de réforme des institutions, l'un des problèmes-clés à résoudre par la coalition à cinq reconstruite la semaine dernière et qui doit affronter le débat de confiance devant le Parlement à partir du mardi 19 avril.

La dernière en date des actions terroristes en Italie a donc frappé un homme peu connu du grand public mais considéré comme capital dans la phase politique qui s'ouvre.

Cette nouvelle étape devant, d'une façon ou d'une autre, remettre dans le jeu le Parti communiste,

● Une Japonaise recherchée pour l'attentat de Naples. — Fusako Shigenobu, ancienne dirigeante de l'Armée rouge japonaise, serait le deuxième membre du commando auteur de l'attentat à la voiture piégée contre un cercle de militaires américains, le 14 avril, à Naples. Un témoin considéré comme crédible par les services antiterroristes italiens affirme avoir vu ces dernières jours sur une place de Naples, cette Japonaise âgée de quarante-trois ans en compagnie de Juzzo, Oudeira, autre militant de l'Armée rouge, contre qui un mandat d'arrêt international a été lancé le 15 avril. Un troisième membre du commando est toujours recherché. Selon un journaliste qui a été diffusé par les enquêteurs et divers témoignages, l'homme pourrait être originaire d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient. — (AFP.)

● Cinquante-trois mafiosi condamnés. — La deuxième grand procès contre les « clans de province » de la Cosa Nostra s'est terminé, le samedi 16 avril à Palerme, par cinquante-trois condamnations allant de deux ans d'emprisonnement à la détention à perpétuité. Les accusés ont été reconnus coupables d'appartenance à la Mafia et de complicité avec les clans de Palerme dans l'organisation du trafic de drogue. Francesco Inna, trente ans, a été condamné à la détention à perpétuité ; Salvatore Umana, contre qui le procureur avait requis la perpétuité, s'est vu infliger trente ans d'emprisonnement ; enfin, le prince Alessandro Vanni Cavello di San Vincenzo, dont le chèque avait servi de déca à des scènes du film de Luciano Visconti, le *Guépard*, a été condamné à huit ans et six mois de réclusion. Le procès reposait sur les révélations d'un « repenti », Vincenzo Marsala, et de deux trafiquants de drogue, un Libanais, Bou Chelal Ghannem, et un Egyptien, Abdel Aziz Atef. — (AFP.)

CIRCUIT ARCHEOLOGIQUE
Pour découvrir en 10 jours les merveilleux vestiges de la Tunisie Punique et Romaine

5.400 F
Paris/Paris tout compris

TUNISIE CONTACT
SEJOURS - WEEK-ENDS - VOYAGES SUR MESURE

42 96 02 25
TUNISIE CONTACT
25000 PARIS

LENTILLES DE CONTACT
Adaptation par spécialistes.
Toutes les marques.
Vis lentes le jour même.

PROMOTION
sur les lentilles américaines souples ultra-minces.
Contact exceptionnel.

398 F
la paire (réf. 994) sans protection

Sur présentation de votre carte d'identité et de votre permis de conduire.

LE LEADER FRANÇAIS DES LENTILLES
OSIRIS

PARIS 17 : 20, av. de la République, 42-55 00-00
PARIS 17 : 127, bd de Ménilmontant, 42-55 27-87
PARIS 17 : 21, av. de France, 42-55 42-50
PARIS 17 : 86, r. de France, 42-55 31-87
PARIS 11 : 121, av. E. Zola, 40-55 48-84

25 AU 30 AVRIL • PARIS-NORD VILLEPINTE

SICOB 88

LE LANGAGE DES AFFAIRES

Conférences

25 avril. Jour J. SICOB 88, le Salon Européen des Technologies de Communication d'Entreprise. Un événement. Des Expositants du monde entier dans le Parc d'Expositions le plus moderne d'Europe d'environ 100 000 m². Un nouveau langage : innovation, savoir-faire, expérience professionnelle. SICOB 88 : Informatique, Télécom, Bureau, Espace Bureau.

28 avril. Sicob-L'Exposition. 1^{re} journée Management et Informatique. 26-27 avril. Sicob-Le Monde Informatique. Convention Européenne des Télécom. 25 au 29 avril. Journées d'Informatique Administrative. 25 au 29 avril. Journées d'Etudes et d'Applications. 25-26 avril. Conférences Espace - Bureau. 25 au 29 avril. Sicob - Informatique Hebdo. Débats - Visites. 25 au 30 avril. Espace Carrières - Le Salon du Recrutement des Informaticiens avec Le Monde Informatique.

سكزا من الاجل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Le « frizbee » du président

« Un bus de rêve » : Aid en sourit encore de ce 1-0 du 29 mars dernier dans le match qui opposait son équipe, l'Union sportive de Créteil, au Matra Racing de Paris. Et 1-0 en match retour le 5 avril : ainsi David Vinogradov. Des amateurs de troisième division contre des professionnels de première division ; l'équipe d'un bastion socialiste contre un club chéri du Paris chrétien.

« Nous, on fait du sport, pas de la politique. Mais le meilleur d'entre nous est arabe ! » Ils sont tous campés sur le peron de leur club, ces fonceurs de Créteil (Val-de-Marne), le samedi 16 avril, à 15 heures : ils attendent le président. Sa visite leur a été annoncée la veille au soir. Le candidat est ponctuel. D'un pas tranquille, M. Mitterrand fend la foule qui l'acclame et

sourit aux nombreux gavroches qui se faufilent sous les jambes des membres du service d'ordre. « Mitterrand, on est pour toi ! », hurle du balcon un colosse africain. « Eric du Congo » conclut tout de go : « C'est un sage ». L'éloge réjouit la foule et ravit le député-maire, Laurent Carhala, ses collègues, les représentants de la communauté israélienne, Mme Monique Evensjo-Epès, championne juniors du 110 mètres haies, qui a accueilli l'hôte en sa ville, se déride.

« J'aime beaucoup le football », confie-t-il intéressé. « C'est quand même formidable ces deux victoires de suite, cela prouve des vertus collectives, pas de gloire mais de la retenue. Cela pourrait servir à d'autres. » La veille, M. Jacques Chirac émettait des doutes sur la résistance physique de son principal

adversaire : « A entendre certaines appréciations sur mon compte, j'aurais de quoi m'inquiéter... Je suis encore bon pour un certain sport et j'espère vous épuser », lance M. Mitterrand aux journalistes qui se bousculent. « Je ne m'attaque pas aux personnes, à leur caractère. Oui, je discute, bien entendu, les idées, les projets. Les choix politiques, ça c'est normal. Le reste n'est pas... »

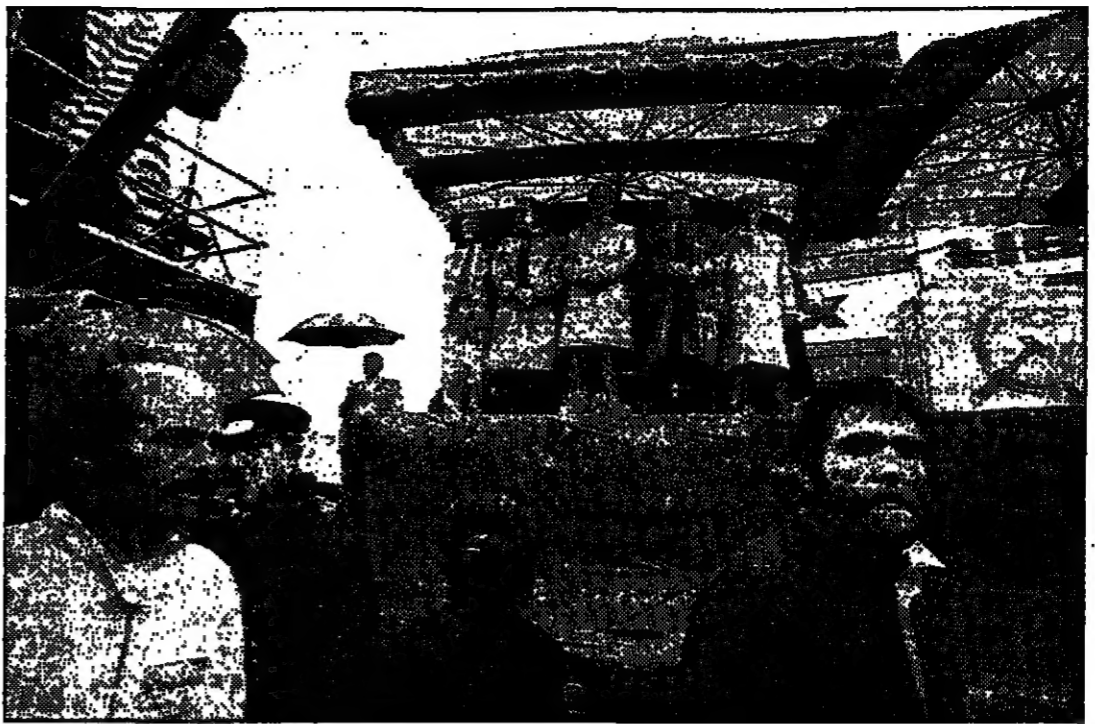
Puis le candidat poursuit sa promenade dans Créteil. Cette ville nerveuse de quatre-vingt mille habitants s'est à ce style décontracté faisant fi des strictes mesures de sécurité qui naissent habituellement les baies de foule. Au bord du lac que l'on longe, l'immense pelouse du parc des loisirs regorge de sportifs, malgré la pluie.

M. Mitterrand apprécie, l'œil clair, les salutes au tricolore. « Génération sport ». La stratégie reste la même. Il faut monter en première ligne », rétorque le candidat à ceux qui s'étonnent de son changement de rythme. Mordant et rassembleur pour le sprint final : « Ça marche pas mal, non ? »

Son jogging de deux heures se termine sur la pelouse de Créteil. Des joueurs de frizbee lui demandent de lancer le disque à son tour. M. Mitterrand hésite... Le ton jeune et moderne de sa balade à Créteil ne souffrirait pas le moindre écart. Mais l'invitation est si simple. Le candidat Mitterrand lance le frizbee et le rattrape au vol... « Il y a le style... »

DANIELLE ROUARD.

Les VUES de Raymond Depardon



SAMEDI 16 AVRIL, 16 h

Marseille
André Lajoinie
Il pleut
Une tribune est construite
sur le Vieux Port
en bas de la Canobière
Tout y est : badges, casquettes rouges

Musique de Madonna
Une grue spéciale est installée
pour les télévisions et les photographes
Georges Marchais parle en premier
Le meeting se termine
avec en plus l'Internationale

M. Mitterrand devant « ses » experts

M. Mitterrand président, le mercredi 20 avril, une partie des travaux du groupe des experts du Parti socialiste réuni à Paris sur le thème « Sept orientations pour l'avenir ». La discussion sera organisée autour des sujets suivants : institutions, Europe, tiers-monde, paix et sécurité, modernisation de l'économie, cohésion sociale, espaces de culture. M. Michel Rocard y participera.

Le groupe des « experts » du PS, organisme informel créé par M. Mitterrand lorsqu'il était premier secrétaire de cette formation, avait été mis en sommeil après la mort de son animateur principal, Jean Proustau.

Il a été remis en activité, au mois de juin 1986, par M. Jospin, qui en a confié l'animation à M. Claude Allègre, alors directeur de l'Institut de physique du globe de Paris. Composés pour moitié de personnalités membres du PS et pour l'autre moitié de personnalités politiquement indépendantes, ce groupe, qui n'est pas soumis aux luttes des courants internes de ce parti, a contribué, par ses réflexions, à l'élaboration des « propositions pour la France » du Parti socialiste et a nourri, également, certains passages de la Lettre à tous les Français rédigée par M. Mitterrand.

Face à la discrétion des candidats

Une communauté militaire réduite aux spéculations

Sans états d'âme particuliers à l'approche de l'élection présidentielle, la communauté militaire exprime néanmoins quelques regrets en constatant — pour mieux s'en étonner — le silence des candidats sur les responsabilités en matière de sécurité extérieure, qui seront celles du chef de l'Etat désigné au soir du 8 mai. « A quel est, dit-il, officier de classe de réserve, en France, comme le fait le Centre d'information civique dans ses messages télévisés, qu'ils élisent aussi le chef des armées, détenteur de la Joudra nucléaire — leur nom, si, par ailleurs, aucun des postulants ne s'est senti, au préalable, dans l'obligation de s'expliquer sur ce formidable pouvoir de vie et de mort que lui est reconnu sur l'ensemble des citoyens... »

Pour répondre qu'il soit dans une institution de défense qui réunit, en France, environ trois millions d'individus de toutes origines, cadres militaires, travailleurs de l'armement, retraités et leurs familles, ce jugement est sévère. Non pas qu'il soit dénué de tout fondement : les questions de sécurité extérieure sont rarement l'objet de joutes électorales, comme si chaque formation politique craignait de briser le miroir du consensus. Mais parce que c'est probablement l'un des domaines de compétences du futur président de la République où le candidat pousse à se montrer le plus discret possible pour demeurer, une fois élu, maître des règles du jeu. « Mais on en saura, déplore ce sous-officier d'infanterie, et plus il se sentira libre... »

Le reproche s'adresse, apparemment, au officier, à écouter des cadres dans les trois armées, ni M. François Mitterrand ni M. Jacques Chirac n'en sont tout à fait exemptés, bien que l'un et l'autre aient contribué à élaborer une loi de programmation militaire fixant les grandes orientations stratégiques et les investissements à y consacrer en cinq ans. Mais, précisément, le septennat qui s'achève aura été marqué, pour la première fois en plus d'un quart de siècle, depuis qu'une telle procédure existe, par l'adoption de deux lois de programmation militaire, la seconde cherchant à effacer la première après, seulement, trois années d'application. « Certes, abondance de biens ne suit pas, résume cet

ingénieur de l'armement, mais trop, c'est trop, dès lors que les deux textes nous sont apparus à deux coup comme étant d'inspiration et d'ambition différentes, voire parfois contraires... »

« Comme le fait un père de famille économiste »

« La première loi, observe un officier d'état-major qui se refuse à faire un quelconque procès d'intention aux gouvernements socialistes, ralentissent l'effort. La seconde loi, sous prétexte de redresser la situation après 1986, n'a fait aucun choix. Elle laisse même espérer une priorité nationale en faveur de la défense, qui parait qu'on ne peut pas par les temps difficiles qui courent... ». En renvoyant dos à dos M. Mitterrand et M. Chirac, ce même officier croit pouvoir se souvenir que M. Raymond Barre, au moment où il a été le premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, a paru plus soucieux de contenir au plus juste les dépenses militaires « comme le fait un père de famille économiste qui prend le risque de réduire ses contrats d'assurance lorsque les primes lui semblent avoir disparu ou faibli... »

On est là au cœur de ce qui pourrait apparaître comme la principale inquiétude de la communauté militaire. Non que les autres thèmes de la campagne présidentielle l'indiffèrent. Les menaces sur l'emploi préoccupent, aussi, des travailleurs de l'armement qui condamnent en bloc la croyance, longtemps entretenue, en une exposition salvatrice des exportations et le recours, au contact dans les usines, qui craint les effets déstabilisateurs d'une baisse prévisible de la démographie sur l'organisation du service national. Mais « il serait exagéré d'en déduire, constate ce pilote d'avion de combat, que, sur ces deux points, par exemple, le fait de porter un uniforme crée des comportements spécifiques et entraîne des jugements politiques particuliers. L'armée bas au même rythme que le

reste de la nation et, globalement parlant, elle ne s'en sépare pas, elle se trouve au sein de la nation... »

Ce qui fait, en réalité, problème pour la communauté militaire, c'est la détermination du prochain chef de l'Etat à ne pas baisser la garde face à une opinion publique — celle de ses compatriotes — qui spéculent sur les progrès en matière de désarmement entre les deux Grands et, du même coup, sur la volonté de la France de mieux contrôler ses dépenses de défense. « Réflexion corporatiste ? Revendication catégorielle ? » s'interroge un sous-officier qui se déclare « républicain ». Ceux qui ne nous ont jamais aimés appelleront comme ils le voudront cette prise de conscience, chez nous, qu'il serait irresponsable d'anticiper, sans garantie ni contrepartie, sur l'exemple des Américains et des Soviétiques viennent à peine d'esquisser, à savoir l'ébauche d'un commencement de désarmement partiel et limité à l'Europe... »

« A quelle sauce nous serons mangés »

« Nous voulons savoir à quelle sauce nous serons mangés, suggère ce jeune officier d'un régiment d'artillerie nucléaire, ou, en d'autres termes, comment on cherchera à déshabiller l'armée pour favoriser les autres corps de l'Etat... »

Chacun à sa façon, nombreux sont, en effet, les cadres d'active à poser la même question : l'effort de défense sera-t-il maintenu et, si les économies devaient être dégelées au profit de l'éducation nationale, de la formation professionnelle ou des prestations sociales, serait-il décidé de réduire, à nouveau, les effectifs dans les armées ou de ralentir, voire de supprimer, certains programmes d'armement, et lesquels ? A ce jour, aucun des candidats à l'Élysée n'a avancé la moindre réponse, à l'exception de M. André Lajoinie, qui a avoué, au nom du PC, son intention de diminuer de 40 milliards de francs le budget militaire, dès cette année et jusqu'en 1991.

« Les élucubrations actuelles du PS sur l'abandon de certains systèmes d'armes nucléaires, si elles n'engagent pas M. Mitterrand, donnent à réfléchir », note cet officier de marine, qui s'ajoute, cependant, avoir renoncé à voter pour M. Chirac depuis qu'il a mesuré « les tergiversations », dit-il, du premier ministre lors du départ, lété dernier, du porte-avions Clemenceau pour le Golfe. Mais c'est un autre officier de marine qui traduit le sentiment général de la communauté militaire : « Il reviendra au prochain chef de l'Etat d'arbitrer entre des revendications concurrentes au sein même d'une institution de défense qui en est arrivée à un stade où le refus de faire des choix et d'accepter des impasses la conduit à perdre sa cohérence et, peut-être, son efficacité... »

JACQUES ISNARD.

M. Marchais à Marseille : « Voter Le Pen, c'est choisir Chirac »

MM. Georges Marchais et André Lajoinie ont demandé, le samedi 16 avril, aux Marseillais de « faire barrage » à Jean-Marie Le Pen, à l'occasion de l'élection présidentielle. Prés de dix mille personnes, rassemblées sur la Canobière, étaient venues écouter le secrétaire général du Parti communiste et son candidat. C'est sous une pluie battante et une mer de parapluies que les militants et les sympathisants du PCF ont entendu M. Marchais démontrer le danger que représente, selon le PC, l'influence du Front national.

« On prétend de toutes parts, a d'abord déclaré M. Marchais, que Le Pen, cet aventurier dangereux, serait désormais chez vous en pays conquis. Que la grande bourgeoisie marseillaise fauve de Le Pen son champion, en délaissant Gaudin, c'est son affaire. Le Pen pour la droite, c'est sans risque, mais il n'est pas pire adversaire de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre... »

Affirmant que Marseille avait « toujours été au cœur de rencontres fécondes entre l'Orient et l'Occident », le secrétaire général du PCF a dénoncé à plusieurs reprises la thèse, « odieuse », selon laquelle les immigrés, surtout dans la cité phocéenne, seraient responsables du chômage. « Les responsables, ce sont les amis de Le Pen, a-t-il expliqué. Que les patrons qui préfèrent grossir leurs profits en spéculant et en licenciant... »

« Voter Le Pen au premier tour, c'est choisir Chirac pour président », a-t-il ajouté.

Avant de donner la parole au candidat communiste à l'élection présidentielle, M. Marchais a rappelé que son parti était favorable au droit, pour les immigrés, d'être électeurs et éligibles aux élections municipales et provinciales. « Et nous regrettons », a-t-il ajouté, que François Mitterrand, qui se prononce en faveur de cette nouvelle liberté, vienne d'y renoncer sous la pression de la droite et de l'extrême droite... »

Les participants au rassemblement communiste étaient trempés par la pluie qui n'arrêtait pas de tomber sur le Vieux Port lorsque M. Lajoinie a repris les condamnations, exprimées par M. Marchais, du « vote Le Pen ». Il a notamment jugé « indigne de voir François Mitterrand et Jacques Chirac se livrer avec Le Pen à un jeu de ping-pong. L'un s'en sert comme d'un ressortoir », a-t-il déclaré.

M. Lajoinie a ensuite demandé aux électeurs de la gauche marseillaise de ne pas voter pour M. Mitterrand dès le premier tour. « Ce serait l'encourager à poursuivre sa mauvaise politique et le conforter dans ses projets d'alliance avec la droite... »

L'élection confisquée

(Suite de la première page.) Et quand un débat de société surgit, il est promptement utilisé à des fins tactiques : de même que M. Mitterrand avait, dans les trois premières minutes de sa déclaration de candidature, à Antenne 2, déstabilisé l'électorat centriste en représentant son compte les critiques barrières contre l'état-RPR, de même a-t-il voulu donner à réfléchir à ces mêmes centristes sur la « généralité » qui unit, sur l'immigration, le RPR au Front national.

« Au-delà de la tactique, c'est le réalisme des responsables politiques que nous payons au prix fort. Ils ne nous font plus crédit (sauf peut-être M. Chirac). Ils se vengent de leurs erreurs passées en nous privant (sauf sans doute M. Chirac) de promesses. Du coup, la société a plus rien à attendre d'eux, si ce n'est la préservation des acquis (projet de M. Mitterrand) ou leur possible remise en cause, au nom du mouvement (version de M. Chirac). C'est plus difficile à faire qu'on ne croit, ça peut sécher, mais ça rapporte peu d'enthousiasme ! »

Le repli sur la politique est enfin facilité par une large occultation des bilans du septennat. Celui de François Mitterrand a été effacé par deux ans de cohabitation. Si bien que M. Chirac lui-même ne sait plus à quel Mitterrand (81, 86 ou 88) s'adresser. Celui de Jacques Chirac a servi, dans un premier temps, à piéger Raymond Barre : c'était l'un des côtés du fameux « carré magique » décrit par François Léotard, et qui a eu pour effet de scier la branche du candidat. Ce que le PR était censé soutenir. Puis on n'en a plus parlé, faute sans doute de résultats suffisamment forts pour emporter, à eux seuls, l'adhésion.

Le seul et unique enjeu de ce scrutin est donc... le pouvoir ; jamais, peut-être, celui-ci n'a été si ordinaire. « L'un des (rares) moments forts de cette campagne n'a-t-il pas été le débat autour de la confiscation de ce pouvoir par l'Etat-RPR, thème qui a mobilisé aussi bien M. Barre que M. Mitterrand. La présence obsédante, dès maintenant, de l'après-8 mai et la question des alliances qui se nouent, ou non, à ce moment-là montrent bien que telle est la véritable préoccupation des uns et des autres. En témoigne, enfin, la soudaine réapparition d'un débat sur... le mode de scrutin législatif. Quand Jacques Chirac refuse de s'engager à ne jamais revenir sur le scrutin majoritaire (il en faisait auparavant un élément de la Constitution), c'est peut-être qu'il regarde vers les élus inquiets du Front national. Quand François Mitterrand s'exclut pas de prendre en considération les propositions de réforme qui pourraient venir de l'Assemblée (on sait que M. Giscard d'Estaing en tient une toute prête), il lance une criarde appuyée vers les centristes et les giscardiens, qui pourraient y trouver l'assurance de leur liberté... »

Nous voilà donc, cette fois, au cœur de la campagne, c'est-à-dire supportant déjà l'après-élection. L'avant-élection, lui, a été marqué par la revanche de la classe politique, que les deux probables protagonistes du second tour incarnent à merveille. Dans chaque camp, en

effet, c'est l'élément extérieur à la classe politique qui a été, ou qui pourrait être écarté.

Comme en 1981, en effet, M. Mitterrand s'est d'abord éloigné de M. Rocard, tout en prenant garde de confier à ce dernier l'occupation du terrain, le temps d'une campagne « implicite ». Dans un second temps, M. Mitterrand et Chirac se sont liés — objectivement s'entend — pour laisser M. Barre sur le bord du chemin. Tel était, au reste, l'un des objectifs tactiques de la cohabitation, qui s'est maintenue dans le « timing » même de la pré-campagne : Jacques Chirac en partant plus tôt qu'il ne le lui avait promis, François Mitterrand en partant plus tard qu'il n'était attendu, ont privé Raymond Barre du moment « opportun » dont il comptait profiter pour rebondir.

M. Barre avait un raisonnement simple : la France est à droite, elle a sous la main un homme d'Etat modéré et raisonnable, celui-ci est donc le prochain président de la République. Chez Jacques Chirac, celle-ci est, essentiellement, d'ordre politique.

Le procès de la cohabitation, les mauvaises relations avec le PR, la perspective d'une dissolution immédiate de nature à freiner l'ardeur des élus UDF — sont, pour M. Barre, autant de handicaps. L'ancien premier ministre, ce gaulliste orthodoxe, continue de croire que l'élection présidentielle dépend exclusivement du face-à-face entre un homme et son pays, au-dessus, au-dessous, de la classe politique. Or tout se passe comme si ce scrutin avait été définitivement récupéré par les deux champions de celle-ci, les mieux armés en termes de soutiens et de logistique partisane.

Le seul qui pouvait imposer un débat sur le fond, celui qui aurait pu obliger les autres à parler projet est celui qu'on a le moins attendu, faire pour lui de s'être fait entendre suffisamment fort, et à temps !

La confiscation est d'autant plus grande que la France est à droite, elle a sous la main un homme d'Etat modéré et raisonnable, celui-ci est donc le prochain président de la République. Chez Jacques Chirac, celle-ci est, essentiellement, d'ordre politique.

Les surprises sont en fait réservées... au troisième tour !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

PREPASUP enseignement privé secondaire et supérieur
23, rue Colymbert
75116 PARIS
☎ (1) 45 03 01 66

100% de succès
BAC B1

TERMINALE C
"PILOTE"
ORIENTÉE HEC

TERMINALE B
"PILOTE"
ORIENTÉE SCIENCES-PO

remboursement intégral en cas d'échec au Bac

9 JOURS POUR RÉUSSIR LE BAC
stages de révisions intensives
à Péqueux et en juin, terminales B, C et D.

Collection
« Sciences humaines - Histoire »

GUIDE DES JARDINS DE PROVENCE ET DE COTE D'AZUR

CHRISTIAN BYK
17,5 x 27 cm - 172 p. - 86 ff.
en noir et en couleurs, broché
sous couverture illustrée - 198 F

Berger-Levrault/Nice Matin
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

سكرك من الاجمل

صحة من الاجل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Il faut renouer avec la lutte des classes » nous déclare Mme Arlette Laguiller

Avant de tenir ses deux derniers meetings à Angers (mardi) et Lyon (mercredi), M^{me} Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotskiste), a donné rendez-vous à ses partisans, le dimanche 17 avril, au Zénith à Paris.

Devant environ cinq mille personnes (sept mille, selon les organisateurs), elle a appelé à « préparer un troisième tour social », après le scrutin présidentiel, pour « la défense des intérêts immédiats des travailleurs ». Dans un discours de plus d'une heure, souvent interrompu par les applaudissements, M^{me} Laguiller a fusillé la bourgeoisie, l'union de la gauche et M. Le Pen. Avocate du « camp des travailleurs », elle s'est montrée confiante dans « l'apparition d'une nouvelle génération de militants », qui redonnera espoir à la classe ouvrière.

« Pour la troisième fois consécutive, vous vous présentez à l'élection présidentielle. Quelles ont été vos visions successives du paysage politique ?

— La première fois, 1968 était très proche et j'étais, comme aujourd'hui, la seule candidate. Le fait d'avoir été la première femme, en 1974, a peut-être marqué ma campagne, mais vous remarquerez que je disais déjà : « Giscard ou Mitterrand, ça ne changera rien pour la classe ouvrière. » Je l'ai répété en 1981, mais je n'ai rien voulu faire pour empêcher la venue au pouvoir de Mitterrand : il y avait les espoirs d'une partie du monde du travail, j'ai appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au deuxième tour.

« La classe ouvrière vient de réaliser une expérience de gauche, l'espoir et les illusions n'existent plus. Même si une majorité de travailleurs s'apprennent, en 1988, à voter Mitterrand, c'est vraiment pour voter contre Barre et Chirac, car ce sera sans illusion. François Mitterrand ne fait aucune promesse à la classe ouvrière.

« Vous savez, Pierre Bousset et Pierre Juquin, n'y a-t-il pas un trop grand nombre de candidats présentés ou proposés par les différentes sensibilités trotskistes ?

— C'est une bonne chose que toutes les tendances puissent s'exprimer, car nous n'avons jamais droit à la parole. Cela prouve que nous existons. Cela dit, vous n'interprétez pas de la même façon le vote pour

Juquin et le vote pour Laguiller ou Bousset.

« Je ne sais pas si Pierre Juquin sera ministre, mais je remarque qu'il n'en rejette pas la possibilité dans un gouvernement de gauche qui aurait comme projet d'accorder le droit de vote aux immigrés dans les élections uniquement locales. Juquin, c'est autre chose que Bousset ou Laguiller, qui ne se présentent pas pour nommer leurs voix contre un poste ministériel mais pour exprimer la situation qui est faite au monde du travail. Si on estime que Bousset et Laguiller disent la même chose, cela ne me gêne pas, ce sera dit deux fois plutôt qu'une, et on additionnera les voix pour connaître exactement le pourcentage de l'extrême gauche.

« Nous sommes les seuls à dire que la classe ouvrière paye le fait d'avoir été bâillonnée par l'union de la gauche. De 1982 à 1986, on a vu tout le monde dans la rue, les mandarins des hôpitaux, les policiers, les curés, les religieuses, les petits patrons, mais pas la classe ouvrière. Elle a eu les mains liées par le PS, le PCF et les confédérations syndicales qui ne voulaient pas gêner l'expérience de l'union de la gauche. Alors, on n'est pas trop de deux pour dire aux travailleurs qu'il faut renouer avec la lutte des classes.

« Mais vous savez que M. Bousset dit qu'il se présente pas au nom de la IV^e Internationale.

— C'est vrai, il dit qu'il se présente au nom d'un rassemblement un peu plus large. Mais compte tenu de son histoire, dire que Bousset n'est pas trotskiste, c'est comme si on affirmait qu'Arlette n'est pas une femme...

« Deux candidats d'extrême gauche, c'est peut-être un aveu de faiblesse, mais il y en a bien trois de droite, et le plus important reste l'unité dans les luttes. A la SNECMA actuellement, les comités de grève et les coordinations regroupent toutes les tendances du mouvement ouvrier, trotskistes ou pas. L'essentiel, ce ne sont pas les élections mais les luttes où les travailleurs se retrouvent un couple à côté.

« Quelle interprétation donneriez-vous d'un résultat identique au premier tour, 2,3 % obtenus en 1974 et 1981 ?

« De toute façon, ma candidature est utile parce que plusieurs centaines de milliers de travailleurs votent pour une candidature révolutionnaire, ce sont autant de travailleurs qui ne baissent pas les bras, ne se résignent pas, malgré le découragement et la démoralisation qui régnent dans la classe ouvrière. Et

mes voix importent moins que le nombre de ceux que j'aurais convaincus de reprendre confiance dans la force de la classe ouvrière.

« Comment expliquez-vous que des ouvriers émettent un vote anti-ouvrier ?

— Comme d'autres candidats de gauche, vous exhortez les travailleurs à ne pas apporter leurs suffrages à M. Le Pen. N'est-ce pas l'avenue d'un désarroi devant la progression effective de l'extrême droite dans cet électorat ?

— Il y a un combat à mener, ce n'est pas un désarroi. En majorité,

meurtriers. Fondamentalement, c'est un vote anti-ouvrier.

« Comment expliquez-vous que des ouvriers émettent un vote anti-ouvrier ?

— Quand la part du revenu national baisse pour les travailleurs, il paraît toujours plus facile de désigner un bouc émissaire encore plus pauvre que soi. Il faut lutter contre cette tentation première pour s'attaquer aux riches et aux possédants.

« La théorie de lutte des classes réapparaît vigoureusement dans le discours du PCF. Qu'est-ce qui vous distingue de lui aujourd'hui ?

— Le passé et l'avenir. D'ailleurs, je ne suis pas sûr que Lajoie veuille parler au nom des travailleurs et qu'il évoque, autant que moi, la lutte des classes. Dans le passé, quand le PCF était au gouvernement, il aurait été bien inspiré de tenir un langage de lutte des classes plutôt que d'y rester, alors que le PS bloquait les salaires, autorisait les licenciements chez Talbot et donnait les premiers coups contre la protection sociale avec le forfait hospitalier. Les électeurs qui voudraient justement que le PCF garde ce ton radical social, au lieu de l'organiser dans une direction traditionnelle, devraient le lui dire en votant Laguiller. Ce serait un bon moyen de pression sur la direction.

« Mais la direction du PCF fait remarquer que ses quatre adhésives ne peuvent pas « passer » sur les décisions ?

— Justement, s'il ne peuvent pas, ils n'avaient qu'à partir dès les premières mesures anti-ouvrières.

« Elle dit qu'elle s'est opposée à ces mesures qui se laissent emporter par le PS.

— Ils mentent. Ils n'ont pas bougé. Ils sont restés cramponnés à leurs fauteuils de ministres. Le PCF a révélé la confiance au gouvernement Manay.

« En 1981, vous aviez appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au second tour. Vous n'avez pas plus d'illusions aujourd'hui, et pourtant vous ne demandez plus de comptes de vote. Pourquoi ?

— L'expérience de gauche a coûté plus cher aux travailleurs qu'elle ne leur a rapporté. Et la droite a poursuivi sur cette lancée. Vraiment, le PS et le PCF ont déconvoqué les idées de gauche. Ils n'ont même pas essayé de les appliquer, c'est à dire

qu'ils n'ont même pas essayé de s'attaquer aux privilèges du patronat. Ils ont fait un petit impôt sur la fortune. Il sera d'ailleurs peut-être refusé, ce même impôt, à titre d'assurance contre la colère des ouvriers et des chômeurs.

« Que ce soit Mitterrand, Chirac ou Barre, sous tellement aujourd'hui le même langage : les entreprises doivent faire du profit pour investir et créer des emplois. Les bras n'ont tombés. C'est le discours tenu pendant toute la période de la gauche au pouvoir. Et quelles mesures concrètes ont-elles prises pour que le patronat investisse ? Aucune ! Ils ont décidé des mesures coercitives contre les travailleurs. Certains ont même encouragé des illusions. Pas moi ! L'expérience, je ne la refais pas une seconde fois avec eux. Les travailleurs n'ont rien à faire dans cette élection au deuxième tour. Je ne me déplace pas.

« Il faut que les travailleurs soient conscients, enfin, c'est seulement par leurs luttes, leurs grèves et leurs manifestations qu'ils ont du pouvoir. Le bon exemple est aujourd'hui, celui des grévistes de la SNECMA. Ils comptent sur leurs propres forces et n'ont aucune illusion sur la bulle de vote.»

Propos recueillis par OLIVIER RIFFAUD et MICHEL KAMIAN.



Une habituée des combats électoraux

Née le 18 mars 1940 aux Lilas (Seine-Saint-Denis), M^{me} Arlette Laguiller est employée au Crédit lyonnais à Paris, où elle a milité au sein de la CGT, puis de FO. Depuis 1960, M^{me} Laguiller est militante trotskiste à Voix ouvrières, organisation devenue Lutte ouvrière (LO) après les événements de mai-juin 1968.

M^{me} Laguiller est une habituée des combats électoraux. Candidate sur une liste Paris aux travailleurs, elle s'est aussi présentée aux législatives de mars 1973 dans le 28^e arrondissement de la capitale (18^e arrondissement), où elle a obtenu 2,47 % des suffrages exprimés.

« Sa percée » médiatique remonte à l'élection présidentielle de 1974 : elle obtient 2,33 % des suffrages au premier tour. Son score sera sensiblement le même en 1981 (2,30 %). C'est aux élections municipales de 1977 que LO, associée à l'organisation communiste des travailleurs, obtient ses plus grands succès : les listes communes, présentes dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants, approchent, atteignent ou dépassent les 10 % à Montbéliard, Valenciennes et Créteil. Aux élections européennes de 1978, une liste commune LO-Ligue communiste révolutionnaire a recueilli 3,08 % des suffrages et, à celles de 1984, la liste LO a rassemblé 2,06 % des voix.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

LUNDI 18 AVRIL

A 2, 19 heures-19 h 30 : M.M. Mitterrand, Bousset.

FR 3, à partir de 22 h 15 : M.M. Mitterrand, Bousset (rediffusion).

FRance-Ilede, 20 heures-20 h 30 : M^{me} Laguiller, M. Chirac.

MARDI 19 AVRIL

FR 3, 7 h 30-8 heures : M.M. Mitterrand, Bousset (rediffusion).

A 2, 9 heures-9 h 45 : M.M. Juquin, Chirac, Le Pen (rediffusion). 13 h 30-14 heures : M^{me} Laguiller, M. Lajoie.

FR 3, 17 heures-17 h 30 : M^{me} Laguiller, M. Lajoie (rediffusion).

A 2, 19 heures-19 h 30 : M.M. Barre, Waechter.

FR 3, à partir de 22 h 15 : M.M. Barre, Waechter (rediffusion).

FRance-Ilede, 15 h 30-16 heures : M.M. Le Pen, Bousset. 20 heures-20 h 30 : M.M. Lajoie, Mitterrand.

En Espagne, quand on veut écouter la mer, on entend les cloches.

DDB NEEDHAM - Ile de la Toja (Galice)

L'Espagne n'est pas un lieu commun.

Décidément, l'Espagne n'est pas un pays ordinaire. Vous le découvrirez sur la route de St-Jacques-de-Compostelle où convergent depuis le onzième siècle les peuples européens les plus divers. Franchissez les portes de la « Jérusalem de l'Occident » et contemplez cette ville où l'art est toujours lié à la religion.

Venez et vous verrez qu'à St-Jacques-de-Compostelle, quand on colle son oreille contre un coquillage, on n'entend pas forcément la mer. Pour tous renseignements, contactez l'Office National Espagnol du Tourisme : 43 ter, avenue Pierre-1^{er} de Serbie - 75381 Paris Cedex 08. L'Espagne. Tout sous le soleil.

La mutinerie de la prison d'Ensisheim Vingt et une heures de violences

COLMAR
de notre correspondant

Un peu plus de vingt et une heures après le début de leur mutinerie les détenus de la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin) se sont tous rendus. Ils ont été momentanément évacués pour permettre la remise en état d'une centaine de cellules qu'ils ont rasées à la mitrailleuse. Les deux otages ont été libérés sains et saufs et remis aux gendarmes du GIGN par les cinq meneurs, les derniers à quitter l'établissement pénitentiaire.

Le bilan est lourd : une dizaine de blessés dont plusieurs sont toujours hospitalisés parmi lesquels un gardien, des locaux saccagés ou incendiés. Seule une partie du bâtiment abritant l'administration et la maison de détention ont été épargnés. Cette situation amène déjà une question : faudra-t-il raser les bâtiments ruinés, pour reconstruire du neuf ?

L'origine de cette mutinerie remonte au 6 avril lorsque des ouvriers travaillant sur la voie publique écartèrent une tentative d'évasion. Ayant entendu des bruits sourds, ils alertèrent la direction de la centrale. On constata que des détenus avaient creusé une galerie qui devait les mener jusqu'à la chapelle protestante qui jouxte les autres bâtiments de la centrale, ensemble immobilier qui, collé à sa création au seizième siècle, fut ensuite rénové, hospital, maladrerie, dépit de mendicité avant de trouver son affectation définitive, par ordonnance royale, le 12 avril 1817.

dégager et être conduit à l'hôpital de Guebwiller.

Très rapidement, le mouvement s'étend, et plusieurs dizaines de détenus investissent les ateliers, celui de la menuiserie notamment, auquel ils mettent le feu. Seize gardiens sont en poste à la centrale sur un effectif total de cent quarante. L'un d'eux, Christian Paquet, arrivé à Ensisheim depuis un mois à peine et âgé de vingt-deux ans, manque à l'appel. Il a été pris en otage de même que Sœur Françoise, une franciscaine de Mulhouse venue comme chaque deuxième samedi apporter son concours de vianse. Ils quitteront la prison dimanche, peu après 14 heures, après vingt et une heures de séquestration, isolés chacun dans une cellule. Ils n'ont pas été maltraités, les meneurs avaient prévus ceux qui les gardaient qu'ils seraient très s'ils touchaient à un cheveu des otages.

L'incendie à l'intérieur de la prison prend de l'ampleur. L'automatisme du central téléphonique sautait. Un nuage de fumée s'élevait au-dessus des bâtiments. Les mutins avaient cependant eu le temps, avant la mise hors service du central, de téléphoner à l'Agence France Presse à Paris pour demander la venue de deux avocats et une intervention en direct dans une émission de radio.

« Pour que l'on sache »

M. Jean-Yves Lienard, du bureau de Versailles, et Olivier Metzner, de celui de Paris rallièrent donc Ensisheim dans la nuit en voiture. Ils avaient été précédés par un groupe du GIGN sous les ordres du capitaine Legorjus. A 6 h 20 les avocats franchissaient le lourd portail de la centrale en compagnie de deux journalistes, Robert Koch, correspondant départemental de l'AFP et Véronique Pellerin, reporter à Radio France Alsace, dont les mutins avaient exigé la présence. Ils rejoignirent les négociateurs déjà sur les lieux : le préfet du Haut-Rhin, M. Claude Guizard et le procureur de la République de Colmar, M. Olivier Bontan.

Ils se ressaisirent à 9 h 40 pour expliquer les positions des mutins, positions présentées par cinq d'entre eux considérés comme les meneurs : « Leurs revendications », dit M. Lienard, touchent le fond. C'est le désespoir total. Ceux qui nous avons eu affaire veulent qu'à l'extérieur l'on sache. Que l'on sache que la majorité des hommes incarcérés à Ensisheim à des peines de très longue durée n'espèrent plus, que

les grâces et les remissions de peines demandées n'arrivent pas, qu'on n'y répond même pas. Que l'on sache aussi que les OHS (quartiers de haute sécurité) et les quartiers d'isolement existent toujours. » Et M. Metzner de citer tel détenu qui « n'a depuis des mois pas le droit de parler à personne d'autre qu'à ses gardiens », de tel autre qui, depuis deux ans, se trouve isolé, y compris lors des promenades. Que l'on sache enfin - pour éviter que d'autres violences n'éclatent ailleurs dans d'autres prisons de France ».

Les avocats, qui ont défendu plusieurs des détenus emprisonnés à Ensisheim, ont fait part aussi des critiques émises par les représentants des mutins sur « la lourde emprise de l'administration pénitentiaire » sur la population carcérale qui ne dispose d'aucun moyen pour prouver son « son innocence » dans des faits qu'on leur reproche à l'intérieur de la centrale : « Ils ne veulent plus être des balles de ping-pong, subir, toujours subir... »

Bien que les deux avocats parisiens aient nié leur présence à Ensisheim, on aura confirmation que parmi les deux cent soixante-dix détenus figurent : Joseph Thomas, Rocco l'assassin de trois caissières d'un super-marché de Béziers en 1979 et auteur d'un autre triple meurtre dans le Var et Patrick Henry, l'assassin du petit Philippe Bertrand, huit ans, en 1976, condamnés tous deux à la réclusion à perpétuité. Mais on n'a pas manqué de relever aussi que se trouvaient à Ensisheim des détenus transférés l'automne dernier après la mutinerie à Saint-Maur, dans l'Indre.

Révoltes et « révolution pénitentiaire »

(Suite de la première page.)

Suffit-il comme les personnels de direction du même syndicat FO, de demander « qu'on confie enfin pour le bien de l'Etat, du service et de la sécurité publique la charge totale de l'administration pénitentiaire aux fonctionnaires qui la servent » ? Suffit-il de proclamer son autosatisfaction comme le fait aujourd'hui M. Alain Chalançon en se félicitant de la « révolution pénitentiaire » qu'il a engagé en décrétant les crédits nécessaires à la création de quinze mille nouvelles places de prison ?

M. Jacques Valette, secrétaire général du Syndicat FO des surveillants, n'est pas dupe : « Au train où vont les choses, dit-il, il y aura treize prisons brûlées avant que les trente nouvelles aient été mises en service. Cela va coûter cher aux contribuables ». Évalués à plus de 100 millions de francs, les dégâts commis par des détenus sous M. Chalançon se montent, en effet, à déjà plus de la moitié du coût des grandes révoltes de 1974... Et c'est, bien sûr, au plus mauvais effet, surtout en période électorale. Mais qu'importe, les entreprises privées choisies pour réaliser le programme Chalançon s'apprêtent à donner leur premier coup de pioche : le nombre des détenus culmine à plus de cinquante-deux mille, la politique pénitentiaire brille par une totale absence, à Ensisheim, tout s'est emporté, les têtes et les cellules.

La routine

Ce nouvel aversissement une nouvelle fois ne sera pas entendu par le ministre de la justice qui s'apprête à passer la main. Confusément, alors qu'au couteau des comptes se réglent, les détenus ont dénoncé leurs conditions de détention, l'isolement, le retour selon eux déguisé des OHS. Ils ont exigé qu'on informe l'extérieur sur ce qui se passe en prison, et il n'est pas indifférent que leur premier coup de téléphone ait été pour l'Agence France Presse. De même ont-ils exigé que deux journa-

listes assistent aux négociations avec les forces de l'ordre. Ivres de rage, puis d'alcool, dans une prison brillante, ils avaient du mal à s'expliquer, ces longues peines, ces sans espoir dont certains, transférés depuis la mutinerie de Saint-Maur, connaissent bien déjà la routine des révoltes pénitentiaires. « Ce que nous voulions, c'est l'espérance... » On souffre moins en étant mort qu'en vivant ici : « Puisqu'on libère un Gorbil, puisqu'un Chaumet est libéré, puisque Droit peut révoquer son juge, nous voulons un engagement précis et chiffré des condamnations qui nous attendent », ont-ils fini par dire aux journalistes, à bout de révolte, enfermés dans leur flambée de violence sans issue. Et c'est cela qu'ils ont fini par demander : « sortir de la sans issue, comme des boules par courses des billes » avec l'autorisation d'exporter un baluchon.

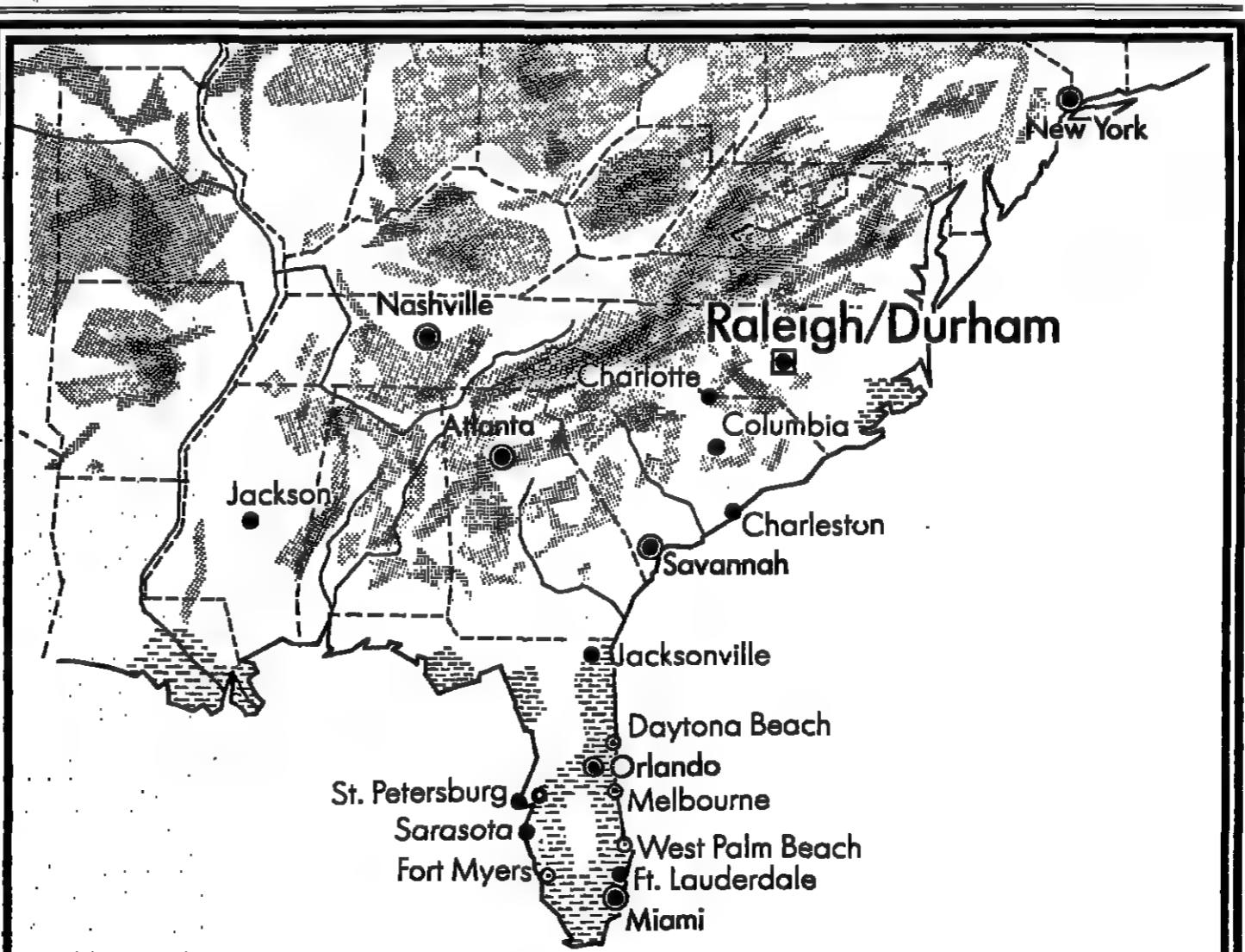
Il n'y aurait pas eu ces concessions de la part des autorités, assure-t-on au ministère de la justice. Ce dont beaucoup, témoins et membres de l'administration pénitentiaire, doutent ouvertement. Si certains ont des menaces « et des plus violents ont été placés en garde à vue, il semble bien que les détenus aient obtenu de ne pas être poursuivis pour les actes de violence - et notamment la double prise d'otage - qu'ils ont commis. On imagine sans peine le calibre et les cris des personnels pénitentiaires - déjà schandés ces derniers mois par les Baumettes, Saint-Maur et Besançon - face aux longues peines qui avaient bien que l'heure n'est plus aux conditionnelles, aux commutations de peine et aux permissions de sortir.

Lorsqu'elle est enfin sortie de la centrale, à la dernière esquette, l'un des deux otages, sœur Françoise, a simplement dit : « Dieu que ce soleil est agréable ». Après la fourniture de la révolte, sonnés, les mutins, eux aussi, brièvement, y ont goûté.

AGATHE LOGEART.

« Ne vous énervez pas »

Trois cent soixante hommes, policiers d'abord, puis gendarmes mobiles, ainsi qu'une centaine de pompiers, venus de la quasi-totalité des centres d'intervention du Haut-Rhin, se retrouvaient à pied d'œuvre dans les rues longeant les murs de la centrale, la rue de la 1^{re} Armée et la rue... de la Liberté notamment. Les forces de l'ordre mirent en place un cordon de sécurité, bouclant les entrées de la ville et empêchant les centaines de badauds d'approcher l'enceinte au risque de se voir atteindre par des jets de tuiles. Des mutins en effet apparaissent de temps en temps sur un toit, d'où l'un d'eux lança : « Ne nous énervez pas, nous détenus des otages ».



LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA, ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des États-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

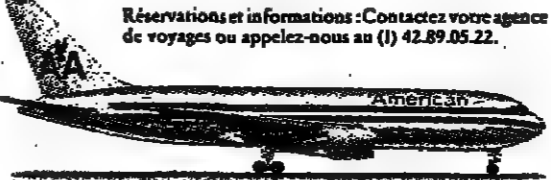
A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du "Disneyworld".

A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des États-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Reservations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



American Airlines

DDB NEEDHAM

TUNISIE: 2 390 F.*

C'est le prix d'une semaine en pension complète (Paris/Paris) dans un délicieux hôtel au bord de la Méditerranée à Hammamet: **Thôtel - CLUB DES COLUMBES**. Dans le catalogue *Rey Méditerranée* 112 pages, vous trouverez également de nombreuses propositions pour de merveilleux séjours ou circuits en Tunisie. 5 jours Paris/Paris de 2160 F à 5830 F.

Rey Vacances

DES SOUVENIRS COMME ON EN REVE.

COUPON À ENVOYER À REY VACANCES: 32, RUE DE BABARAO - 75008 PARIS

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : L.L.L.L.L. VILLE : _____

Je vous prie de m'adresser, sans engagement, votre catalogue *Rey Méditerranée*

سكننا من الاجل

سکڑا من الاول

Société

Oubliées par la loi, négligées par l'administration

Les victimes se rebiffent

Malgré la multiplication des lois et des institutions protégeant les citoyens contre tous les risques imaginables, des milliers de malchanceux se retrouvent chaque année sans défense et sans recours. Ces laissés-pour-compte de la « société sans risque » demandent aujourd'hui à bénéficier de la solidarité nationale.

Si son aventure n'était pas aussi tragique, M. Michel Voisin, artisan-peintre de quarante ans, pourrait être surnommé « monsieur la Poisse ». Il y a dix ans, il tombe d'un toit, en Haute-Saône, et s'en tire avec deux poignets fracturés et une main bégnine. Transporté à l'hôpital, mal soigné, atteint de gangrène, il y laisse un bras. Désormais infirme, ce père de deux enfants obtient, après cinq années de procédure et d'expertise, 500 000 F de dommages et intérêts. Or, en 1986, estimant que l'hôpital n'a pas commis de faute grave, le Conseil d'Etat condamne M. Voisin à rembourser 650 000 F : capital, intérêts et frais d'expertise. Au secours de l'ancien maçon, manchot, ruiné et désespéré, vient un avocat, association de défense, médiateur et même conseiller de l'Elysée. Peine perdue : la décision est sans appel. Il faut une émission de télévision trinitruante pour faire reculer les créanciers. L'affaire n'est pas définitivement réglée.

Elle est doublement choquante. Non seulement des institutions chargées de protéger le citoyen n'ont pas rempli leur rôle, mais elles l'ont écrasé et transformé en victime absolue. Antérieurement, l'ancien français aurait sans doute courbé l'échine et se serait réfugié sous l'aile d'une institution charitable. Les meurtres ont changé. Dans quelques semaines, son cas sera évoqué par les membres de la Société mondiale de victimologie (1) qui tiendra son quatrième congrès en Italie.

Pourtout, et notamment dans les pays industrialisés, les écolopés de la société se rebiffent, qu'ils soient victimes de la délinquance, d'accidents, de catastrophes naturelles ou de dysfonctionnement administratif. Ceux qui sont malencontreusement passés à travers les mailles du filet protecteur tissé par les pouvoirs publics et les compagnies d'assurances veulent, tout de même, obtenir réparation. Leur révolte, qui s'affirme d'année en année, est d'une telle ampleur qu'elle a donné naissance à une nouvelle discipline : la victimologie. On peut en suivre les cours chaque été à Dubrovnik, en Yougoslavie.

Les étudiants y apprennent, entre autres, que les Français comptent parmi les citoyens les mieux protégés du monde. Depuis vingt ans, sous la pression de l'opinion publique, nos législateurs ont adopté une série de textes qui tentent de garantir chacun contre tous les risques imaginables.

Entre les mains du médiateur

Un Tcherno-by français ? En vertu d'une loi de 1968, les irradiés seraient automatiquement indemnisés, par EDF d'abord à concurrence de 40 millions de francs, puis par l'Etat jusqu'à 300 millions de francs de dégâts, ensuite, si ce n'est pas suffisant, par une quinzaine d'Etats européens co-signataires d'un accord d'assistance mutuelle.

Pour réhabiliter un quartier

Démolition du plus grand immeuble de la ZUP de Mons-en-Barœul

LILLÉ de notre correspondant

Dimanche matin 17 avril, une grue se meut lentement dans le ciel de Mons-en-Barœul, commune de la banlieue lilloise, tentant d'abattre à la balle un pan d'immeuble qui se dresse au cœur de la ville. Le reste de l'immeuble est sur le sol en un instant. Le plus important bâtiment de la ZUP, détruit samedi après-midi par implosion, s'est soulevé de 50 centimètres avant de s'affaisser sur lui-même dans un énorme grondement, et de disparaître dans un nuage de poussière. Les 25 000 tonnes de béton finissent, après concassage, sur la chaudière d'une autoroute. Quant aux fers à béton, ils seront recyclés à Usinor-Dunkerque.

« La ZUP, c'est fini. Vive le nouveau Mons ». La municipalité marseillaise, qui dirige M. Marc Wolf (PS), a voulu faire de cette opération une fête.

Le 21 mai 1967, M. André Bord, secrétaire d'Etat, inaugura une nouvelle école et les 500 premiers logements édifiés dans cette zone à urbaniser en priorité. « La ZUP de

En cas de catastrophe naturelle (tempête, inondation, tremblement de terre, glissement de terrain, avalanche) un texte voté en 1982 prévoit que ceux qui se trouvent dans la zone déclarée sinistrée et qui ont souscrit une assurance pour leurs biens sont indemnisés quelle que soit l'étendue des dommages.

Lorsqu'un citoyen est victime de la pègre, dans sa chair et parfois même dans ses biens, il a droit, depuis le vote d'une loi de 1977, plusieurs fois étendue et perfectionnée, à un dédommagement financier. Pour ce faire, des bureaux d'accueil et des commissions d'indemnisation fonctionnent dans chaque département. En 1986, les commissions ont attribué à environ six cents plaignants une somme totale de 42 millions de francs. La vague de terrorisme qui a frappé la France ces dernières années a entraîné la création en 1986, par voie législative, d'un fonds de garantie pour les victimes d'attentats. Doté actuellement de 450 millions de francs, il permettra d'indemniser la plupart des quatre cents soixante-dix personnes qui ont déposé un dossier.

Sur le front des accidents de la circulation, la couverture des risques a atteint un record - 23 millions de personnes sont assurés - et un fonds de garantie a été instauré en 1985. Pour réparer les dommages corporels et matériels, les compagnies ont versé l'an dernier 50 milliards de francs.

A ceux qui se plaignent de l'administration, et qui ont épuisé tous les recours légaux, la loi a offert depuis quinze ans un médiateur (2). Ce redresseur de torts - actuellement M. Paul Lagatte - dispose d'un budget de 11 millions de francs, de soixante adjoints et de cent délégués départementaux. Il s'est penché l'an dernier sur le cas de trois mille trois cents victimes, dont un million survenu sans obtenir gain de cause. Enfin, plus d'une centaine d'associations s'activent sur l'ensemble du territoire pour défendre l'équité lorsque celle-ci est manifestement bafouée (3).

Kafka et Courteline

Pourtout, ce dispositif protecteur - le plus efficace que la France ait jamais connu - laisse encore « à découvert » des milliers de malchanceux. Exemple : bon ou mal an, plusieurs dizaines de conducteurs sont tués ou blessés parce qu'un sanglier en maraude, un rocher éboulé ou un arbre renversé par le vent, a surgi devant leur capot. S'ils n'ont pas souscrit une assurance individuelle spéciale, ils sont sans recours alors que leurs passagers sont couverts par le fonds de garantie. Etrange lacune, reconnue par tout le monde, que seule une loi - proposée par le médiateur - pourrait combler. Selon M. Paul Lagatte, le même texte devrait d'ailleurs garantir enfin les victimes des bavures médicales subies dans les hôpitaux publics. Si ces personnes veulent obtenir réparation, elles doivent démontrer qu'il y a eu faute grave, ce qui, compte tenu des moyens médicaux, est fort ardu, voire impossible. Michel Voisin en sait quelque chose.

Tout aussi difficile est la situation de ceux qui ont été écopés d'un mauvais coup lors d'une manifestation. Les jeunes gens qui ont été atteints au visage par des grenades lancées à tir

répété - un mépris des règlements - lors du rassemblement étudiant de décembre 1986, attendent toujours les conclusions de l'instruction. Même s'ils obtiennent la condamnation des policiers fautifs, il leur faudra des années avant d'être indemnisés pour les blessures qui les ont défigurés et aveuglés.

Après l'ouragan qui a balayé la Bretagne, en octobre 1987, on avait assuré les sinistrés qu'ils bénéficieraient de la solidarité nationale prévue par la loi. Or on s'est aperçu depuis que les « oubliés » se comptent par centaines, ceux dont les vérandas, les arbres et les plantes ont été renversés, n'ont pas droit à un dédommagement, et ce qui est rare, - les victimes atteintes corporellement par une calamité naturelle n'ont que les yeux pour pleurer.

Astro système fort imparfait, celui qui protège les victimes de la criminalité. Lorsque la justice retrouve l'agresseur et le condamne, celui-ci devient le plus souvent insaisissable. Il faut attendre dix à quinze jours avant d'être indemnisés. En fait, les victimes d'accidents administratifs, et si besoin est, la loi.

Le flot de la protection sociale n'est jamais assez serré. L'évolution des techniques, les oublis du législateur, les pesanteurs bureaucratiques mais aussi l'impérieux besoin de sécurité des citoyens obligent à le remettre chaque matin sur le métier. Un travail de Pénélope.

MARC AMBROISE-RENDU.



La présumée neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes, a souligné François Julien-Laferrère, le vice-président de l'Association. Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français. Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit de réfugiés « à s'intéresser aux affaires politiques » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « obligation de réserve ».

Autre mise en point : le problème de l'expulsion des réfugiés politiques reconnus. La procédure de l'urgence absolue utilisée contre les Iraniens mais aussi, à maintes reprises, contre les réfugiés basques espérés.

Il en est allé de même pour la date des persécutions. Alors que la commission admettait, il y a encore dix ans, des faits lointains, elle justifie parfois aujourd'hui ses refus en invoquant une trop grande « ancienneté » des persécutions.

Plus sévères encore apparaissent désormais les exigences en matière de preuves. Aux termes de la convention, rien n'oblige le demandeur à faire état des persécutions subies avant son départ du pays d'origine. Il suffit qu'il les « craigne avec raison » en cas de retour. Pourtant, la commission se satisfait de moins en moins de ces simples déclarations et exige souvent les preuves tangibles de persécutions passées.

Dans ce cas, l'esprit de la convention de Genève n'est plus respecté, déclare Frédéric Théophan. Elle ne prévoyait pas la nécessité de telles preuves. La jurisprudence s'est donc considérablement durcie et, de coup, elle a restreint la notion de « réfugié ».

Faut-il voir dans ces réflexions des rappels à l'ordre ? Sans doute. Mais il s'agit également de souligner la fragilité des jurisprudences et les « post-traités du droit ». Rien n'est jamais acquis, rappelle Frédéric Théophan. Il n'est donc resté que des vœux et de surveiller sans relâche les aspects du droit d'asile.

ANNE CHERMIN.

(1) Un avis du Conseil d'Etat du 4 avril 1968.

(2) Frédéric Théophan, in : *Pratiques des réfugiés en France*, Documentation, Presses universitaires d'Alsace-Marseille.

(3) M. de l'archéologue Georges Mylonas. - L'archéologue grec, Georges Mylonas est mort, le vendredi 15 avril à Athènes, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

(4) En 1898 à Izmir (Turquie), il fit ses études à Baltimore (Etats-Unis). Après avoir enseigné dans diverses universités américaines (1929-1939), il fut directeur, en 1940, du *Museum of American Archaeology and Ethnology of Tartu*, à l'université de Tartu.

En 1957, Georges Mylonas a été nommé président de l'Institut archéologique américain et membre de l'Académie des lettres et des sciences des Etats-Unis.

Il laisse divers ouvrages parmi lesquels *Eleusis et les mystères d'Eleusis*.

France-terre d'asile en assemblée générale Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugié politique

« Le droit d'asile implique qu'il [les réfugiés iraniens] se trouvent dans un danger de persécution (le Monde du 16 janvier). En provoquant ces mots quelques semaines après l'expulsion des Mondjakhine du peuple vers le Gabon en décembre dernier, M. Jacques Chirac ne prenait-il pas quelques libertés avec le droit ? C'est ce qu'on veut démontrer, le samedi 16 avril, les juristes de l'Association France-terre d'asile réunis à Paris à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Cette rencontre n'était-elle pas l'occasion de redresser quelques malentendus récents au sujet du droit d'asile ?

« La prétendue neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes, a souligné François Julien-Laferrère, le vice-président de l'Association. Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français. Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit de réfugiés « à s'intéresser aux affaires politiques » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « obligation de réserve ».

EN BREF

Explosion criminelle contre l'étude d'un huissier parisien : deux blessés dans un état grave. Une violente explosion, qui visait l'étude de M. Jean-Claude Thomasson, huissier de justice, 62, rue Tiquetonne à Paris (2^e), s'est produite, dimanche 17 avril vers 13 heures 30. Deux personnes, MM. François Lamotte, trente-huit ans, et Richard Bourgeois, vingt-cinq ans, qui se trouvaient dans l'escalier de l'immeuble, ont été grièvement blessés par cette déflagration. Ils versaient de sang-froid, accrochés à la poignée de la porte de l'ascenseur, absent de son étude, deux sacs en plastique d'où s'échappait de la fumée.

Les Français et l'environment. Dans les préoccupations des Français, les attentes à la nature, à l'environnement et aux paysages arrivent en troisième rang (77 %) immédiatement après le chômage (88 %) et au même niveau que le logement. C'est ce qu'indique un sondage CSA réalisé en janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié ce mois-ci par *Sélection du Reader's Digest*. Selon les Français, les menaces pesant sur l'environnement proviennent d'abord de l'emploi excessif de produits chimiques par les agriculteurs, des effluents liquides et gazeux libérés par les industries et du trafic des particules.

Le carnet d'Auschwitz inquiète les juifs de France. A l'initiative du Mouvement Juif Français (M.J.F.), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alek Goldman. Une délegation conduite par le rabbin Fahri, président du M.J.F., s'est rendue au camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des courants européens et le communisme juif, le carnet devrait prochainement démanteler. « Les accords de Genève ne sont pas respectés », a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archéologue de Cracovie exprimer son mécontentement.

L'AIOP se donne un nouveau président. M. Guy Sormen, quarante-quatre ans, secrétaire général des éditions Sormen, a été élu le 9 avril, président de l'AIOP (Action internationale contre le fascisme) en remplacement de M. Françoise Groulx qui devient présidente d'honneur de l'association. M. Sormen était jusqu'à présent vice-président de l'AIOP.

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques appartenant à *« Le Messager »*, le maire de la ville, M. Georges Fache (PS), et SCS. Raccourci ont exprimé leur étonnement des protestations qui revêtent ce acte et n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « dérail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques appartenant à *« Le Messager »*, le maire de la ville, M. Georges Fache (PS), et SCS. Raccourci ont exprimé leur étonnement des protestations qui revêtent ce acte et n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « dérail » sans réveiller les vieux démons ».

« Le carnet d'Auschwitz inquiète les juifs de France. A l'initiative du Mouvement Juif Français (M.J.F.), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alek Goldman. Une délegation conduite par le rabbin Fahri, président du M.J.F., s'est rendue au camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des courants européens et le communisme juif, le carnet devrait prochainement démanteler. « Les accords de Genève ne sont pas respectés », a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archéologue de Cracovie exprimer son mécontentement.

L'AIOP se donne un nouveau président. M. Guy Sormen, quarante-quatre ans, secrétaire général des éditions Sormen, a été élu le 9 avril, président de l'AIOP (Action internationale contre le fascisme) en remplacement de M. Françoise Groulx qui devient présidente d'honneur de l'association. M. Sormen était jusqu'à présent vice-président de l'AIOP.

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques appartenant à *« Le Messager »*, le maire de la ville, M. Georges Fache (PS), et SCS. Raccourci ont exprimé leur étonnement des protestations qui revêtent ce acte et n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « dérail » sans réveiller les vieux démons ».

« Le carnet d'Auschwitz inquiète les juifs de France. A l'initiative du Mouvement Juif Français (M.J.F.), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alek Goldman. Une délegation conduite par le rabbin Fahri, président du M.J.F., s'est rendue au camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des courants européens et le communisme juif, le carnet devrait prochainement démanteler. « Les accords de Genève ne sont pas respectés », a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archéologue de Cracovie exprimer son mécontentement.

« La présumée neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes, a souligné François Julien-Laferrère, le vice-président de l'Association. Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français. Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit de réfugiés « à s'intéresser aux affaires politiques » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « obligation de réserve ».

Autre mise en point : le problème de l'expulsion des réfugiés politiques reconnus. La procédure de l'urgence absolue utilisée contre les Iraniens mais aussi, à maintes reprises, contre les réfugiés basques espérés.

Il en est allé de même pour la date des persécutions. Alors que la commission admettait, il y a encore dix ans, des faits lointains, elle justifie parfois aujourd'hui ses refus en invoquant une trop grande « ancienneté » des persécutions.

Plus sévères encore apparaissent désormais les exigences en matière de preuves. Aux termes de la convention, rien n'oblige le demandeur à faire état des persécutions subies avant son départ du pays d'origine. Il suffit qu'il les « craigne avec raison » en cas de retour. Pourtant, la commission se satisfait de moins en moins de ces simples déclarations et exige souvent les preuves tangibles de persécutions passées.

Dans ce cas, l'esprit de la convention de Genève n'est plus respecté, déclare Frédéric Théophan. Elle ne prévoyait pas la nécessité de telles preuves. La jurisprudence s'est donc considérablement durcie et, de coup, elle a restreint la notion de « réfugié ».

Faut-il voir dans ces réflexions des rappels à l'ordre ? Sans doute. Mais il s'agit également de souligner la fragilité des jurisprudences et les « post-traités du droit ». Rien n'est jamais acquis, rappelle Frédéric Théophan. Il n'est donc resté que des vœux et de surveiller sans relâche les aspects du droit d'asile.

ANNE CHERMIN.

(1) Un avis du Conseil d'Etat du 4 avril 1968.

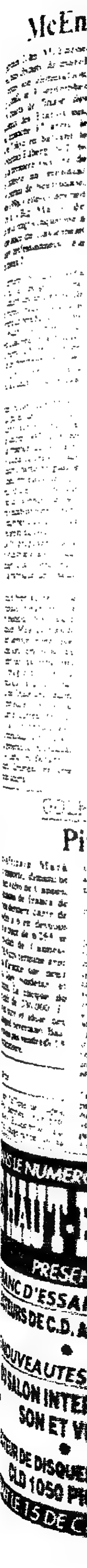
(2) Frédéric Théophan, in : *Pratiques des réfugiés en France*, Documentation, Presses universitaires d'Alsace-Marseille.

(3) M. de l'archéologue Georges Mylonas. - L'archéologue grec, Georges Mylonas est mort, le vendredi 15 avril à Athènes, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

(4) En 1898 à Izmir (Turquie), il fit ses études à Baltimore (Etats-Unis). Après avoir enseigné dans diverses universités américaines (1929-1939), il fut directeur, en 1940, du *Museum of American Archaeology and Ethnology of Tartu*, à l'université de Tartu.

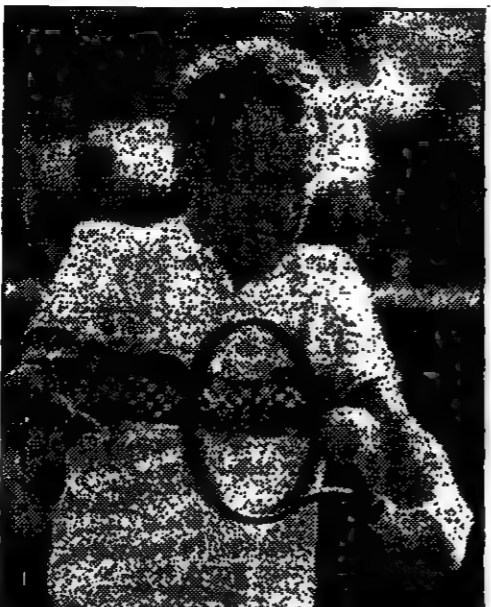
En 1957, Georges Mylonas a été nommé président de l'Institut archéologique américain et membre de l'Académie des lettres et des sciences des Etats-Unis.

Il laisse divers ouvrages parmi lesquels *Eleusis et les mystères d'Eleusis*.



TENNIS : tournoi de Tokyo

McEnroe se réveille au Japon



Le skieur-joueur de notre envoyé spécial

L'Américain John McEnroe, qui n'avait plus disputé de match officiel depuis son élimination par Ivan Lendl, le 9 septembre 1987, en quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis, a gagné, dimanche 17 avril, le tournoi de Tokyo en battant le Suédois Stephan Edberg (6-2, 6-2). C'est la première victoire de l'ancien numéro un mondial depuis le tournoi de Scottsdale, en octobre 1986. Celle-ci devrait permettre à « Big Mac » de remonter de la vingt-cinquième à la septième place du classement des joueurs professionnels. En attendant mieux ?

L'avant-dernière fois que John McEnroe avait fait les gros titres, c'était à l'occasion des seizièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis. Confronté au bombardier yougoslave Slobodan Zivonovic, il était devenu quasiment hystérique, couvrant d'injures l'arbitre. L'interprétation de ce répertoire ordurier lui avait coûté 10 000 dollars d'amende et valu deux mois de suspension.

La dernière fois que John McEnroe avait fait parler de lui, c'était lors du tournoi sur invitation d'Anvers, en octobre 1987. Il avait profité de sa présence au « championnat des diamantaires » pour inviter les joueurs à partir en guerre contre le Conseil professionnel qui gère le circuit officiel. L'émotion provoquée par la violence de ses propos contre l'établissement technique devait retomber d'autant plus vite que des réformes du Grand Prix étaient assésit proposées aux joueurs. Bref, McEnroe avait dix sur dix à la rubrique faits divers, mais zéro pointé à la rubrique des résultats sportifs.

La colère allait bien au petit-fils d'émigrants irlandais trépané en tête du classement mondial. Son talent excusait beaucoup. Mais qu'étaient-ils devenus, service, volée, placement, anticipation, ces dons du ciel qui en avaient fait, six défuit des « righties », le magicien de la raquette ? Depuis qu'il avait été foudroyé en quarts de finale des championnats de Wimbledon 1985 par le Sud-Africain Kevin Curran, McEnroe semblait avoir perdu ses moyens : pas, le passait avoir abîmé face à la génération montante des cogneurs — Lendl et Becker — qui s'installaient sûrement en tête de hiérarchie des courts.

Comme il avait alors vingt-six ans, l'âge auquel Bjorn Borg avait renoncé, on parlait de lassitude, d'usure du pouvoir. McEnroe, frappé à son tour par le syndrome de New-Yorkais allait suivre le cours du dollar à la baisse !

En janvier 1986, il se fait surtir par son compatriote Brad Gilbert au premier tour du Masters. C'est le fond d'une saison abyssale marquée par la perte de ses titres à Wimbledon et à Flushing Meadows. Il croise le tennis prometteur. Il vit sa vie avec Tatum O'Neal. Il reprend sa raquette sept mois après. Pour se faire éliminer au premier tour des Internationaux des Etats-Unis par son compatriote Paul Anacone. Et, au plus, il est « scratché » (éliminé) de double à cause d'un emboutillage. Surtout, McEnroe gagne à la fin les trois Internationaux auxquels il va participer fin 1986. Et 1987 ne commence pas trop mal : quatre finales. Hélas ! A Roland-Garros, il se blesse au dos : élimination au premier tour encore, obligation de renoncer à Wimbledon. Et, en septembre, à Flushing Meadows, Lendl l'effondre en quarts de finale. Debut de nouvelles vacances en conséquence de retraite ? McEnroe est encore à l'arrêt : il doit purger une suspension de deux mois, puis soigner une blessure au dos qui n'en finit pas de guérir. Se rembr, successivement prévues à Lyon, puis à Philadelphie, est renouée à Tokyo.

Après ces sept nouveaux mois de congé, dans quelle condition pouvait apparaître le vingt-cinquième joueur mondial au public japonais mercredi 13 avril ? Le fantôme de l'ancien numéro un, en dépit de l'éclat nouveau d'un diamant fiché dans le lobe gauche ? A la surprise générale, McEnroe, qui est entrainé désormais par son ancien partenaire de double Peter Fleming, sort et se déplace bien. En quarts de finale, un frappeur japonais, Shuzo Matsuoka, classé 271^e mondial, lui pose quelques problèmes. Incapable de revir le service du Nippon, il s'impose en remportant le tie-break en deux manches. La concentration et le rage de vaincre sont donc à la nouveauté. Avec un excellent passage-à-bat de revers, de service, McEnroe le règle encore contre Brad Gilbert en demi-finale. Et, dimanche, le Suédois Stephan Edberg, troisième mondial, ne peut pratiquement rien contre l'Américain, qui s'impose pour la première fois depuis dix-huit mois en quatre-vingt minutes. Une rentrée fracassante donc, une bonne raison de repartir de McEnroe, un comportement irréprochable à Tokyo.

ALAIN GRAUDO.

SKI ALPIN : record de vitesse

Prüfer presque en chute libre

Un nouveau record de monde de vitesse à ski a été établi samedi 16 avril sur la piste des Arcs par le Français Michael Prüfer : licencié depuis trois mois à la Fédération Française de Ski, interne des hôpitaux de Grenoble, a été chronométré à 223,741 kilomètres/heure. Il a ainsi amélioré de 6,7 kilomètres/heure la performance qu'il avait réalisée sur la piste de Portillo du (au Chili) au mois de septembre 1987. Le record féminin du kilomètre lancé (« K.L. ») a lui aussi été pulvérisé par une jeune skieuse finlandaise, Tarja Mulari, à 214,416 kilomètres/heure.

LES ARCS de notre envoyé spécial

« Cette piste est une véritable bombe », affirmait Michael Prüfer après avoir accéléré, couché sur la neige pour déceler les moindres imperfections, le profil du couloir d'avantage de l'Aiguille rouge, spécialement aménagée pour la course. Tous les éléments étaient en effet réunis pour permettre aux meilleurs spécialistes du « K.L. » de « s'échauffer ». La température primantère avait adouci la neige qui recouvrait les pentes parfaitement préparées mécaniquement à l'aide d'une dameuse, puis lissée à ski aux pieds par les coureurs eux-mêmes.

Nes « kamikazes » effranchis en quelques minutes le record mondial des 217 km/heure, preuve que les conditions étaient, ce samedi, optimales pour assurer la glisse la plus parfaite.

C'est un athlète déterminé à conserver sa couronne qui s'est précipité au sommet de la pente, mais aussi un homme aurolé d'un diplôme de médecin obtenu il y a quelques mois. Skieur de vitesse par passion, Michael Prüfer est aussi praticien par raison. Son choix entre

le ski ou les études, il l'a fait à l'âge de treize ans, dans son village, Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), devenu la « banlieue olympique » d'Albertville. Ses qualités de skieur et d'excellent glisseur, décelées très tôt par ses entraîneurs du club des sports de La Plagne, lui auraient permis de suivre sans difficultés les traces qui mènent jusqu'au « cirque blanc ». Il a préféré consacrer une blouse et faire des études à temps complet. « C'est au moment où celles-ci devenaient moins contraignantes — en troisième année de fac — que le ski de vitesse a été relancé en France », explique Michael Prüfer, qui profite de cette situation pour chausser à nouveau des skis et reprendre la compétition, mais cette fois dans la seule discipline du « K.L. » dont il devient, à partir de 1984, l'un des meilleurs spécialistes français en frôlant les 190 km/heure. Une tête bien pleine et des muscles bien faits sont à l'origine de ses succès actuels.

Le responsable du service course des skis Dynamic, Paul Rembia, estime que « la démarche scientifique » de son coureur, qui est présent en permanence aux côtés des techniciens de la société lors de la mise au point du matériel, a été à l'origine des progrès très rapides réalisés au niveau tant de la structure que des semelles des skis de vitesse. « Des professionnels comme lui, on n'en a jamais vu de niveau dans le ski », estime le technicien.

De la même manière, Michel Prüfer s'est beaucoup investi dans les études menées à la soufflerie de l'Institut aérotechnique national de Saint-Cyr-l'Ecole. Il y a testé les combinaisons et étudié les meilleures positions de recherche de vitesse qu'il doit prendre pour obtenir les plus rapides accélérations en course.

Le « K.L. » est si ski que la formule l'est à l'automobile. « Un laboratoire et un champ d'expérimentation des techniques du futur » prétend le champion du monde, qui se considère d'abord comme un

« pilote d'usine » au service d'industriels qui, en échange, lui donnent les moyens, notamment financiers, de satisfaire sa passion, la vitesse. Le succès sportif de Michael Prüfer, il faut également le rechercher dans l'exceptionnelle aptitude de son corps à pénétrer dans l'air — son CX est de 0,0308 contre 0,200 pour les meilleurs coureurs de l'équipe de France de ski. Son gabarit — 1,70 mètre pour 70 kilos — rend aussi son corps très dense. Il a un autre avantage : « Des segments de membres plus longs que d'autres coureurs, notamment son tronc relativement long, me permettent de prendre la position de recherche de vitesse beaucoup plus facilement. »

Depuis son premier record du monde à Portillo, le skieur savoyard n'a pas négligé les retombées financières que pouvait lui apporter son aventure sportive à haute vitesse. « On peut gagner au « K.L. » cinquante d'argent ou un skieur classique de haut niveau. » Mais le champion, qui a obtenu l'autorisation de résider à Monaco depuis qu'il court sous les couleurs de la Principauté, refuse toutefois de spéculer sur le « K.L. » d'autres bénéfices. « A Monaco, un Français paie ses impôts comme tout le monde », précise-t-il. « La Fédération Française de Ski est une institution simple, efficace et sans problème. A vingt-huit ans, j'ai besoin de simplicité. Ma fédération m'autorise à être mon propre entraîneur et mon propre patron. »

La Fédération Française de Ski ne semble pas avoir voulu retenir ce skieur un peu trop indépendant, et qui vivait quelque peu en dehors des normes habituelles du ski français. Ce scientifique exigeant se « félicitait-il pas récemment encore de peu d'échos que rencontraient, au sein de son ancienne fédération, la vitesse, banc d'essai et laboratoire exceptionnel de recherches dans les domaines aussi importants pour le ski alpin que sont : préparation physique, ski, plaisir, aérodynamisme et préparation psychologique ?

CLAUDE FRANCELON.

GOLF : Open de Cannes-Mougins

Pitié pour « Seve »

Le Sud-Africain Mark McNulty a remporté, dimanche 17 avril, l'Open de Cannes, doté de 2 millions de francs de prix. Avec une dernière carte de 66, c'est-à-dire à 6 en dessous du par, sur le tracé de 6 255 m du Louisa-club de Cannes-Mougins, McNulty termina avec trois coups d'avance sur deux Américains, Joey Stadel et Ron Commens. Le cheque du vainqueur était de 330 000 F. Champion en titre et idole des lieux, l'Espagnol Severiano Ballesteros ne passa pas vendredi 15 le « cap » éliminatoire.

CANNES correspondance

Vendredi soir, l'affiche de l'Open de Cannes était primée : elle présentait « Seve » Ballesteros, au drive, impérial. Image rappel de sa

victoire 1987 étonnante. Or cette année, Ballesteros fut loin de son apogée, fatigué, sans « jus ». Un somnambule, incapable de passer le cap des deux premiers trous. Que lui était-il arrivé depuis l'an dernier ? Excepté le triomphe collectif de la Ryder Cup, on n'est pas le titre européen remporté à Majorque lors de la première épreuve de la saison qui peut combler, dans son palmarès, le manque de titres nationaux depuis maintenant quatre ans. Il le sait. Il le sait trop bien. Mais à trop vouloir prouver sa valeur, il s'égaré. Lui dont le génie détonne dans un jeu où la pondération prime, il est amené par son insouciance, lors des tournées majeures, à réfléchir. Trop peut-être.

Un long repos en hiver ? Il l'a fait l'année dernière. Davantage de préparation physique ? Adopté, notamment à l'aide de longs parcours en vélo. Réduction de son programme pour mieux cerner ses objectifs prioritaires ? « Seve » est d'accord.

Portant, toujours et encore, les titres majeurs lui échappent. Et au moment où il arrivait à Cannes dans la foulée d'une décevante ozéenne place au Masters d'Augusta, il était remplacé au dixième rang mondial par l'Écossais Sandy Lyle. L'année dernière, Ballesteros portait dans son sac le lourd fardeau d'une défaite en barrage à Augusta. Cette année, pour être moins cicatrie, il faut croire que la déception l'avait davantage marqué. Il insista sur la fatigue qu'il ressentait, le vide nerveux, l'absence d'influx. « J'avais tellement dormi la-bas », avoua-t-il. Et de parler des vertus du vainqueur européen du Masters, injustement ignorés à son sens. Comme si la notoriété grandissante d'autres joueurs européens pouvait le protéger des excès qu'il en subit. « Seve » a besoin de souffler », confiait le joueur espagnol Manuel Piñero. Et fait, Ballesteros a eu l'occasion à Cannes. Son départ précipité ne laisse pas le vide que l'on craignait. Sous le soleil, une foule de commissaires étaient au rendez-vous pour suivre McNulty, mûrissant, superbe joueur de ses moyens et mieux sûr, ainsi que Joey Stadel, un invité américain, qui ne jouait pas les touristes.

Ce ne fut pas seulement un soulagement pour les organisateurs. Ce fut également un commencement de preuve : la foule française voit plus loin que le seul nom du champion espagnol. Voilà peut-être l'annonce d'un léger répit pour une star sur la brèche depuis quatorze ans. MARC BALLADE.

CYCLISME : Liège-Bastogne-Liège. — Après la réussite inattendue de Dirk de Mol sur les pavés du Nord et l'exploit de l'Allemand Götz mercredi 13 avril à Huy, le succès que vient d'obtenir le routier néerlandais est sans doute le plus logique : Van der Poel qui s'était abstenu de participer à la Fête de Wallone, aborde Liège-Bastogne-Liège en possession de forces neuves. Au terme d'une course musclée à travers les Ardennes belges, il a battu au sprint, sans la moindre difficulté, Dennis et Miller, qui ne figuraient ni l'un ni l'autre sur la liste des favoris.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationaux I (quarts de finale retour)

Limoges b. Mulhouse	130-100
Ortès b. RCF Paris	92-81
Nantes b. Monaco	86-62
Cholès b. Valenciennes	75-64

(Lyonneaux, Ortès et Cholès sont qualifiés pour les demi-finales. Le match Monaco-Nantes désignera mardi 19 avril l'adversaire de Cholès.)

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division (troisième journée)

Saint-Etienne b. Monaco	3-0
Lille b. Bordeaux	1-0
Marseille-Racing et Nîmes	1-1
Marseille b. Lens	4-1
Montpellier b. Metz	1-0
Auxerre et Le Havre	1-1
Toulon b. Laval	3-0
Brest b. Cannes	1-0
Nantes et Paris-SG	0-0
Nice b. Toulouse	3-0

Classement. — 1. Monaco, 44 pts ; 2. Bordeaux, 39 ; 3. Marseille, 38 ; 4. Marseille, 37 ; 5. Montpellier et Saint-Etienne, 36.

Deuxième division

GROUPE A (troisième journée)

Sochaux b. Sète	4-2
Le Havre et Lyon	1-1
Ajaccio b. Mouscron	2-1
Grenoble b. Albion	3-1
Nîmes et Martigues	1-1
Châteauroux b. Bastia	3-0
Clermont-L. b. Dijon	3-0
Orléans et Le Puy	0-0
Guingamp b. Troyes	2-0

Classement. — 1. Sochaux, 55 pts ; 2. Lyon, 38 ; 3. Mouscron, 37 ; 4. Albion, 34 ; 5. Châteauroux-L. et Nîmes, 32.

GROUPE B (troisième journée)

Rouen et Strasbourg	1-1
Reims et Caen	1-1
La Roche b. Nancy	2-0
Mulhouse et Besançon	0-0
Angers b. Rennes	3-0
Lorient et Dunkerque	1-1
Valenciennes b. Quimper	1-0
Evreux MF-77 b. Abbeville	2-0
Saint-Dizier et Guingamp	0-0

Classement. — 1. Strasbourg, 44 pts ; 2. Caen, 41 ; 3. Rouen et Mulhouse, 35 ; 5. Nancy et Angers, 34.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (deuxièmes)

Toulouse b. Toulon	27-7
Dax b. Grenoble	13-9

Tennis

TOURNOI DE NICE (deuxièmes)

Leconte (Fr.) b. Chesnokov (URSS)	4-6, 7-5, 6-3 ; Forêt (Fr.) b. Forêt (Fr.)	6-3, 7-6 (7-3)
Finals. — Leconte b. Forêt, 6-2, 6-2 ; Chesnokov b. Forêt, 6-2, 6-2 ; Forêt b. Chesnokov (Bel.)-Nargis (It.), 4-6, 6-3, 6-4.		

ATHLÉTISME : marathon de Rotterdam

Près des 20 km/h de moyenne

L'Éthiopien Belayneh Dinsamo, trente et un ans, a amélioré, le dimanche 17 avril à Rotterdam, la meilleure performance mondiale du marathon en couvrant les 42,195 km en 2 h 8 min 50 s. Le précédent record, obtenu depuis 1985 par le Portugais Carlos Lopes en 2 h 7 min 12 s, avait été établi sur ce même parcours. L'épreuve hollandaise de samedi, dimanche, sa réputation de prestige puisque le deuxième de la course, le Djiboutien Ahmed Saleh, a également battu le performance de Lopes en 2 h 7 min 7 s. Deux autres Ethiopiens, Buti et Mekonnen, ont terminé en moins de 2 h 10 min.

Dinsamo a franchi le mythique barrage des 20 km/h de moyenne. Il s'en est fallu de 15 secondes pour que ce policier quasiment inconnu d'Addis-Abebe réalise le rêve de tout coureur de fond. Né en 1957 sur les hauts plateaux éthiopiens, Belayneh Dinsamo a défrayé la chronique pour la première fois en 1986, il avait terminé deuxième du marathon de Tokyo en 2 h 8 min 29 s, améliorant son record personnel de quelques 20 minutes. Dans la foulée, il gagnait le marathon des Goodwill Games à Moscou, avant de retourner à l'anonymat : son nom ne figura pas parmi les cinquante meilleurs performeurs mondiaux de l'année 1987.

Ainsi que Carlos Lopes avait établi son record en parcourant les 20 derniers kilomètres en solitaire, Dinsamo a profité du rythme régulier imprimé dès le départ de la course par ses compatriotes Buti et Mekonnen, et par le Djiboutien Saleh. L'éthiope dans les derniers hectomètres, ce dernier aura la possibilité de prendre sa revanche au marathon olympique de Séoul. Les Ethiopiens, eux, n'y seront pas, pour raison politique.

Lutte contre l'apartheid

Un an de suspension pour Zola Budd

L'avenir sportif de Zola Budd, l'athlète britannique d'origine sud-africaine, s'est considérablement assombri après la décision du Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), réuni le samedi 16 avril à Londres, de demander à la Fédération britannique, le British Amateur Athletic Board (BAAB), de la suspendre de toute compétition internationale pendant au moins douze mois. C'est-à-dire de la priver des Jeux de Séoul.

Le Conseil a estimé que « le comportement de Zola Budd avait été contraire à l'esprit de la réglementation internationale ». Une attitude de nature à « saper les efforts de la FIAA pour isoler l'apartheid ». Les dirigeants de la Fédération internationale ont menacé de bannir la Grande-Bretagne de toutes les grandes rencontres internationales et Zola Budd n'est pas radiée.

La Fédération britannique se réunira le 24 avril pour examiner la situation, mais déjà des athlètes britanniques se sont prononcés pour que le BAAB rejette la demande de la Fédération internationale, « et même si, précise l'un d'eux, Kevin Forster, cela implique qu'aucune équipe britannique ne se rende aux Jeux olympiques ».

Zola Budd n'avait pas été incorporée à l'équipe de Grande-Bretagne de cross-country pour les championnats du monde disputés à Auckland le 27 mars dernier à la suite d'une menace de boycottage des pays africains. C'est le même risque qui pèse sur les JO de Séoul et dont Zola Budd devrait faire les frais.

FOOTBALL : une sanction de l'UEFA

Koeman, l'aveu condamné

L'international néerlandais du PSV Eindhoven Ronald Koeman ne jouera pas le mercredi 20 avril avec son club contre le Real Madrid en demi-finale retour de la Coupe d'Europe. La commission de discipline de l'UEFA l'a condamné, le samedi 16 avril, à trois matchs de suspension. Le joueur a été sanctionné pour avoir tenu « des propos nuisant au crédit du football ». Dans une interview au journal néerlandais Sport International, il avait expliqué que l'agression de son équipier Gilheus sur Tigana au cours du match PSV-Bordeaux du 2 mars avait été préméditée. L'auteur de ce que Koeman appelait « le coup mortel » sur le capitaine gironnais n'a pas encouru le moindre réprimande. Pour avoir naïvement révélé au grand jour les mœurs du football de haut niveau, Koeman le regrette jouer depuis la tribune. L'UEFA a rétabli la loi... du silence.

contestent les résultats du tournoi de réfugiés palestiniens... [The text is partially obscured and difficult to read due to the image quality.]

سكروا من الاجل

صکرا من الاحمل

Culture

MUSIQUES

Une création de Robert Ashley à Marseille

Le regard du muet

Ça parle et ça ne dit rien. Ça décrit et ça n'évoque rien. C'est incompréhensible, pourtant pas compliqué. C'est subtil, beau. Qu'est-ce que c'est ?

La question reste posée depuis dix ans, date à laquelle, approximativement, le Festival d'Automne a fait connaître aux Français le deuxième grand Bob de l'Amérique branchée : après Bob Wilson, Bob Ashley.

Wilson n'a cessé de changer. Il a mis en scène Jessie Norman, chorégraphe Debussy, brouillé les perspectives de l'opéra, trahi les répétitifs purs et durs, rompu avec l'esthétique babas. Cela pour évoquer que le versant de son travail que la musique concerne directement.

Ashley, lui, demeure. Tel qu'il était dans *Perfect Lives* (1980), rapporteur furtif et occasionnel, l'animateur éclairé sans l'habit de lambris. Dit en français par une récitante, puis psalmodié en stances régulières par le baryton Tom Buckner, le texte qui semble servir de prétexte à la dernière performance d'Ashley ressortit lui aussi de l'observation persévérante. On y parle de portes, de tables, de cafés, de téléphones branchés ou débranchés, d'interlocuteurs muets, on sait exactement si les ampoules sont éteintes ou allumées. Mais pas plus de vie que de

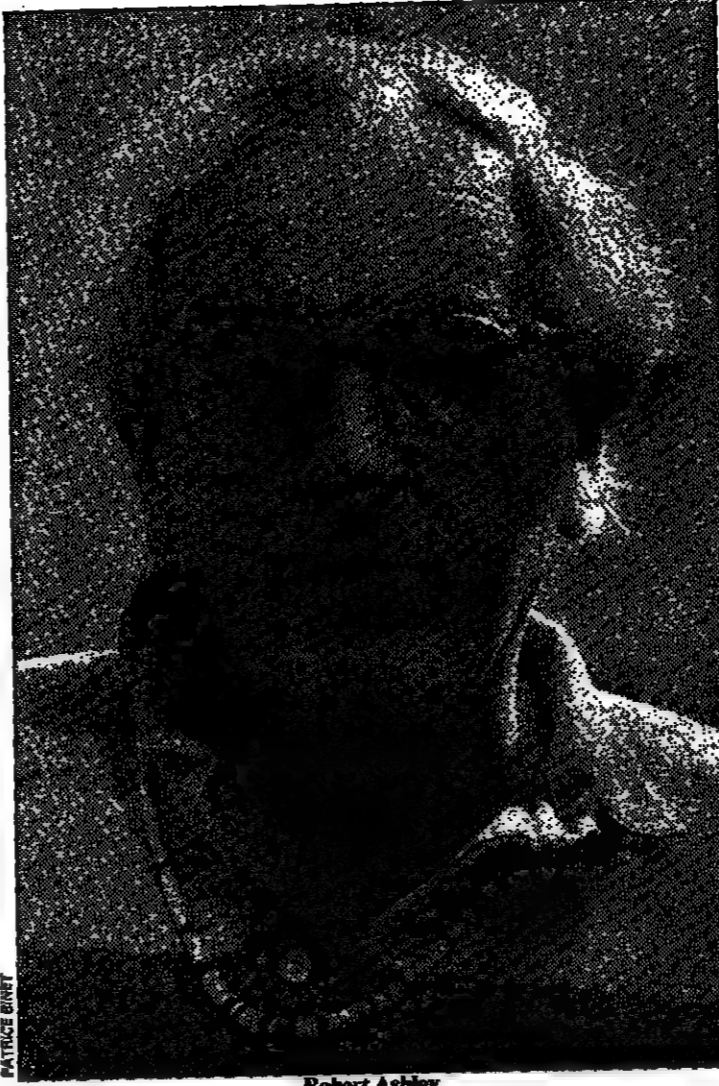
sens n'est livré dans ce paquet magnifiquement emballé (le son Ashley, voix, piano et synthé superposés, est en soi un bric-à-brac). « *Vaillâ longtemps que je suis qu'il n'y a pas de paroles* », dira le narrateur sans identité : de la fable, seule la morale est ainsi exprimée.

A défaut de sens : du texte, de l'insolite, de la beauté. C'était l'esthétique de la *Lettre à la Reine Victoria* à laquelle cet *Aficonado* fait beaucoup penser : la grille Bob Wilson du milieu des années 70. L'idée d'y renoncer ou même de la faire évoluer semble étrangère à Bob Ashley, ainsi fondamental dans la répétitivité. Le synthé de Paul Shore dégrine incessamment les mêmes intervalles. Le baryton psalmodie son éternel *Bolero* de Ravel. Gene Tyranny est là : toujours le même pianiste, toujours son même petit swing, intermédiaire et triste. Ashley, également à son clavier, ne doit pas enfoncer plus de cent notes en une heure et quart, et encore, plus-simo. « *Expliquez-vous, c'est insensé* », se plaignent avec véhémence des choristes disséminés dans le public après vingt bonnes minutes consacrées à la lecture chantée des petites annonces.

Mais il faudra vite déchanter : les phrases qui sortent de la bouche du baryton semblent du coup réfrigérées, hachées à blanc comme par la voix d'un ordinateur. Pris à partie, le narrateur s'est encore un peu plus robotisé...

ANNE REY.

(1) El *Aficonado*, auquel collaborait le groupe vocal marseillais Musicotrois, ouvrait le festival annuel du GMEM, réédité cette année à trois jours et cinq concerts au Théâtre de la Cité. Téléphone du groupe : 91-91-10-16.



Robert Ashley

DISQUES

Schütz révéle par l'Ensemble Sagittarius

Plus de vingt ans que la petite firme Stil rame courageusement et contre-courant des engouements et des « coups » médiatiques qui, trop souvent, réduisent la vie musicale, chez nous, à une façade sans vraie racine. Dans des conditions toujours plus difficiles (faute de moyens de production et de diffusion), elle vient de lancer un nouveau défi en publiant simultanément en cassette audio-numérique DAT et en compact (*Le Monde* du 15 mars) le premier enregistrement d'une jeune chorale française, l'Ensemble vocal Sagittarius, hommage au nom latin de Schütz, le père de la musique allemande, un siècle avant Bach.

Michel Laplénie, directeur du groupe, vone à Schütz un culte fervent. Baryton bien connu des « baroques » - il appartient aux Arts florissants de William Christie et a longtemps œuvré avec l'Ensemble Clément Janquin - il s'avoue fasciné par la double dimension, musicale et spirituelle, de Schütz, l'un des créateurs essentiels du dix-septième siècle avec Monteverdi (qui fut sans doute son professeur à Venise en 1628).

Deux ans d'un travail opiniâtre ont hissé l'ensemble au niveau des meilleurs *consorts* européens. Germaniste de formation, Laplénie est un perfectionniste, attentif à la prosodie, à l'expressivité d'un chant rythmé par le pouvoir du mot, par les « affetti » des sentiments. Schütz, souvent piégé en France par une injuste réputation d'austérité, y gagne une couleur et une jeunesse nouvelles.

Le choix des œuvres enregistrées suit une progression exemplaire. Elles sont tour à tour empruntées au glorieux recueil des *Psalms* de David (1619) : le compositeur y est comme à l'école de la manière vénitienne de Giovanni Gabrieli, avec ses chœurs, ses rutilances, cet instant d'un espace sonore à l'habitier. Puis aux *Conciones Sacras* (1625) qui, sous un éclairage plus intime, tracent de clairs-obscurs caravagesques, vibrent d'un piétisme exacerbé. Enfin, à la *Geistliche Chormusik* (1648) qui revient, du moins quant à l'écriture, à la grande tradition contrapuntique de la Renaissance. Pour conclure sur l'ineffable ascension du *Magnificat allemand* (1671), chant du cygne qui retrouve significativement la technique du double chœur à la vénitienne.

As terme de ce disque emblématique, enregistré dans une petite église du Gers avec tout l'éclat et les perspectives acoustiques désirés, la boucle est bouclée. Schütz rayonne d'une exacte lumière mystique et humaine. Comme souvent, il s'inscrit bien dans le sillage de l'Inventive Italia.

ROGER TELLART.

★ Un CD ou une cassette audio-numérique SGL.

Autoportrait de Clash

Clash fait partie de ces groupes rancuniers qui ont usiné leur aventure loin du monde des faiseurs et des exploitations méthodiques des sons fabriqués, trafiqués, selon le vent du moment. Avec pour point d'appui l'héritage de vingt-cinq années de rock. Joe Strummer, Mick Jones, Paul Simonon et Topper Headon se sont comportés comme des artistes, sans être pressés par une quelconque nécessité, sans se soucier des impératifs de l'industrie phonographique avec lesquels ils sont entrés plusieurs fois en conflit. C'est ainsi que le groupe londonien s'est forgé un langage différent, riche de sons et de cris, de plaisir pur et d'excitation animale, de violence et de force.

Quinze ans après le début de leur aventure, voici le premier volume (sous forme d'un double album) de l'histoire du groupe. Vingt-huit titres enregistrés entre 1977 et 1982. Un autoportrait réussi. Et bienvenu.

C. F.
★ Double album, microsillons et en CD : CBS.

Johnny Griffin : « The man I love »

Le son de Johnny Griffin est large, impétueux, torrentiel. Surnommé « le petit géant », il poursuit une carrière dont on ne mesure vraiment l'importance que plus tard. Ce disque enregistré à Copenhague en 1967 donne une idée exacte de son talent. Kenny Drew et Jimmy Heath, alors en Europe, le servent avec la jubilation des retrouvailles. Quant au bassiste, c'est le seul indigène de l'aventure : Niels Henning Ørsted Pedersen.

★ 1 CD Black Lion : BLCD 760 107.

danse

20 h 45
mar. 19, mer. 20 ven. 22
sam. 23 avril

PHILIPPE DECOUFLE
COMPAGNIE DCA
création pour 4 danseurs
TECHNICOLOR
à partir du mer. 27 avril

CAROLYN CARLSON
création pour 10 danseurs
DARK

PRIX 52 F LOC. 42 74 2277
2 PLACES DU CHATELET

Mort du pianiste Youri Egorov

Le pianiste d'origine soviétique Youri Egorov est mort samedi 16 avril chez lui, à Annecy, d'une méningite provoquée par le virus du SIDA. Il était âgé de trente-trois ans.

« Un nouveau Lipatti ? », s'interrogeait Jacques Louchamp en découvrant, voici seulement sept ans, l'extraordinaire talent de ce jeune Soviétique passé à l'Ouest. Prémotivé au même âge que le légendaire pianiste roumain laissant derrière lui un trop petit bouquet de disques merveilleux (*Carnaval et Papillons* de Schumann, concertos de Mozart et l'*Empereur* avec Sawallisch, *Préludes* de Debussy, récemment réédités en compact chez EMI). Laisant le souvenir aussi d'un être lumineux, en paix avec lui-même.

Malade d'un cancer des reins, d'une terrible maladie dont les conséquences cérébrales devaient, dès l'été 1987, l'empêcher de jouer. Officiellement guéri en novembre dernier, Egorov avait alors entrepris

une tournée en Allemagne et dans le nord de la France qu'il n'avait pu achever. Sa réputation, il la devait à René Martin, premier à l'avoir invité au Festival de La Roque-d'Anthéron. Curieusement, les grandes institutions parisiennes l'avaient toujours boudé, et son contrat avec sa marque de disques n'avait pas été renouvelé. Il était pourtant de ces très rares pianistes dont on peut oublier la virtuosité, une virtuosité chez lui poignée à la russe, mais tout entière au service du cœur et de l'imagination.

Son idéal n'était pas Lipatti mais... M. Ravel, chef d'orchestre de Leningrad, dont il nous avait dit admirer l'extrême sobriété d'apprentissage, caclant toutes les violences et tous les excès. C'est ainsi qu'il jouait, totalement détaché au clavier, très avant de ses gestes, d'un calme absolu, mais aussi capable qu'un Richter de déchainer (dans Prokofiev ou Schumann) des démons intérieurs et d'angoissantes fantasmagories à une sonorité d'une incroyable subtilité.

CALENDRIER

Hanna Schwarz à Athènes. - A l'heure où paraît la première biographie en français de Clara Schumann (Laffont), l'œuvre de cette musicienne oubliée, compositeur et pianiste, sort de l'ombre. Accompagnée par Denis Russell-Davies, la soprano allemande Hanna Schwarz chante donc Robert et Clara Schumann, Gustav Mahler et Alma, ainsi que Cage, Copland et Wagner.
★ Lundi 18, 20 h 30. Tél. : 47-42-67-77.

Dumay et les Japonais à Pleyel. - Seconde tournée en Europe, plus de vingt ans après sa création par le gouvernement nippon, de l'Orchestre symphonique de Tokyo, qui a beaucoup enregistré (chez Denon) avec l'un de ses principaux chefs invités, le Français Jean Fournet. C'est Hiroshi Wakagami, son nouveau patron, qui dirige cette fois dans Mozart, la *Quatrième*, de Brahms et de Tchaïkovski. Soliste : Augustin Dumay, qui a les moyens de renouveler cette œuvre rebêchée.
★ Lundi 18, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-75.

Le Conservatoire à Orsay. - Saint-Saëns et son *Carnaval des animaux*, Chabrier, ses *Valses romantiques pour deux pianos*, et Schumann au sommet, dans le très rare *Andante et variations* dans la version pour deux pianos, car et deux violoncelles. Par les meilleurs sujets du Conservatoire.
★ Mardi 19, 12 h 30 (auditorium) et jeudi 21, 18 h 30 (salle des Fêtes). Tél. : 54-49-48-14.

★ King Priam», de Tippett, à Nancy. - Un épisode de *l'Illiade* adapté pour l'opéra par Sir Michael

Tippett, le Dutilleul anglais, dont la notation semble enfin traverser le Channel. Mise en scène : Antoine Boursicler. Direction : Paul Daniel. Le rôle-titre du vieux roi de Troie est chanté par le baryton Norman Bailey, qui a enregistré chez Decca. Celui d'Hécube par le soprano Marion Styvesse.
★ Opéra de Nancy, les 19, 22, 24 et 26. Tél. : 83-52-08-54.

Oleg à la radio. Bouzine aux *Champs-Élysées*. - Un violoniste français, prix Tchaïkovski à Moscou en 1986, joue le *Concerto à la mémoire d'un ange*, de Berg avec le NOP dirigé par Marek Janowski. Un pianiste soviétique, Stanislas Bouzine, prix Chopin à Varsovie en 1985, consacre sa virtuose musclée au *Duo concerto*, de Rachmaninov, avec le National, sous la baguette de Ferdinand Leitner.
★ Mercredi 20, grand auditorium, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Jeudi 21 et vendredi 22, 20 h 30. Tél. : 42-30-36-37 (Bouzine).

Natalia Gutman à Pleyel. - Encore une bête à concours, elle aussi de nationalité soviétique, violoncelliste que Sviatoslav Richter aime avoir à ses côtés, signataire d'un récent contrat chez RCA. Dans le *Premier Concerto pour violoncelle* de Saint-Saëns, qu'elle donne avec l'Orchestre de Paris et Rudolf Barshai (qui remplace à la tribune Alain Lombard).
★ Mercredi 20 et jeudi 21, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

Murray Perahia à Pleyel. - C'est décidément la semaine des solistes ! Murray Perahia le mozartien, dont une intégrale des concertos de Beethoven avec le

Cimarosa et Gluck à Monte-Carlo

Résurrections contestées

Deux productions hongroises à Monte-Carlo : un beau film sur l'Orphée de Gluck compense en partie l'exhumation d'un Cimarosa de série B.

Avant-courrier des festivals français, le Printemps des arts de Monte-Carlo présente en avril des ballets et concerta de qualité (Les Arts Florissants, Alfred Brendel, Renata Scotti, le Quatuor Orlandi, etc.), et une surprise délicate pour les amateurs d'art lyrique : c'est fait d'ailleurs le délicieux *Chinoise*, de Gluck, et, ces derniers jours, *Il pittor parigino* (le Peintre parisien), de Cimarosa.

La trouvaille est moins heureuse : Cimarosa a sans doute bécoté cet opéra bouffe commandé par le Théâtre de la Vallée de Rome pour le carnaval de 1781, sur un livret inspiré de son faiseur habituel, l'abbé Petrosellini. Burlesque, une femme savante, est amoureuse d'un peintre parisien, mais, pour disposer d'un héritage important, elle doit épouser un baron marseillais, sinon le legs ira à sa cousine Clotilde, laquelle est amoureuse du baron ! Assés peu idéaliste, les personnages auront bien du mal à renouer à l'argent, mais les couples finiront par s'apparier selon leurs sentiments.

Cimarosa n'est pas encore l'auteur de *Marriage secret* (1792), mais ce n'est pas de voir que, à trente-deux ans, il peut enfiler à quatre hautes des formules passe-partout avec un peu de grâce et l'invention mélodique. A part quelques airs à fioritures plus soignées et un ou deux ensembles prismatiques, les parties vocales sont à déplorer car instrumentales, d'une platitude effrayante.

C'est d'après une partition consignée à Estacosa, corrigée et arrangée

par Haydn en 1789, que l'œuvre a été ressuscitée par le Festival d'été de Budapest et enregistrée pour Hungaroton (1) avec les mêmes interprètes. La direction de Tamas Pal avec l'Orchestre Sallier et la mise en scène ne sont pas plus convaincantes. Parmi les chanteurs, Josef Gregor dessine à gros traits un amoureux préfacé par le baron Ochs, tandis que Gergely Gábor, aimable ténor amoureux, et le péculant Clotilde d'Eva Vámosy tirent leur épingle du jeu.

Pendant le Printemps des arts se déroule également le Festival de films d'opéra qui, à côté de productions classiques, a vu la *Don Giovanni* de Leosley, nous proposant un curieux film hongrois d'Istvan Gal sur l'Orphée de Gluck (version italienne de 1762).

C'était une gageure que de tourner en décors naturels une œuvre dont la majeure partie se passe entre-tombe, mais le scénographe Tamas Zankó a choisi des lieux splendides, éboulis de rochers, crevasses, montagnes géophantasmagoriques par l'érosion, grottes aux stalagmites fantasmagoriques, et la grande errance d'Orphée à la recherche de son épouse prend une force, une dimension déclinatoire, et se déroule dans des paysages étés, avec des rivières de paysages, des troupeaux, et de vécus pâturages inondés de lumière pour les Champs-Élysées.

Ruptures de style

Les funérailles d'Eurydice, dans le vent, au bord de la mer démontée, la légère marche rapide du cortège, les chevaux qui se cabrent lorsque la flamme jaillit du bûcher, et, au lever du jour, Orphée recueillant les cadavres de sa femme, ce sont là d'admirables visions qui resteraient et vivraient la musique.

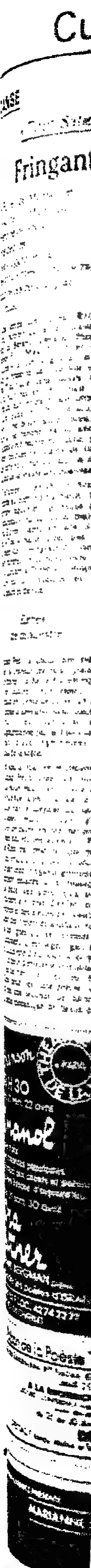
Pourquoi faut-il que les Prins partent de l'ère comme des poines de la guerre ? L'anglais dans la boue et faisant des gestes atmosphériques, et que les ombres heureuses dessinent des figures géométriques, noyées dans leurs lentes voiles blanches sous le soleil de l'éternité ? Ces ruptures de style rétrospectives ou nauvais théâtre dans du par scénariste. Il faut dire que Istvan Gal n'est jamais plus en phase avec le séquentiel ininterrompu de Gluck, surtout la remontée d'Eurydice à travers les entrailles de la Terre qu'il ne sait plus comment rendre vraisemblable. Moyennant quoi, il s'est vengé d'elle... on ne le reconnaît pas. Et Orphée retrouve dans la forêt inverse, les beaux horizons, les montages et la mer qui borde sa patrie.

Bonne interprétation musicale de Lajos Miller et Meddélana Bonifacio (double par des acteurs) avec l'Orchestre Franz-Liszt, dirigé par Tamas Vassay, beaucoup plus incisif et émouvant que lorsqu'il joue du piano. Un film sans doute imparfait, mais original, qui mérite d'être vu.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Deux disques compacts, EMI 1297/79, diffusion Harmonia Mundi.

A. R.



Culture

DANSE

« Tout Satie », de Roland Petit

Fringants gymnastes

Le Ballet de Marseille présente un charmant exercice de style, sans décors. Cela n'aggrave pas ses problèmes financiers, mais ne les résout pas non plus...

Les temps sont durs. Roland Petit, l'homme qui a fait travailler pour lui Béatrice, Deshay, Pléssier, Léonor Fini, Max Ernst et tant d'autres... présente sa nouvelle création, *Tout Satie*, sans décors. Cela ne lui était pas arrivé depuis quarante ans, aux temps de son impétueuse jeunesse (*Pas d'Action*, 1949). Une boîte noire, donc, où seule la fine trachée des portants de costumes a été peinte en blanc, pour tracer quelques verticales de clarté dans cette nuit. Parfait pour le compositeur de la *Messe des pauvres*.

Costumes à tee-shirts blancs (frappés au son d'Erik Satie, dans l'écriture rythmique qu'il affectionnait), pantalons en mailles noirs. Signés Gianni Versace, il est vrai. « Tout Satie, c'est une blouse, bien sûr : l'intégrité du compositeur durcit trois bons soirs (on l'a vu naguère à l'Opéra-Comique), l'affaire est ici exposée en une petite heure et demie.

Excès de modestie

Roland Petit a choisi des gibsons écrits ou transcrites pour piano à quatre mains : la *Belle Excentrique*, *Rêverie*, quatre *Grandes Etudes*, *Un Morceau en forme de poire*, un peu de *Masses d'ensemble*, *Jack in the Box*. C'est joué avec une malice gourmande par le duo Corra-Everjean, placé légèrement en contrebas de la scène.

« J'ai voulu, tout en m'amusant, dit Roland Petit, offrir au ballet moderne pour moi, c'est-à-dire une chorégraphie dans laquelle je m'engageais par le langage du ballet traditionnel, mais j'étais d'un découvreur un autre, encore inexploré dans mes ballets précédents... » Partagé. Rien qui pose ou qui pose dans ces croquis à la pointe sèche, dansés par onze fringants gymnastes dévotement entraînés à la musique. Soles, duos, sextuors, quatuors s'accrochent à vitesse d'infanterie, avec des attitudes et des sorties de prestidigitateur, des symétries voudraient rompes, des lignes qui se forment et s'évanouissent. C'est léger, gai, désinvolte, assisimé d'humour — et parfois d'un zeste d'érotisme vite dilué. Mine de rien, tout cela est très difficile pour les interprètes qui n'ont pas une seconde de détente dans cette mécanique de haute précision.

chanson
18 H 30
jeu. 21 ven. 22 avril

Imanol
Une Voix
des romances populaires
d'Espagne aux chants et poèmes
du Pays Basque d'aujourd'hui
ven. 29 sam. 30 avril

Ort Shtzer
DAVID BERGMAN para
Chanter les poètes d'ISRAËL
PRIX 52 F LOC. 4274 2277
2 PLACE DU CHATELET

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau, 14^e Halle, 4236753
Jeu 21 Avr 20 h 30

A LA RECHERCHE DE GARCIA LORCA
LECTURE-CONFÉRENCE avec RICHARD ALBA, Claude TIBBANI,
monocle et par Michel de MADRID.
de 26 au 30 Avril - 3 et 4 Mai 20 h 30

DUENDE
SPECTACLE simple, subtil et interprété par CHARLES GONZALES

Un grain de sable quelque part

« Nos costumes à Paris deviennent problématiques. Lorsque nous avons donné le *Chat botté* au Palais des congrès, malgré deux sponsors et cinq semaines de succès nous sommes restés vides de... Mais lors de notre saison au Palais des sports, avec les grèves et le froid, nous avons perdu 2 millions. Le palais Garnier ? Je devrais y présenter les intermittences du cœur en juillet. Mais les machinistes partent une semaine plus tôt en vacances parce qu'ils doivent rentrer plus tôt pour Rigoleto) j'ai reçu la facture pour une autre équipe de machinistes : elle était lourde, j'ai renoncé.

Ce qui rend Roland Petit plus amusant, c'est la suite en somnambulisme d'un projet qui lui tenait à cœur : la création, à Marseille, d'une école de danse. Le lieu est prêt, dans le quartier Saint-Just ; le concours d'architecture s'est déroulé, les plans sont là ; l'argent est là (ville, Etat, région). Or rien ne se fait depuis deux ou trois ans. Pourquoi ? Geste évasif du chorégraphe : « Il y a un grain de sable quelque part. Dimanche, Marseille se doteait là de la grande école qui manque sur la banlieue méditerranéenne... »

On se gargarise beaucoup. Rue de Vais, de l'Année de la danse. Verra-t-elle l'asphyxie de la deuxième troupe de ballets nationale de France ? On rouvrira-t-on Roland Petit à son cher Satie, qui disait : « On ne gâte pas avec l'état de pauvreté et c'est signe des plus graves désordres ? »

SYLVIE DE NUSSAC.
(1) Le budget du Ballet national de Marseille est de 30 millions de francs : il reçoit 18 millions de francs de subventions et doit donc trouver 12 millions de recettes.

Communication

L'Espagne aura ses télévisions privées

MADRID de notre correspondant

Le vote est désormais libre pour les chaînes de télévision privées en Espagne. Le Congrès des députés a définitivement approuvé, le jeudi 14 avril, le projet de loi autorisant leur création, pratiquement un an, jour pour jour, après sa remise au Parlement par le gouvernement socialiste. Le texte a été obtenu que l'appui du parti a obtenu. Les formations d'opposition ont voté contre, le jugeant trop interventionniste.

La nouvelle loi prévoit la création de trois canaux privés, qui seront accordés, sous forme de concession, pour une durée renouvelable de dix ans. Les sociétés concessionnaires devront émettre à la fois à niveau national et régional, en fonction d'un plan technique qui sera élaboré par le gouvernement. Le programme minimum sera de quatre heures par jour et trente-deux heures par semaine, 40 % au moins des programmes devront être d'origine nationale, et 10 % produits par le propre titulaire de la concession. Le motif au moins des films diffusés devront être originaux des pays de la CEE. Quant à la publicité, elle ne pourra pas dépasser 10 % du temps total d'émission.

La loi dispose en outre qu'une même personne, physique ou juridique, ne pourra posséder plus de 25 % des actions d'une société concessionnaire (une disposition plus restrictive et limitant à 15 % le pourcentage autorisé pour les patrons de presse a finalement été supprimée durant le débat parlementaire). En outre, les actions possédées par des personnes de nationalité étrangère ne pourront pas dépasser 25 % du total.

L'approbation de la loi a mis en ébullition le monde de la presse, où figurent la plupart des postulants à la télévision privée. Le groupe de la famille Godo, qui possède le prin-

pal quotidien de Barcelone, le *Vanguardia*, et contrôle une radio, ainsi que le groupe Zeta, qui édite deux revues à Madrid (*Tempo et Inter-disco*) ainsi qu'un quotidien en Catalogne, sont parmi les candidats les mieux placés. Le Canal 10, fondé à Londres par d'anciens responsables de la télévision publique espagnole et qui a récemment commencé à émettre depuis la Grande-Bretagne à destination de l'Espagne, ainsi que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui s'est associée à une chaîne de réseaux régionaux espagnols et à une maison d'édition, figurent aussi parmi les concessionnaires potentiels. Enfin, plusieurs magnats étrangers, dont MM. Robert Maxwell (aujourd'hui

actionnaire du Canal 10) et Silvio Berlusconi, ont pris langue avec des groupes de presse espagnols pour étudier la possible formation d'une société commune.

Le porte-parole du gouvernement, M. Javier Solana, a estimé que les chaînes privées pourraient entrer en fonctionnement dès 1990. Plusieurs formations d'opposition ont cependant annoncé qu'elles déposeraient un recours pour inconstitutionnalité contre la loi. Si celui-ci n'a pas d'effet suspensif, il pourrait toutefois dissuader les éventuels postulants de se lancer dans l'aventure, tant que tous les points juridiques n'ont pas été définitivement dissipés.

THÉRIEY MALINAK.

Un projet de loi anticoncentration en Italie

M. Berlusconi devrait vendre « Il Giornale » pour conserver ses télévisions

L'accord conclu entre les partis du futur gouvernement italien (*Le Monde* du 13 avril) prévoit un système draconien pour la concentration multimédias dans la péninsule : nul ne pourra posséder à la fois des journaux et des chaînes de télévision.

Comme nous le signalait notre correspondant Jean-Pierre Clerc, cette disposition — découlant d'un accord général de gouvernement — résulte d'un compromis entre les partis. Chacun avait son idée sur le pourcentage maximal de la diffusion nationale des journaux à ne pas dépasser par un groupe également possesseur de télévisions privées. Au lieu des 10 % retenus par le Parti socialiste, des 20 % de la démocratie chrétienne, des 15 % du Parti républicain, le chiffre retenu est de 10 %, baptisé aussitôt l'« option zéro » par la presse italienne. Le système n'entrera toutefois en vigueur que si

le Parlement, qui décide en dernier ressort, parvient à voter une loi dont on parle depuis dix ans.

Si l'« option zéro » était appliquée, elle obligerait le groupe de M. Silvio Berlusconi à céder son quotidien milanais *Il Giornale*. En revanche, le magnat des télévisions privées pourrait conserver ses trois réseaux nationaux, dont un serait autorisé à réaliser un journal et des émissions nationales en direct (la fameuse « interconnection » demandée depuis 1976).

De plus, M. Berlusconi n'aurait plus à craindre la concurrence du groupe Fiat. Ce dernier, qui contrôle le *Stampa* de Turin et le groupe *Rizzoli della Sera*, soit près de 24 % de la presse en Italie, devrait en effet renoncer à son option prise en septembre dernier sur la chaîne de télévision T&E-Monte-Carlo Italie.

Documentaires en hausse, fictions et animations en chute

M. Jérôme Clément, directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), a dressé, mercredi 13 avril, un bilan satisfaisant des deux premières années d'activité de ce compte de soutien aux industries de programmes audiovisuels.

Créé par la loi du 30 décembre 1985, installé par M. François Léotard début juin 1986, ce mécanisme d'aide a permis, selon lui, « de surmonter la production française de fictions ». Ce compte sera doté en 1988 de 388 millions de francs, six cents millions s'ajoutent les 50 millions promis au titre de la privatisation de TF 1 et que l'on s'attendait plus.

Il y a chiffres et chiffres. Ceux tenus publics par Jérôme Clément et portant sur les années 1986 et 1987 ont le mérite de la transparence et de la clarté.

Fibiles, ils s'appuient sur les relevés dressés pour chacune des deux composantes du compte : la sélective (30 % de l'enveloppe) et l'automatique (70 %). Gages sur des critères stables, ils permettent de mieux cerner la politique de programmation des chaînes et l'état de la production audiovisuelle en France (fictions, animations et documentaire de création). Incontestables, ils éclairent d'une manière crue la légitimité avec laquelle MM. François Léotard et André Sautin avaient dressé, il y a un mois, leur propre bilan (*Le Monde* du 17 mars). Un « coup de patte » discret à la rue de Valois, que M. Clément, ancien conseiller à Matignon de M. Pierre Mauroy,

n'était sans doute pas mécontent d'administrer.

Non que les chiffres soient tous mauvais. Ils sont contrastés et incertains, en tout cas, à aucun optimisme près. Côté diffusion d'œuvres nouvelles, le récapitulatif dressé par le CNC recense une forte baisse de 1986 (442 heures au total) à 1987 (390 heures seulement), dont l'automne 2 - partie de haut il est vrai - a été le facteur principal. Conséquence, sans doute, des incessants changements de présidence dont la chaîne était alors victime depuis l'élection de M. Pierre Desgraupes.

Côté production, les tableaux calculés par le CNC montrent, au contraire, des mouvements de hausse. En 1986, cent vingt-quatre œuvres représentaient 530 heures de programmes et un devis total de 1,37 milliard de francs, ont bénéficié d'une aide du compte de soutien. L'année suivante, les chiffres ont bondi à deux cent vingt-sept œuvres pour un devis de 645 heures et un coût global de 1,65 milliard de francs. Duré et élevé ont donc progressé d'une année sur l'autre de plus de 20 % chacune.

Cette croissance générale, qui s'apparente pour une part à un phénomène de rattrapage — 1986 fut une année noire pour la production, — masque toutefois de profondes inégalités entre les différents genres. A la hausse, les documentaires (une centaine d'heures en plus), à la baisse — en volume — la fiction (les séries résistent mieux que les téléfilms). A la baisse encore, en nombre d'heures et en coût global cette fois, l'animation. Le directeur général du CNC notait même pour ce secteur un désintérêt presque complet des chaînes privées. « A quel prix de soutenir la production française et les diffuseurs préfèrent acheter des produits américains ou japonais ? », s'est-il interrogé.

Le compte de soutien, lui, a largement joué le rôle que ses promoteurs lui avaient assigné. Il a favorisé l'émergence d'un secteur privé de production moins dépendant des chaînes, malgré les tentations de l'intégration verticale. Il a aussi permis de résoudre les problèmes de la saison de conjoncture très perturbée par les changements brutaux de responsabilités dans l'audiovisuel, la privatisation de TF 1, la réattribution des cinquième et sixième chaînes, les déboires du plan

câble, etc. Mais pour tirer la création française d'aillours, il reste, selon M. Clément, encore trois défis à relever : une séparation plus grande des fonctions de diffuseur et de producteur pour laquelle il faudra sans doute légiférer ; un développement soutenu des coproductions internationales, notamment européennes actuellement en régression ; un retour vers une production haut de gamme de qualité, trop délaissée.

PIERRE-ANGEL GAY.

M. Murdoch accentue son contrôle sur Reuter

Le gouvernement australien vient de faire un pas en direction de M. Rupert Murdoch. Le secrétaire du Trésor, M. Paul Keating, a autorisé en effet le patron de presse américain à conclure sa participation dans la société Holding Australian Associated Press Pty Ltd (AASP). M. Murdoch envisageait de porter sa participation actuelle - 44,65 % - à 97,6 %, le reste étant aux mains des éditeurs de l'annuaire, le plus petit list du Commonwealth australien. M. Murdoch fait ainsi coup double puisque Australian Associated Press Pty Ltd détiendrait 7,75 % des parts de l'agence de presse britannique Reuter.

Mais M. Keating a aussi autorisé le patron de News Corp. à prendre des parts supplémentaires (11,6 %) dans le groupe de presse Australian Newsprint Mills Holding Ltd.

En revanche, M. Murdoch n'a pas été autorisé à augmenter sa participation dans l'agence nationale, le plus petit list du Commonwealth Press Information Services Pty jusqu'à 86 % comme il le demandait. Cette prise de contrôle totale a été refusée au titre de la loi sur les investissements étrangers en Australie et a permis au gouvernement de rappeler que M. Murdoch contrôlait déjà environ 60 % de la diffusion des journaux de l'île.

M. Michel Droit entendit par le juge Grélier. — M. Claude Grélier, juge d'instruction à Paris, a entendu, samedi 16 avril, pendant deux heures M. Michel Droit, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre M. Pascal Valéry-Radot, chargé de mission de la CNCI, responsable du dossier des radios locales et inculpé le 23 novembre 1987 de trafic d'influence. La veille, M. Droit avait été entendu par la police judiciaire dans l'enquête du parquet sur les liens financiers entre l'académicien et le groupe Hersant. Cet interrogatoire de près de six heures avait donné lieu à un conflit entre la direction de la PJ — agissant sous l'autorité du parquet — et le juge d'instruction, qui indiquait d'attendre M. Droit à la suite du premier interrogatoire. Une demande à laquelle la police avait, de façon très inhabituelle, refusé d'accéder.

Europe 1 : le départ de Charles Villeneuve et le retour de Jean Boissenois. — La direction d'Europe 1 a annoncé le départ de Charles Villeneuve, nommé conseiller à la direction de l'information de la station le 4 mars dernier. Cette décision a été prise, précise-t-on, d'un commun accord entre le journaliste et la direction d'Europe 1. De son côté, Jean Boissenois, qui fut longtemps chroniqueur au micro d'Europe et avait quitté la station il y a tout juste un an, reprendra chaque vendredi, à 8 h 15, une chronique économique.

Une histoire vraie.
Une comédie truculente et satirique.

Le Film de
CORENTIN



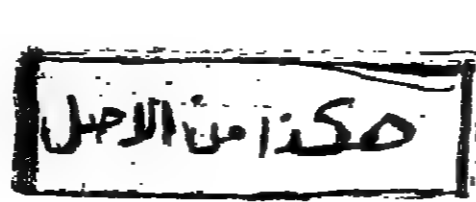
ou
les infortunes conjugales

ROLAND GIRALD ANDRÉA FERRÉOL PATRICK CHESNAIS MURIEL BRENER
OLIVIA BRUNALIX JACQUES CHAILLEUX JEAN POIRET
COCORONTO par JEAN MARBOEUF

MARIN KARIMITZ PRESENTE
MARIANNE SÄGEBRECHT
CCH POUNDER
JACK PALANCE

BAGDAD CAFE

out of Rosenheim
un film de PERCY ADLON



سكننا من الاصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LORIENT. - Agathe de Marguerite Duras par le T.C.L. (97-21-51-51), mise en scène de...

AU PIED DE LA BUTTE (46-96-02-86). O Mol: 19 h. BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I Arca - MC 2...

Les autres salles

ARCANE (43-39-19-70). Quatre chimistes: 20 h 30. CARTOUCHE THEATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74)...

Les opéras

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (47-20-36-37). L'Année des Nibelungen. Jusqu'au 25 avril...

Les ballets

CAPÉ DE LA DANSE (43-57-45-35). Ensemble de danses modernes Trudy Kruse...

Rock

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cathédrale chavue: 19 h 30. Le Loco: 20 h 30...

Music-hall

CAPÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). France 14, jusqu'au 23 avr. 22 h (Ina).

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devis etats. Le 1er dimanche: 20 h 30. Hâle au ciel: 22 h 15 et 23 h 30...

Lundi 18 avril

Donation. April in Paris avec Michel Lach. 22 h. Avec le Big Band de Gérard Bidet...

cinéma

Opéra. (47-42-56-31). Image. 19 (45-23-47-94). Le Gambetta. 20 (46-36-36-36)...

La Cinématique

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57). Monsieur Baillon (1973), de Jean-Marcel Besset...

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin. v.o.). Utopia Champlain. (43-26-94-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNEES SANDWICHES. Film français de Pierre Bost. UGC Montparnasse. (45-74-94-94)...

HIDDEN (A. v.o.). Forum Arc-en-Ciel. (42-97-53-74). Pathe Marignac-Concorde. (45-59-92-82)...

LES ANNEES SANDWICHES. Film français de Pierre Bost. UGC Montparnasse. (45-74-94-94)...

POUR SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Gaby est un film déchirant doublé d'une formidable leçon de courage et d'humilité. Liv Ullmann, Norma Aleandro, Robert Loggia.

DE LA THEATRE EUROPE Du 19 au 24 avril avec le concours de l'Institut Culturel Italien à Paris. FRAGMENTS D'UN DISCOURS ITALIEN.

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Produits Grand Public Secteur Loisirs

Prendre la Direction d'une PME française (73 MF - 150 personnes), s'appuyer sur sa position de leader en France pour accroître sa présence européenne, être le garant de sa bonne gestion financière, encourager son dynamisme industriel, commercial et marketing : c'est la mission très autonome de notre

DIRECTEUR GENERAL

A 35 ans environ, votre progression professionnelle (Grande Ecole - Audit puis Direction opérationnelle de centre de profit par exemple), témoigne de vos compétences techniques notamment dans le domaine financier - et de votre charisme personnel. Il est impératif d'être bilingue Anglais ; la pratique de l'Allemand est un atout. Le poste peut être basé à Paris ou à Nancy et requiert une bonne mobilité.

Les consultants de A.I.R. étudieront en toute confidentialité le dossier de candidature (C.V. + lettre + photo + niveau de rémunération) que vous leur ferez parvenir, 93 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS, sous réf. 417.



ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Notre PME très spécialisée, maîtrise l'ensemble des techniques de l'électronique de transmission. De Singapour à Santiago, en passant par Helsinki, Mexico et Caracas, nous avons étudié, produit et installé des applications sophistiquées. Nos ambitions nous conduisent à rechercher 2 collaborateurs de haut niveau.

Directeur Général

Diplômé Grande Ecole, possédant une large expérience de la gestion des hommes et des projets, vous aurez à mettre en place et appliquer notre stratégie de développement. Une bonne compréhension des problèmes techniques est indispensable pour réussir à ce poste. Réf. G 8024.

Directeur Technique

Ingénieur électronicien, vous devez posséder une bonne expérience de l'électronique de transmission et être rompu à la conduite de projets. Vous serez le garant de notre avance technologique. Réf. G 8025. Ces postes sont basés en province. Merci d'adresser votre dossier confidentiel, en précisant la réf. du poste choisi, à notre Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

nervet pont conseil
département P.M.E. - P.M.L.



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Notre métier : Le Vente Par Correspondance. Nos magasins : des Catalogues et des Magasins. Notre projet : nos politiques privilégient l'innovation technologique, la qualité totale et les femmes et les hommes, acteurs de notre réussite. Le défi coopératif dans la distribution d'aujourd'hui. Nous recherchons pour notre Direction Études Marketing et Communication :

CHARGE D'ETUDES QUALITATIVES MF

Sa mission principale sera la réalisation d'études de perceptions et motivations auprès de notre sociétariat et le développement de techniques et enquêtes adaptées. Il participera à la définition de projets pour l'adéquation aux techniques d'enquêtes. Homme de communication, de méthode et de synthèse, il devra faire partager ses avis et conclusions en vue de réalisations concrètes et opérationnelles. De formation supérieure en sciences sociales ou marketing, le candidat aura une première expérience professionnelle de 2 ans dans un poste similaire (cadre ou animateur).

Ce poste est à pourvoir à NIORT (ville où les services marketing et informatique sont en expansion). Les candidatures (lettres manuscrites, C.V., photo et présentations) devront être adressées à la Direction des Ressources et du Développement Social de la CAMIF - Trévis de Chevigny - 79043 NIORT Cedex.



LE SAVOIR-FAIRE INTERNATIONAL AU SERVICE DE L'HYGIENE.

LEVER INDUSTRIEL, Société du Groupe UNILEVER, bénéficie d'une position de premier plan dans la fabrication et la commercialisation de détergents industriels. Sa direction Marketing recherche plusieurs

CHEFS DE PRODUITS INDUSTRIELS

Vous prendrez en charge le développement et la gestion d'une gamme de produits destinés à une clientèle de professionnels. Vous mènerez vos actions en relation constante avec la force de vente ainsi qu'avec nos centres de recherche internationaux.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, débutant ou muni d'une expérience similaire de 2 à 5 ans, vous faites preuve de qualités de rigueur, d'organisation, de créativité et d'initiative. Vous ne manquez pas d'ambition et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Les possibilités d'évolution seront à la mesure de vos résultats et de la dimension internationale d'UNILEVER.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence II/88 à UNILEVER FRANCE SERVICES - Recrutement et Sélection des Cadres - 157, boulevard Haussmann - 75382 Paris Cedex 08.



UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS!



Chargé d'Études Clientèle.

Vous avez moins de 30 ans et êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez une 1^{re} expérience de 2 ans dans un Institut d'Enquêtes Spécialisées. Vous êtes passionné par l'Automobile et ses implications sociologiques. Vous avez des qualités de contact vous permettant de vous intégrer facilement dans une équipe dynamique. Venez rejoindre notre Direction chargée des Études Clientèle.



Direction Centrale du Personnel
75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris

RESPONSABLE DES ETUDES Paris-Sud

Futur directeur d'établissement d'enseignement privé - Cet établissement laïque hors contrat accueille 160 élèves en internat et externat de la 6^{ème} à la terminale. Il recherche son directeur des études. Celui-ci aura un rôle pédagogique et relationnel important : animation et suivi de l'équipe d'enseignement, des élèves - contacts avec les familles. Lui-même pourra assurer quelques heures d'enseignement. Secondé pour la gestion, il prendra à terme la responsabilité complète de l'établissement. Ce poste s'adresse à un enseignant ayant déjà assumé des fonctions de direction des études ou à un cadre d'entreprise, motivé par un engagement professionnel en vue de la promotion de l'établissement. Il bénéficiera d'un cadre agréable aux portes de Paris. Ecrire à Christine BERNET, PS Conseil - 3, rue des Gravières - 92251 NEUILLY CEDEX - Réf. A/8814M.



COMMUNICATION par CÂBLE

COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT

Opérateur leader des Services de Communication par Câble, Société en pleine expansion sur un marché d'avenir, filiale de Coisse des Dépôts Développement (C3D) cherche à pourvoir les postes suivants, sur différents sites français hors PARIS :

DIRECTEUR GENERAL DE FILIALE (Ingénieur + expérience commerciale ; D.G.)

RESPONSABLE TECHNIQUE DE RESEAU (Ingénieur technique + expérience construction de réseau)

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT - REMUNERATION SELON QUALIFICATION

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo et indiquer préférences à G. MISSONNIER
COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT, 4 place R. Doutry, PARIS 15^e qui examinera votre candidature

Manager commercial

LA TÉLÉCARTE. Un nouveau support est né. Dans l'environnement de FRANCE TÉLÉCOM et du groupe RÉGIE-PRESSE, la société RÉGIE-T, chargée de sa promotion et de son développement commercial, recherche son manager commercial. Animateur d'une petite équipe en formation, il développera un potentiel important de chiffre d'affaires publicitaire auprès d'une clientèle d'entreprises (marketing, publicité, promotion...) et d'agences de publicité. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une expérience prouvée dans le domaine de la promotion et de la vente de services. Rompu aux négociations et aux contacts avec les directions d'entreprises, il sera doué d'un esprit créatif et animé par le goût du challenge. Ecrire à J.A. DENNINGER à Neuilly, en précisant la référence S/8300.



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Gravières - 92219 Neuilly-sur-Seine - Tél. 47.47.11.84

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

سكزا من الاجل

سكزا من الالهي

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Touche Ross

LE RESPONSABLE NATIONAL DU DEPARTEMENT JURIDIQUE

DROIT SOCIAL

LYON Avec une équipe restreinte et le soutien actif des autres activités du groupe, vous serez chargé dans un premier temps de développer notre clientèle régionale, puis de promouvoir cette activité sur le plan national. Vous avez 30/40 ans environ, possédez une expérience confirmée en droit social acquise dans un cabinet juridique et souhaitez travailler de façon autonome pour développer cette activité. Réf. RND/M.

UN CONSEIL JURIDIQUE

DROIT DES SOCIÉTÉS

PARIS Vous avez 6 à 10 ans d'expérience en cabinet et vous alliez à de solides connaissances techniques une personnalité dynamique et de bonnes facultés d'adaptation. Réf. CJP/M.

UN CONSEIL JURIDIQUE

DROIT DES SOCIÉTÉS

LYON Vous bénéficiez de 3 ans d'expérience en cabinet, nous vous proposons de renforcer notre équipe de Lyon. Réf. CJP/M.

Pour ces postes, la connaissance de l'anglais est souhaitable. Merci d'adresser votre candidature à TOUCHE ROSS JURIDIQUE, 10 rue Boileau, 69006 LYON.

LE MEILLEUR INVESTISSEMENT POUR VOTRE CAPITAL DE COMPETENCES.

Plâtres Lafarge

CA: 2 milliards, 1500 personnes, 21 sites industriels, importante branche de LAFARGE COPPEE, recherche pour l'une de ses unités, située à 30 km au sud de Dax, fabriquant des plâtres en poudre, un jeune ingénieur:

Responsable Fabrication-Entretien - Travaux Neufs

Sous l'autorité d'un Directeur, animant 3 unités de production dans le Sud-Ouest, en collaboration avec le Responsable de la Carrière (gisement de gypse exploité à ciel ouvert) et le Laboratoire, vous serez responsable de la production de cette usine, soit: 130 000 tonnes/an de plâtres, aujourd'hui. Vous assurerez la fabrication et le conditionnement des produits dans le respect des quantités, de la qualité, des coûts et des délais définis. Vous aurez, de plus, en charge l'entretien de l'outil de production et les travaux neufs du site. Vous serez très autonome dans votre action. Votre mission, au-delà de l'animation de vos équipes (23 personnes), consistera à optimiser l'outil de production en terme de coût et de procédé. Vous participerez à l'étude et à la réalisation des investissements prévus dans le cadre du projet de développement de cette unité.

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé (AM, ICAM, ECAM...) âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une première expérience de production et/ou d'entretien. Compte tenu de l'importance de notre groupe, un candidat de valeur, disponible et mobile, peut être assuré d'une évolution de carrière à la mesure de ses compétences.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 421 M à:

J. Parichon
36 rue de Liebronne - 75006 Paris - Tél. 45.63.03.10

LATTY international

BELDAM LATTY
P.M.I. de 230 personnes

Leader et spécialiste de l'étanchéité industrielle à dimension internationale recherche pour son centre de production de BROU (28) à 30 km de CHARTRES

DIRECTEUR INDUSTRIEL
Réf. A/106 M

Membre du Comité de Direction, il prend en charge l'ensemble de la fabrication en termes quantitatifs, qualitatifs et économiques. Il organise la production et participe à l'amélioration de la productivité. Autonome, il gère ses budgets de fonctionnement en accord avec la Direction Générale. Il dirige aussi l'activité industrielle d'une Unité de 40 personnes à VIRY-CHATILLON (92).

Ce poste s'adresse à un Ingénieur mécanicien (A.M., ENSI, ECAM...) ou équivalent, animateur et entraîneur d'hommes, qui pourra apporter une expérience réussie de 8 à 10 ans de production comme responsable d'usine en milieu P.M.I.

Ouvert aux nouvelles techniques de fabrication, il fait preuve d'innovation et d'initiatives. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, l'allemand souhaité.

Les conditions offertes, les perspectives d'évolution, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur. (Salaires + avantages de fonction).

Merci d'adresser votre manuscrite, C.V., photo sous réf. choisie à APTITUDES - 77, rue du Château - 92103 BOULOGNE

DIRECTEUR DIVISION GARNITURES MÉCANIQUES
Réf. A/107 M

Formé aux méthodes modernes "QUALITE" il prend en charge la recherche et le développement technique, la création et la fabrication. Il participe à l'élaboration, la stratégie et le suivi de la politique générale de la société et assiste dans sa réflexion le service commercial.

Ce poste particulièrement complet est destiné à un ingénieur (A.M., ECAM, ENIM...). Homme de communication ayant une expérience de responsabilités équivalentes dans le domaine MÉCANIQUE DE PRÉCISION. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, l'allemand souhaité. Connaissances souhaitées en C.A.O.

Rémunération en niveau des responsabilités du poste. Résidence région CHARTRES/CHATEAUDUN.

APTITUDES

Grande entreprise nationale recherche pour sa

TRESORERIE

un opérateur sur marchés financiers

HEC, ESSEC, ESCP...

option finance, anglais courant.

Débutant ou courte expérience.

Lettre de candidature et C.V. n° 8 534

LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montebello, 75007 PARIS.

Vous serez le responsable de notre service technique.

Depuis quelques années déjà, dans le domaine du transport, dans un service après-vente chez un constructeur ou dans la maintenance d'un parc de véhicules utilitaires, vous avez largement complété sur le terrain toutes les qualités qui vous ont permis d'obtenir votre diplôme d'Ingénieur Grande Ecole. Aujourd'hui, vous savez bien vous positionner face à des responsables opérationnels soucieux de protéger leur autonomie.

Vos qualités techniques et humaines, votre aptitude à l'animation et à la gestion d'un centre de profit, trouveront dans notre Service Technique Central un terrain parfait d'épanouissement. Achats de véhicules, négociation avec les fournisseurs nationaux (carburants, lubrifiants, pneumatiques), participation au développement des matériels et équipements, interventions techniques sur les gros dossiers d'appel d'offres, politique de maintenance du parc (1200 véhicules), construction de bureaux et d'ateliers... voilà matière à vous passionner, vous et votre petite équipe d'ingénieurs.

Notre Groupe multi-provincial de services aux collectivités locales (propreté et transports en commun), filiale de la Compagnie Générale des Eaux, se développe en permanence. La Société fait des bénéfices, l'ambiance est sympa et les opportunités d'évolution sont multiples notamment vers des postes opérationnels. Alors vite un dossier aux consultants de Sirca sous la référence 808 750 M au 64, rue La Boétie - 75008 PARIS. Merci de préciser votre rémunération actuelle.

Sirca
Paris-Lyon-Marseille

Membre de Syntec

FUTUR RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT

Nous sommes l'un des tout premiers groupes industriels européens et nous recherchons un homme de personnel à fort potentiel.

Dans un premier temps, intégré au sein de notre équipe de consultants, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction.

Après cette première étape, nous vous confierons la responsabilité de l'animation et de la gestion de cette équipe chargée du recrutement et de l'intégration des jeunes ingénieurs et cadres. Vous devrez mettre en place et gérer votre activité avec une grande autonomie.

Après avoir acquis une première expérience significative du recrutement (3 à 5 ans), vous souhaitez évoluer vers plus de responsabilités.

Ingénieur, diplômé d'une grande école de commerce ou titulaire d'un 3ème cycle universitaire, vous maîtrisez les aspects techniques de votre fonction et vous pensez avoir l'emvergure et l'impact personnel pour lui donner le poids qui lui revient dans notre organisation.

Après cette nouvelle expérience réussie, nous vous offrons des opportunités très variées dans le domaine des ressources humaines ou du management en général.

Ce poste est basé en proche banlieue parisienne (métro).

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 40/813 X à:

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDENX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA UNITED KINGDOM ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

LA BOURSE AUX STAGES 88 DU MONDE CAMPUS

AVEC CES ENTREPRISES L'EUROPE VOUS EST OUVERTE

YVES FONROY **Ernst & Whinney** **PHILIPS** **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** **hp** **HEWLETT PACKARD** **SOPAD Nestlé** **NOMAD MUST SOFTWARE INTERNATIONAL**

Valeo **SKF** **QUILLE** **SOMMER BILIBERT** **CREDIT AGRICOLE** **unisabi**

MORLAN GERY **FOUGEROLLE** **NIXDORF COMPUTER** **RHÔNE-POULENC** **Yves Rocher**

Schlumberger **Crédit Mutuel** **SEB** **Groupe Cof Chimie** **TEXAS INSTRUMENTS** **SAIT** **BANQUE POPULAIRE**

SOMMAIRE

■ Le conflit franco-canadien à propos de la pêche a tourné à l'affrontement diplomatique avec l'arrestation de l'équipage du chalutier *Croix de Lorraine* et de quatre élus français qui se trouvaient à bord et qui ont été libérés dimanche soir sous caution (lire ci-contre).

■ La compagnie nationale Aeromexico a déposé son bilan. Plusieurs milliers de passagers sont bloqués à Mexico (lire page 26).

■ Les derniers décrets-lois sur la nationalisation du secteur bancaire au Pérou font rebondir la polémique et amènent l'opposition à déposer un recours constitutionnel (lire page 29).

■ La protection sociale légale assure un minimum de ressources à 2,6 millions de personnes, mais laisse plusieurs centaines de milliers de pauvres en France, selon un rapport du CERC. Utiles, les initiatives locales n'aident encore que peu de gens (lire page 27).

■ D'ici deux ans, les ménages paieront leur chauffage collectif en fonction de leur consommation réelle et non plus de façon forfaitaire (lire page 26).

L'équipage du « Croix-de-Lorraine » libéré sous caution

Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon estiment avoir mis en évidence la « mauvaise foi canadienne »

Les quatre élus et les dix-sept marins de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont l'arrestation à bord d'un chalutier français dans les eaux territoriales canadiennes avait depuis quarante-huit heures entraîné une sérieuse détérioration des relations franco-canadiennes, ont été libérés dimanche 17 avril à Saint-Jean-de-Terre-Neuve moyennant une forte caution. Tout au long du week-end, la France avait été de nombreuses protestations, le président Mitterrand accusant le Canada d'avoir pris des mesures « extrêmement

restrictives, injustes » sur la délimitation des zones de pêche avec Saint-Pierre-et-Miquelon. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, avait, pour sa part, réuni une cellule de crise et faisait convoquer trois fois en vingt-quatre heures le chargé d'affaires canadien, M. David Wright. L'ambassadeur de France à Ottawa, M. Philippe Husson, a été rappelé en consultation à Paris. Après l'annonce des libérations, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a simplement annoncé qu'il s'en félicitait.

MONTREAL
de notre correspondante

Incarcérés pendant trois jours par les autorités canadiennes à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, les quatre principales personnalités politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon n'ont pas mâché leurs mots lorsqu'elles ont recouvré la liberté dimanche soir 17 avril avec leurs compagnons d'infortune, les dix-sept marins du chalutier le *Croix-de-Lorraine*. Une liberté qui coûtera cher au trésor public : le gouvernement français a dû s'engager à payer ultérieurement, à titre de caution, la coquette somme de 630 000 dollars canadiens (2,9 millions de francs) pour obtenir l'élargissement de ses ressortissants, dont le procès a été fixé au 3 octobre prochain.

« Notre dignité a été bafouée », nous a déclaré le sénateur-maire (appartient PS) Albert Pen. Le député (CDS) Gérard Grignon parlait, quant à lui, des « conditions humiliantes » de détention du groupe, tandis que le président du conseil général (appartient PS) Marc Plantegenest fustigeait le « colonialisme » de l'Etat canadien. Seul le conseiller économique et social Victor Roux (RPR) a adopté un ton un peu plus modéré.

D'abord emprisonnés « comme de vulgaires malfaiteurs » au centre de détention provisoire de Saint-Jean dans des cellules com-

munes, avec « les ivrognes et les délinquants », les trois élus, le conseiller économique et social ainsi qu'une dizaine de marins (avec parmi eux le responsable du syndicat CFTC des marins de l'archipel) avaient été transférés, vendredi soir, menottes aux mains, au pénitencier de la capitale terre-neuvienne. Les conditions étaient là plus « tolérables », ont dit les inculpés, qui ont joué à la belote pour passer le temps.

« Croisade de la morue »

La colère passée, les élus se sont finalement déclarés satisfaits d'avoir atteint, à travers leur mésaventure, l'un des objectifs de leur « croisade de la morue » : « mettre en valeur la mauvaise foi canadienne » dans le conflit de la pêche qui s'envenime depuis près de deux ans.

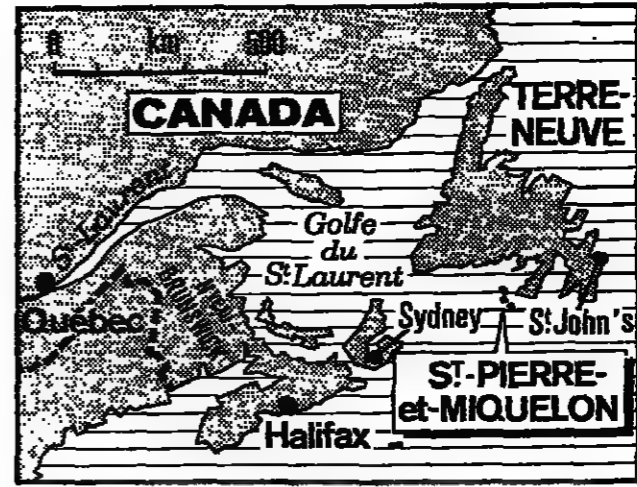
Ils ont l'intention, affirme M. Pen, de déposer une plainte « pour séquestration arbitraire » à l'encontre du Canada. Ils avancent, en effet, que le *Croix-de-Lorraine* se trouvait à l'intérieur de la zone des 200 milles entourant les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon (revendiquée par la France depuis 1977) lorsqu'il a été arraisonné jeudi par la garde côtière canadienne, à l'est de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Pour le premier ministre canadien, M. Mulroney, les choses sont claires : les vingt et un Saint-

Pierrais se sont « eux-mêmes placés dans une situation délicate » en violant les frontières maritimes nationales et en refusant d'identifier le capitaine du *Croix-de-Lorraine*. Ce dernier aurait été le seul inculpé dans cette affaire, si marins et passagers n'avaient pas tous prétendu à ce titre pour confondre les autorités, soulignent les porte-parole officiels.

Le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joseph Clark, n'a pas du tout apprécié le zèle avec lequel les policiers français des aéroports parisiens ont fouillé dimanche les touristes canadiens, retardant ainsi leur départ vers Montréal et Toronto. « J'ai envoyé une protestation formelle au gouvernement français pour cette attitude qui va à l'encontre de toutes les règles qui gouvernent les relations entre deux pays comme la France et le Canada », a-t-il dit.

MARTINE JACOT.



Le traité de la discorde

UN député français, un sénateur, un président de conseil général, un conseiller économique et dix-sept membres d'équipage d'un chalutier français menés menottes aux poings en prison... La scène ne s'est pas passée dans une quelconque « république bananière » ou dans un pays en guerre, mais au Canada, dont les relations diplomatiques avec la France ne sont assombries par aucun nuage, sauf — mais il est de taille — celui de la pêche.

Un conflit qui dure depuis deux ans et qui s'est envenimé de mois en mois pour aboutir à cet épisode, digne d'une guerre picrocholine, du dernier week-end. Et le fait que les « délinquants » aient été élargis après deux jours de « captivité » ne règle rien, au fond, du contentieux, qui a deux facettes au moins.

Il s'agit d'abord d'une querelle sur les quotas de morues que les Canadiens peuvent ou doivent accorder, dans leur zone économique de 200 milles, aux chalutiers français, soit six navires immatriculés à Saint-Pierre-et-Miquelon et sept de métropole (armés à Saint-Malo, Fécamp et Bordeaux). Les propositions canadiennes ont toujours été jugées ridicules par Paris, et, pour cette année, Ottawa (qui subit de la part des élus de Terre-

Neuve une pression constante) n'a accordé aucun quota aux Français. L'autre aspect du contentieux porte sur la délimitation des zones économiques réciproques, c'est-à-dire des zones de pêche réservées dans le secteur que les experts appellent le « 3 PS » situé au sud-est de Terre-Neuve et de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sur le premier point, les deux parties semblent s'être mises d'accord sur le recours à un médiateur. Quant au second, Paris et Ottawa, tous deux inflexibles, vont s'en remettre à des arbitres internationaux. Mais la procédure est longue, et Paris exige que la médiation sur les quotas intervienne avant l'arbitrage sur la zone.

En fait, c'est l'interprétation du traité de 1972 entre les deux pays qui est en question. Un traité dont certaines dispositions — vis-à-vis des gros navires de métropole — ont expiré fin 1986, mais dont les termes sauvegardent les droits de pêche ancestraux des Saint-Pierrais.

Une nouvelle réunion entre experts des deux parties est prévue cette semaine dans une capitale européenne. Dans un climat exécrable de surenchères qu'avive la campagne électorale en France.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

EUROCAP
INSTITUT CAPILLAIRE
Plus de 30 ans d'expérience dans les soins du cheveu
4, Place Franz Liszt
75010 PARIS
(1) 48.24.33.82

3403 CANDIDATS*

220 PLACES

BONNE CHANCE...



INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE. UNE GRANDE ECOLE DE BATTANTS

Diplôme visé par l'Etat. 22 bd du Fort de Vaux 75017 PARIS - Tél. : 42.70.34.80/90.95

*issus de classes préparatoires aux grandes écoles de commerce. Concours 88 (décompte des dossiers suivant constat du 7.4.88 par Maître DARRICAU-PECASTAING).

مركزنا للأعمال

Économie

SOCIAL

Un rapport du CERC

La protection sociale assure un revenu minimum à 2,6 millions de personnes

Exploitant avec méthode les sujets controversés du nombre de pauvres et de l'efficacité de la protection sociale, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) fait preuve, dans l'étude qu'il vient de publier, d'un optimisme modéré (1). Oui, la protection sociale assure un revenu minimum à quelque 2,6 millions de personnes, surtout âgées ou handicapées. Mais ce filet on laisse passer plusieurs centaines de milliers d'autres. Les initiatives locales de « compléments de ressources » ou « minima garantis » sont utiles, mais concernent peu de gens et ne sont pas assés à mettre en œuvre.

La protection sociale légale. — Elle couvre surtout des « risques » maladie, accidents du travail, chômage, vieillesse, etc., et se sont ces risques — non la pauvreté — qui donnent droit aux prestations. Cette différenciation des « grands systèmes » de protection a été critiquée par M. Adrien Zeiler, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale et de l'action sociale, comme par M. Alain Minc (2).

Mais certaines allocations, « différentielles » ou sous conditions de ressources, assurent un revenu minimum. Un million et demi de personnes âgées bénéficient du minimum vieillesse, 420 000 handicapés à plus de 80 % de l'allocation d'adulte handicapé ; 2 660 francs par mois pour une personne seule fin 1987 (soit 60 % du SMIC par « unité de consommation »), sans limitation de durée.

Sur des périodes plus limitées, 225 000 chômeurs de longue durée (dont 50 000 de plus de cinquante-cinq ans) touchent une allocation de solidarité (1 950 F par mois pour les moins de cinquante-cinq ans, 2 780 F pour les plus âgés, sur six mois renouvelables), 55 000 personnes (notamment des femmes seules à la recherche d'un emploi) l'allocation d'insertion, 115 000 mères célibataires ou divorcées l'allocation de parent isolé (2 250 F + 850 F par enfant pour trois ans au maximum).

De plus, des prestations « universelles » comme les allocations familiales pour les ménages ayant des enfants à charge apportent des ressources sensibles à des foyers par millions démunis de ressources.

Les trous du filet. — Une enquête de la Caisse nationale d'allocations familiales sur un échantillon représentatif révèle à 10 % à 12 % (425 000 à 520 000) la proportion de familles avec au moins un enfant disposant de ressources inférieures à 50 F par jour et par « unité de consommation » après versement des prestations familiales, il en subsiste encore

200 000 environ (5 %), dont plus de la moitié sont monoparentales.

De son côté, l'« enquête emploi » de l'INSEE permet de repérer « une très forte prédominance » de pauvreté, en l'absence de tout revenu d'activité, d'indemnités de chômage ou de revenus sociaux réguliers, chez 53 000 moins de vingt-cinq ans, 120 000 personnes isolées ou familles monoparentales et 260 000 couples de vingt-six à soixante ans sans revenu d'activité et dont un des membres au moins est un chômeur non indemnisé.

Les expériences locales. — Vingt-cinq étaient fin 1986 (notamment dans deux départements et dans sept communes de plus de 100 000 habitants). D'abord attribués à des personnes âgées, puis étendus à d'autres catégories, le système est, aujourd'hui, « ouvert ». Mais, sauf dans six communes, l'allocation s'accompagne d'un engagement, « moral » ou formel, de régler ses dettes, d'obtenir les prestations légitimes possibles, de rechercher un emploi ou d'accepter ceux qui sont proposés, de suivre une formation, pour ne pas en faire un « tiroir-caisse sans fond » ; pour éviter la « distinction » au travail, certains ne décomptent que partiellement les revenus d'activités (à Belfort ou à Strasbourg).

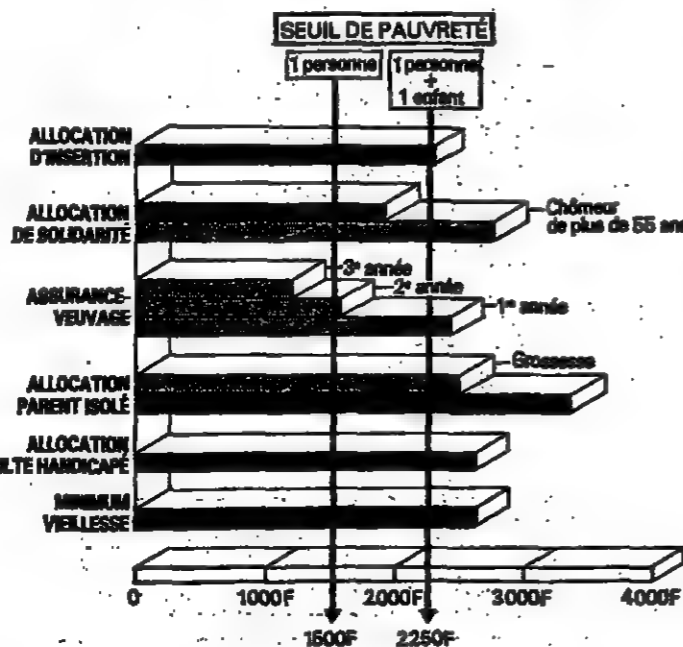
Dans la pratique, les montants moyens d'allocations étaient assez modestes (entre 1 300 F et 1 800 F par mois) et la durée de versement assez brève, même si elle n'est pas, en principe, limitée. Les bénéficiaires étaient plutôt jeunes (les seize-vingt-cinq ans forment une part importante : jusqu'à 60 % à Charleville) et leur nombre d'enfants assez élevé. Le chômage est à l'origine de la majorité (de 50 % à 85 %) des demandes.

Ces prestations, malgré leur modestie, sont assez efficaces là où l'objectif de réduction est explicite (20 % à 25 % des bénéficiaires retrouvent un emploi ou une formation) ou permettent d'attendre une prestation légale. Mais le nombre de bénéficiaires est en fait limité (le plus souvent 0,5 % des habitants), en raison de « diverses barrières qui empêchent l'accès » et de la nécessité d'assurer un suivi (ce qui se traduit par l'abandon à Long-laumier). Ainsi ne couvrent-elles pas

GUY HERZLICH

(1) Protection sociale et pauvreté - Documents du CERC, n° 88, diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.
(2) *Le Mouchon Agitateur*.

LES ALLOCATIONS POUR LES TRÈS BAS REVENUS (1).



(1) Il s'agit d'allocations versées au-dessous d'un certain niveau de revenu, différent selon les cas. Le « seuil de pauvreté » est fixé à 50 F par jour et par « unité de consommation » (personne du ménage, enfant ou adulte).

AFFAIRES

Saint-Gobain contrôlé 97% des Glaceries de Saint-Roch

Le groupe Saint-Gobain a annoncé le succès de l'offre publique d'échange (OPE) lancée, le 21 mars dernier, sur sa filiale belge Glaceries de Saint-Roch. Le groupe détenait maintenant environ 97 % du capital de cette société, plus d'un million de titres ayant été échangés à l'occasion de cette offre, qui portait sur un maximum de 1 072 927 titres. Avant cette OPE, le groupe français détenait 68,8 % de sa filiale belge.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIMP Banque Industrielle & Immobilière Privée

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Claude Poullet, a arrêté les comptes de l'exercice 1987. Avant consolidation, le total de bilan se situe à 3,683 milliards de francs (3,762 milliards de francs en chiffres consolidés).

Le produit net bancaire, de 252 millions de francs, marque une croissance de 15 % sur celui de 1986, les activités financières notamment ayant contribué de façon décisive à l'amélioration.

Le bénéfice net passe de 8,3 millions de francs à 22,3 millions de francs avant consolidation, et de 14,7 à 27,3 millions de francs après consolidation.

L'impôt sur les sociétés s'établit à 15,2 millions de francs, contre 8 millions de francs en 1986. Les dépréciations constatées en fin d'exercice sur le portefeuille titres de la banque ont été intégralement provisionnées, conformément aux règles comptables préétablies.

Il sera proposé à l'assemblée de financer le dividende en titre de l'exercice 1987 à 3 F (plus avoir fiscal de 1,50 F) par action de 12,50 F nominal, soit 1,50 F (plus avoir fiscal de 0,75 F) par demi-action. Le montant distribué aux actionnaires passera ainsi de 3 059 964 F au titre de l'exercice 1986, à 5 445 552 F au titre de 1987.

HITACHI

Rapport annuel 1987

Le rapport de l'exercice clos le 31 mars 1987 de la société Hitachi est mis gratuitement à disposition de tout personne qui en fera la demande auprès de l'un des établissements suivants :

CRÉDIT LYONNAIS
Direction des Marchés Financiers
« Actions »
19 boulevard des Capucines
75002 PARIS
BANQUE PARIBAS
Service des Émissions
3 rue d'Amélie
75002 PARIS

CIMIC-MINEMET

CIMIC Holding (Charbonnages de France, Groupe Mannof du Qatar et Groupe Faribus) et MINEMET Holding (Groupe IMETAL) sont convenus de réunir leurs activités dans le domaine du siège charbonnier.

La nouvelle entité, qui sera ouverte à d'autres partenaires, utilisera les réseaux internationaux des groupes actionnaires en vue de développer sa capacité de trading, initialement de l'ordre de 2 millions de tonnes par an. Les partenaires prévoient d'étendre leur coopération au domaine pétrolier.

STAFF SOCIÉTÉ DE TRANSACTION ET D'ARBITRAGE SUR FUTURS FINANCIERS

Le conseil d'administration de la société STAFF s'est réuni le 13 avril 1988 sous la présidence de Jean-Benoît Essi pour arrêter les comptes de l'exercice 1987, qui font apparaître un résultat net de 14,4 millions de francs.



La Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (GTIE) (groupe Générale des Baux) et la Banque nationale de crédit à Madrid (BANESTO) ont conclu, le 12 avril, un accord au terme duquel les deux groupes détenaient chacun 50 % d'Iso- S.A., une des premières entreprises espagnoles de montage et d'installation électriques.

Préalablement à cet accord, les actions actionnaires ont procédé à l'assainissement financier de la société et le capital a été porté à 750 millions de pesetas. Isolux, dont le chiffre d'affaires atteindra en 1988 un montant de 350 millions de francs, dispose ainsi des fonds propres nécessaires à son développement dans ses différents domaines d'activité.

GTIE apportera à sa nouvelle filiale son savoir-faire, ainsi que ses méthodes de gestion, tandis que BANESTO contribuera de la faire bénéficier de ses positions financières et commerciales, tant en Espagne que dans les pays hispano-américains.

Le conseil d'administration d'Isolux, constitué de représentants des deux groupes, a nommé M. Guy Richard président du conseil et M. George Bross vice-président. Par ailleurs, le conseil a confirmé M. José Manuel Londo dans ses fonctions d'administrateur directeur-général.

BANQUE NATIONALE DE PARIS GUYANE

Le Conseil d'Administration réuni le 8 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 1988.

Dans un contexte économique qui est resté difficile, le résultat d'exploitation de la B.N.P. GUYANE est en légère augmentation, en dépit d'une diminution des marges. Par ailleurs, la Banque a été amenée à accroître la montant des provisions à constituer sur les risques clientèles.

Cela étant, le bénéfice net est en progression de près de 4 % sur celui de 1986 et s'établit à 20,5 millions de francs.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 16 francs par action (soit un revenu global de 24 francs, avant fiscalité comprise), en augmentation de 14,29 %.

Les réserves s'élevèrent de 39,5 millions à 63 millions de francs.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice et affectation aux réserves, atteindront 96,7 millions de francs. Ils représenteront 8,2 % du bilan qui s'élevé à 1.180,6 millions contre 967,2 millions de francs en 1986.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé, comme l'en a autorisé l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 1985, d'augmenter le capital de 40 millions à 50 millions de francs par incorporation de réserves et attribution de 100.000 actions gratuites dans la proportion d'une pour quatre.

Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1988.

GRUPE BEGHIN-SAY

Le 13 avril 1988 à Bruxelles, M. Jean-Marc Verme, président de Béghin-Say, et Hartwig Gégimat, président de Feldmühle AG, se sont mis d'accord sur la cession par Béghin-Say à Feldmühle de 90 % du capital de la société Papeterie Béghin-Corbehem.

Toutefois, cette opération ne pourra avoir lieu que début mai 1988 après l'accord des instances supérieures de Feldmühle AG et de sa société mère Feldmühle Nobel AG.

Béghin-Say et Feldmühle sont par ailleurs convenus que Béghin-Say a la possibilité de céder ultérieurement à Feldmühle le solde de sa participation dans Papeterie Béghin-Corbehem.

Il est rappelé que Papeterie Béghin-Corbehem a été constituée en 1987 par apport de la branche complète

d'activités de la division Corbehem (papier et carton couchés) de Béghin-Say. L'apport réalisé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1987 a porté sur un actif de 1 282 millions de francs. La nouvelle société a pris en charge un passif de 967 millions de francs, dont 505 millions de francs de dettes financières.

En raison du développement rapide du marché du papier couché en Europe, les partenaires ont décidé de lancer prochainement, sur le site de Corbehem (France), la construction d'une nouvelle et puissante machine LWC qui entrera en service à la fin de l'année 1990.

La coopération entre Béghin-Say et Feldmühle a été autorisée en France par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Privatization et en Allemagne fédérale par l'Office des Cartels.



Le conseil d'administration d'Avénir, réuni sous la présidence de M. Philippe Staudt, le 13 avril 1988, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1987. Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires net consolidé est passé de 922,32 millions de francs en 1986 à 1 036,55 millions de francs en 1987, soit une progression de 11,73 %, pour un résultat net par du groupe de 50,8 millions de francs en 1987 contre 30,4 millions de francs en 1986, soit une progression de 67,26 %, imputable uniquement à l'activité courante du groupe.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à plus de 918 millions de francs, en progression de 9,97 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net après impôt s'élevé à 47,2 millions de francs, en augmentation de 47,04 % par rapport au résultat de l'exercice 1986.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 27 juin 1988, de distribuer un dividende net de 14,30 F, assorti d'un impôt de 7,15 F recouvrés ainsi un revenu global de 21,45 F.

Pour permettre la comparaison avec les précédents exercices, il y a lieu d'ajuster les dividendes versés au titre de ces années avec la modification du capital intervenue en juin 1987 qui a eu pour conséquence la multiplication par 4 du nombre d'actions composant le capital social. Ainsi, pour les trois dernières années, les dividendes ont été :

Répartition	1984	1985	1986
Dividende net	5,00	6,75	9,75
Impôt déjà versé	2,50	3,37	4,87
Revenu global	7,50	10,12	14,62

Le dividende 1987 sera donc en augmentation de 46 % par rapport au dividende versé pour 1986.

Les comptes sociaux et consolidés peuvent être consultés soit au siège social soit sur Minifid en composant le 36.15, code « Havas Actions ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les émissions étant entièrement souscrites, le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

ÉMISSION DE 3 EMPRUNTS

Pour un montant global de F. 1.550.000.000

◆

EMPRUNT A TAUX FIXE DE F. 650.000.000

Chefs de file : Banque Indosuez - Caisse Nationale de Crédit Agricole

◆

EMPRUNT A TAUX FIXE A BONS DE SOUSCRIPTIONS D'OBLIGATIONS DE F. 400.000.000

◆

EMPRUNT A TAUX VARIABLE DE F. 500.000.000

C P R

VISA COB 88-89 du 21.03.88

Les charges de...
 seront...
 seront...

rd'hui,
 ne entrepris
 s l'ouverture
 s hommes
 ilent"

en avril dans

Ordinateurs & BANQUE

AMERICAN EXPRESS
 BANQUE DE FRANCE
 BANQUE POPULAIRE
 TOULOUSE-PYRENEES
 CGB CITIBANK
 CHEQUE SERVICE
 SACIEP
 SORFI AQUITAINE

le numéro 35 FF

شركة من الاجل

سكنا من الاجل

28 Le Monde • Mardi 19 avril 1988



La sérénétique est au Sicob.

Bienvenue aux décideurs qui abordent l'informatique. Quand votre regard rencontre la nouvelle signature AEG Olympia, vous pouvez être rassurés: aujourd'hui votre sérénité en informatique est garantie.

Sérénité à tous les niveaux: de l'utilisateur quotidien au chef d'entreprise. Ici la priorité est à l'efficacité, à la simplicité. Parlons des besoins, nous répondrons solutions. Tel est le nouvel état d'esprit informatique.

AEG Olympia, deux grands noms qui viennent de s'unir pour former une nouvelle entité au sein

du groupe AEG. Un mariage où chacun a mis dans la corbeille le meilleur de lui-même. AEG, sa technologie d'information et de communication, Olympia, sa formidable expérience en bureautique.

Venez découvrir au SICOB une nouvelle génération d'ordinateurs: les Olystar. Des micros monopostes et multipostes très performants, compatibles et évolutifs, réseaux locaux.

Vous pourrez également découvrir sur notre stand le prototype sport Sauber-Mercedes sponsorisé par AEG Olympia.

Vous avez une chance de gagner... en toute sérénité, une invitation pour les 24 Heures du Mans. Remettez simplement votre carte de visite à Caroline, Stand AEG Olympia N° 5BC 5028/5030. AEG France et Olympia France, 10, avenue Réaumur, 92142 Clamart. Téléphone 45.37.96.00.

AEG OLYMPIA

billet de la r
de la natio
L'activité s'a
Forte repr

Économie

L'opposition dénonce les nouveaux décrets-lois du gouvernement Garcia

Le feuilleton de la nationalisation bancaire au Pérou rebondit

Le processus d'étatisation du système bancaire, lancé le 28 juillet 1987 par le président Garcia, chef du roman feuilleton, avait été « démocratisé et décentralisé le crédit », tenant en haleine les milieux d'affaires et le grand public pendant huit mois. En promulguant le 10 avril plusieurs décrets-lois, dont l'un abroge indirectement la législation bancaire de 1931, l'exécutif vient de faire rebondir la polémique. Jugement que le chef de l'État outrepassait ses attributions. L'opposition a décidé de saisir le tribunal des garanties constitutionnelles.

LIMA

De notre correspondant

On aura vu les banquiers affronter les gaz lacrymogènes lancés par la police, installer matelas et oreillers dans leur bureau pour passer la résistance passive, en venir aux mains avec les émissaires du gouvernement. On aura vu un véhicule blindé forcer la porte du Banco de Crédito (la banque privée la plus importante du pays, puisqu'elle contrôlait le tiers du crédit commercial) et, quelques mois plus tard, le chef de l'État en franchir le seuil sous une pluie de confettis pour le convertir en « banque d'étatisation », car ses propriétaires avaient préféré brader ses actions à ses

employés plutôt que de le voir étatisé. Etatisation ? Cogestion ? Jusque' présent, sous le Banco de Crédito dispose d'un nouveau statut. Ce n'est d'ailleurs pas une autogestion, comme le proclame le gouvernement, bien que les cinq mille employés détiennent la majorité des actions, mais une cogestion avec participation de l'État.

Par contre, la situation n'est clarifiée ni pour le Banco Wiese (le deuxième établissement avec 5% du crédit) ni pour le Mercantil, puisque leurs propriétaires ont refusé d'adopter ce statut. Pour sortir de l'impasse, le gouvernement envisage de les autoriser à se convertir en banques régionales (banque située en province ou dans le port de Callao), dont le statut échappe à l'expropriation de 51% des actions.

Bien que l'opposition juge « inconstitutionnelle » les décrets-lois signés par le président Garcia le 10 avril, et ait décidé de faire appel, elle est soumise à reconnaître le bien-fondé de deux dispositions. La première crée « l'hypothèque populaire » qui permet l'attribution de crédits avec pour seule garantie la propriété mobilière ou immobilière, même lorsque celle-ci n'est pas légalement reconnue par un titre de propriété (c'est le cas pour plus de la moitié des huit millions d'habitants des bidonvilles de la capitale).

La seconde oblige les institutions financières à destiner au moins un dixième de leurs crédits à des petits producteurs individuels.

En fait, ces dispositions pouvaient être prises sans que le gouvernement décide de nationaliser dix banques, six entreprises financières et dix-sept compagnies d'assurances. Le coût politique et économique de cette décision est élevée. Elle a été prise au moment même où les députés du régime social-démocrate au vaste programme d'investissements, désormais mal parti et représente une perte de crédibilité du régime. Symptôme supplémentaire de ce climat d'incertitude, les bureaux de la Banque de Londres et d'Amérique du Sud et de la Banque de Madrid vont prochainement être fermés.

L'annonce d'une nationalisation du secteur bancaire provoque une levée de bouillottes de la droite. Elle a mis en évidence les profondes divergences existant au sein du parti au pouvoir et conspire une cuisante défaite pour le président Garcia qui, après avoir conçu l'étatisation de tout le système financier, se retrouve confronté à une réforme hybride.

NICOLE BONNET.

Guérilla commerciale au sein du GATT

La polémique agricole reste entière entre Américains, Européens, Canadiens et Japonais

Américains, Européens, Canadiens et Japonais ont campé sur leurs positions lors de la réunion quadripartite qui s'est déroulée les 16 et 17 avril à April-Point, près de Vancouver. On savait l'exercice de préparation à la réunion d'évaluation de l'Uruguay Round (1), prévue pour décembre prochain, particulièrement délicat. La campagne électorale américaine pousse l'administration Reagan à lancer le ton, notamment sur le sujet le plus sensible aux « quatre », l'agriculture. Après avoir réaffirmé que Washington maintiendrait au cours des prochains mois une politique « très agressive » envers la CEE pour arrêter les progrès substantiels dans l'abolition des subventions aux exportations agricoles, le représentant du président Ronald Reagan, M. Clayton Yeutter, a de nouveau demandé l'abolition d'ici à fin 1990 de telles subventions. Sous le sceau de la CEE, M. Yeutter a indiqué que « si deux ans ne suffisent pas », au sein du GATT, il était possible d'envisager quatorze ans.

Un objectif jugé irréaliste par le représentant de la CEE, M. Willy de Clercq, qui voit dans l'attitude américaine un recours à des « décisions simplistes » alors que chacun devrait « négocier devant ses portes » et commencer par mettre en place des mesures d'urgence pour les « marchés en désarroi », comme le blé, le sucre ou le lait. Si la CEE, qui compte deux millions d'agriculteurs, avance lentement sur la voie de la lutte contre les excédents, elle a le sentiment de faire de réels progrès. Par contre, a souligné M. de Clercq, les autres grands producteurs agricoles du monde industrie-

lis aggravent la situation. Ainsi, les États-Unis ont-ils renforcé leur programme de soutien aux exportations agricoles et ralenti celui de la mise hors d'usage des terres arables. De même, le Canada a récemment accordé une subvention de 3,5 milliards de dollars canadiens en faveur de ses agriculteurs et a augmenté de 1% les quotas laitiers.

Ce contentieux entre l'Europe et l'Amérique du Nord augure mal de la réunion de décembre qui se tiendra à Ottawa pour dresser un premier bilan des négociations de l'Uruguay Round. Il s'aggrave d'une polémique sur le rôle même GATT. Les États-Unis voudraient renforcer l'institution pour en faire une instance juridique aux décisions contraignantes alors que la CEE refuse d'abandonner le principe de consensus qui lui a rigé jusqu'à présent. Une nouvelle réunion des « quatre » aura lieu dans le sillage du sommet des pays industriels, fin juin, au Canada. Il n'est pas certain qu'elle parvienne à des résultats plus probants que ceux d'April-Point. Étant donné que les Japonais s'affrontent sur les agrumes et le bœuf dont les importations au Japon restent limitées et que les Européens reprochent à ces deux pays leur entente sur la participation des entreprises américaines à des appels d'offres de travaux publics japonais, le GATT est coincé.

(1) Négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

CONJONCTURE

Les comptes de la nation

L'activité s'améliore

Variation en volume par rapport à l'année précédente

	1984	1985	1986	1987
RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)				
1. Produits nationaux brut marchand	+1,4	+1,5	+2	+2,2
2. Importations	+2,5	+4	+6,9	+8,5
EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION:				
1. Consommation des ménages	+1	+2,2	+3,2	+2,4
2. Investissement total	-3,5	+2,9	+2,9	+4,1
SAISONS				
1. Investissement	-2,5	+4,2	+3,3	+5,4
2. Exportations	+6,5	+1,7	-0,6	+2,4

L'INSEE vient de publier les résultats de l'année 1987 (voir le Monde du 16 avril). Il a rectifié - comme à l'habitude - les comptes des années précédentes. Ces chiffres, qui continueront d'être modifiés au fur et à mesure que se multiplient les données statistiques et comptables, rendent précieuses les prévisions publiées le 18 mars par le ministère de l'économie et des finances, lors de la réunion des comptes de la nation (le Monde du 19 mars et du 2 avril).

L'investissement productif des entreprises

Forte reprise

Evolution par rapport à l'année précédente (en %)

	1984	1985	1986	1987
Total des investissements productifs (GEN + secteur concurrentiel)				
• Grandes entreprises nationales	-5,4	-0,8	-8,4	-5
• Entreprises du secteur concurrentiel dont industrie	+3,4	+3,6	+6,4	+7,7
	+2	+6,5	+3,5	+7,1

L'un des faits marquants de l'année 1987 aura été la forte poussée des investissements dans l'industrie (33% du total) qui - après le ralentissement de 1986 - confirme la reprise de 1985. Dans la mesure où les dépenses d'équipement des GEN (Grandes entreprises nationales) : 20% du total des investissements productifs) ont augmenté, la progression de la formation de capital n'est au total que de 5,4%. Mais elle est de 7,7% pour l'ensemble du secteur concurrentiel qui outre l'industrie comprend l'agriculture, le commerce et les services, le BTP.

REPÈRES

Investissements

Les Américains opposés aux implantations étrangères

A une écrasante majorité, les Américains se prononcent, dans un sondage réalisé pour l'hebdomadaire *US News and World Report*, contre les investissements étrangers aux États-Unis. Pour 84% des personnes interrogées, les acquisitions étrangères dans l'immobilier ne constituent pas une « bonne chose », et 82% demandent l'établissement de restrictions à l'acquisition de propriétés américaines produisant du matériel sensible ou de haute technologie. Les craintes se font plus vives à l'égard des Arabes ou des Asiatiques, beaucoup moins nettes à l'égard des Canadiens et des Européens. Ce sondage renforce les arguments des parlementaires qui tiennent à la disposition de la loi commerciale (*trade bill*) exigent une déclaration préalable pour les investissements étrangers importants. Cette clause, si elle est maintenue, fera l'objet d'un veto du président Reagan, a annoncé le *Maison Blanche*.

Echanges

L'Inde et le Japon principaux partenaires asiatiques de l'URSS

La Japon et l'Inde ont été, en 1987, les principaux partenaires asiatiques de l'URSS avec un volume d'échanges de 3,8 milliards de dollars (2,6 milliards de roubles) et de 3,03 milliards de dollars (2,2 milliards de roubles) respectivement, rapporte le ministère soviétique du commerce extérieur, cité par l'agence Tass. Le commerce avec le Japon a toutefois connu un déclin de 1 milliard de dollars en 1987, en raison de la contraction des achats soviétiques. Après Tokyo et New-Delhi, le Vietnam est le troisième partenaire asiatique de Moscou avec 3 milliards de dollars d'échanges, dont 535 millions d'importations soviétiques. Le commerce avec l'Afghanistan a représenté 1,2 milliard de dollars et 266 millions avec l'Iran.

Dépenses

d'équipement

Hausse probable de 8% cette année aux États-Unis

Les investissements des entreprises américaines devraient progresser de 8% en termes réels cette année, contre une faible augmentation de 1,7% en 1987, annonce le département du commerce. Cette hausse, si elle se concrétise, serait la plus forte depuis 1985 et porterait les dépenses d'équipement des sociétés américaines à 419,9 milliards de dollars. Cette étude souligne que les chefs d'entreprise semblent encouragés par les bons résultats des exportations. Le secteur industriel compte ainsi augmenter de 8,9% ses investissements, les autres entreprises envisageant une augmentation de 7,5%.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Emission d'Obligations Convertibles

du 5 au 19 avril 1988

UNE ÉMISSION À SUIVRE

ENTRE LE 5 ET LE 19 AVRIL 1988 INCLUS, la souscription est ouverte en priorité aux actionnaires et porteurs de C.I.P. Suez (à raison d'une obligation pour 4 actions ou C.I.P. détenus), et simultanément, au public. Chaque souscripteur bénéficie d'un double chèque :

- jusqu'au 31 décembre 1988 : une conversion des obligations en actions à des conditions privilégiées.
- à partir du 1^{er} janvier 1989 : la sécurité d'un rendement intéressant associée à l'opportunité de convertir en actions à tout moment.

EMPRUNT CONVERTIBLE DE 4,8 MILLIARDS DE FRANCS
REPRÉSENTÉ PAR 16 000 000 D'OBLIGATIONS DE F 300 NOMINAL

PRIX D'ÉMISSION : F 300
DURÉE : 9 ans et 7 mois et demi
INTÉRÊT ET CONVERSION : 2 PÉRIODES DISTINCTES

Jusqu'au 31.12.1988
Taux d'intérêt : 3,50 %
Partité de conversion : 6 actions pour 5 obligations convertibles

A compter du 1.01.1989
Taux d'intérêt : 7,25 %
Partité de conversion : 1 action pour 1 obligation convertible

Taux actuariel en cas de non-conversion : 7,76 %

Les souscriptions seront reçues auprès des intermédiaires financiers habituels

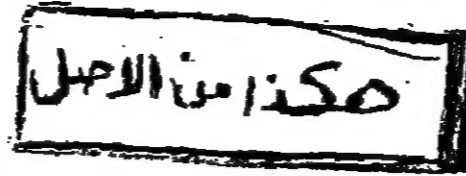


Belle du 4 avril 1988. Une note d'information et son abrégé (Vieux COB n° 88-100 et 88-100A, en date du 31 mars 1988) sont joints à la disposition du public auprès de :

SUEZ ACTIONNAIRES, DIRECTION DE LA COMMUNICATION
1, rue d'Assolvi 75008 Paris - Tél. (1) 40.06.64.00

Handwritten note in Arabic: ٥٤٦٦٨٩١٠

Marchés financiers



Pendant cinq ans

Ferruzzi ne pourra pas s'intéresser à Saint-Louis

Le groupe italien Ferruzzi, et notamment deux de ses filiales, Béglin-Say et European Sugar France, se sont vu enjoindre par un arrêté des ministères de l'économie et de l'agriculture de ne pas prendre de participation dans la firme sucrière Saint-Louis pendant cinq ans. Les ministères demandent, en outre, aux deux filiales françaises de faire certifier par des commissaires aux comptes leur retrait du capital de Saint-Louis avant le 22 avril.

Ces décisions font suite à un avis rendu, le 22 mars, par le Conseil de la concurrence, saisi le 19 novembre par M. Edouard Balladur. A la demande de la direction de Saint-Louis, le ministre de l'économie avait alors décidé de saisir ce conseil. Motif : apprécier les conséquences, pour la concurrence, de l'entrée de Ferruzzi à hauteur de 13,79 % dans le groupe sucrier fran-

çais. Le risque était de voir se créer une position dominante, le groupe italien contrôlant déjà le numéro un du sucre Béglin-Say. Avec Saint-Louis sous sa coupe, il aurait représenté la totalité du raffinage du sucre et 75 % de la production du sucre « de bouche ».

Toutefois, pendant l'instruction du dossier, la situation évoluait. Le groupe Ferruzzi négociait avec Saint-Louis et obtenait à la fin février la reprise des activités « corps gras » de Lesteur pour un montant évalué à 1,5 milliard de francs (le Monde du 20 février). En contrepartie de cette transaction, il s'est engagé à ramener sa participation de 13,79 % à « moins de 10 % », 7 % des titres détenus par Béglin-Say ont été cédés au Groupe populaire des assurances (GPA), 4 % à Pechelbronn et 1 % au marché.

La Banque Vernes encore dans le rouge

Après deux exercices bénéficiaires, la Banque Vernes et commerciale de Paris a accusé, en 1987, une perte de 50,56 millions de francs. Le total du bilan s'élevait à 15 milliards de francs contre 17 milliards au 31 décembre 1986 du fait de la baisse de la parité du dollar et de la contraction des activités interbancaires. La concurrence a accentué l'érosion des marges, entraînant une contraction de 10 millions de francs du résultat brut d'exploitation. D'autre part, les résultats ont été affectés par la crise d'octobre et par la dégradation de la situation des pays en développement. Une dotation complémentaire a donc été faite à la provision pour risques souverains afin d'augmenter le taux de couverture, qui atteint 34 %.

Le conseil d'administration a donc décidé de proposer une augmentation des fonds propres de 200 millions de francs (par émission de deux millions d'actions nouvelles) et de 66,51 millions de francs (par incorporation de réserves et création d'actions gratuites). La participation de l'Institut San Paolo, actuellement de 49 %, devrait alors devenir largement majoritaire. Cet établissement italien est entré dans le capital de la Banque Vernes à la fin de l'année (le Monde du 31 décembre) dans le cadre du désengagement d'Indosuez. Les Assurances générales de France ont également pris à cette occasion une participation de 11 % via filiale la Banque générale du Sénégal.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE CRÉDIT AGRICOLE COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Crédit Agricole a dirigé le 12 avril dernier un emprunt de 75 millions d'écus pour le compte de la Banque Européenne d'Investissement.

Le coupon est de 7 3/8 % et le prix d'émission de 101 1/2 %.

Cette opération syndiquée au plan européen est également destinée à être placée auprès du public, notamment par les Caisses Régionales de Crédit Agricole.



Dans sa séance du 14 avril 1988, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la compagnie pour l'exercice 1987 et examiné les résultats consolidés du groupe.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

	En millions de francs belges	Variations par rapport à l'année précédente
Secteur ferroviaire	10 380	- 1,6 %
Secteur touristique	12 445	+ 4,9 %
Secteur hôtellerie	10 950	+ 3,2 %
Secteur restauration	28 810	+ 13,8 %
Activités diverses	2 930	+ 87,8 %
Total	65 515	+ 9,3 %

Dans le secteur ferroviaire, les efforts d'organisation et d'amélioration des prestations ont permis de limiter l'incidence de la perte de la concession des services de restauration en Espagne.

L'activité du secteur touristique subit le contrecoup de la déréglementation des tarifs aériens. Ce secteur bénéficie, pleinement en 1988, de l'apport du réseau acquis aux Etats-Unis dans les derniers mois de 1987.

Les effets positifs des nouvelles marques hôtelières ont été limités, cette année, par la fermeture des hôtels bénéficiant d'un programme particulier de rénovation. Le secteur de la restauration enregistre une forte progression de son activité, aussi bien en restauration collective que sur les autoroutes.

Les activités diverses comprennent notamment les ventes hors taxes à l'export de Bruxelles-Zaventem depuis le début de 1987.

EVOLUTION DES RESULTATS DU GROUPE

Montants en millions de francs belges	1987	Rappel 1986
Résultats d'exploitation	2 019	1 869
Résultat net après impôt (part de groupe)	1 038	818
Ramené à une action (en francs belges)	258	241

Le résultat du groupe progresse ainsi de 27 %, grâce notamment aux bons résultats de la restauration.

PROPOSITION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 25 mai prochain, sera appelée à statuer sur les comptes de la société mère qui dégagent un bénéfice de 758 millions de francs belges, contre 694 millions en 1986. Il sera proposé un dividende unitaire de 100 francs belges aux actions ordinaires et de 140,15 francs belges aux actions AFV. Cette proposition entraînerait une majoration du total des dividendes distribués de 24,2 %, compte tenu de l'entrée en pleine jouissance de 1 131 720 actions.

Si ces dispositions sont approuvées par l'assemblée, l'actionnaire, personne physique imposable en Belgique, pourra se prévaloir d'un crédit d'impôt et d'un précompte mobilier dont le montant total s'élève à 87,83 francs belges pour l'action ordinaire et à 106,52 francs belges pour l'action AFV.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INDICHI NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 100: 31 décembre 1987

2 avril 1988

7 avril

15 avril

16 avril

17 avril

18 avril

19 avril

20 avril

21 avril

22 avril

23 avril

24 avril

25 avril

26 avril

27 avril

28 avril

29 avril

30 avril

1 mai

2 mai

3 mai

4 mai

5 mai

6 mai

7 mai

8 mai

9 mai

10 mai

11 mai

12 mai

13 mai

14 mai

15 mai

16 mai

17 mai

18 mai

19 mai

20 mai

21 mai

22 mai

23 mai

24 mai

25 mai

26 mai

27 mai

28 mai

29 mai

30 mai

31 mai

1 juin

2 juin

3 juin

4 juin

5 juin

6 juin

7 juin

8 juin

9 juin

10 juin

11 juin

12 juin

13 juin

14 juin

15 juin

16 juin

17 juin

18 juin

19 juin

20 juin

21 juin

22 juin

23 juin

24 juin

25 juin

26 juin

27 juin

28 juin

29 juin

30 juin

1 juillet

2 juillet

3 juillet

4 juillet

5 juillet

6 juillet

7 juillet

8 juillet

9 juillet

10 juillet

11 juillet

12 juillet

13 juillet

14 juillet

BLAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes nettes à variation

(en millions de francs)

7 avril

15 avril

16 avril

17 avril

18 avril

19 avril

20 avril

21 avril

22 avril

23 avril

24 avril

25 avril

26 avril

27 avril

28 avril

29 avril

30 avril

1 mai

2 mai

3 mai

4 mai

5 mai

6 mai

7 mai

8 mai

9 mai

10 mai

11 mai

12 mai

13 mai

14 mai

15 mai

16 mai

17 mai

18 mai

19 mai

20 mai

21 mai

22 mai

23 mai

24 mai

25 mai

26 mai

27 mai

28 mai

29 mai

30 mai

31 mai

1 juin

2 juin

3 juin

4 juin

5 juin

6 juin

7 juin

8 juin

9 juin

10 juin

11 juin

12 juin

13 juin

14 juin

15 juin

16 juin

17 juin

18 juin

19 juin

20 juin

21 juin

22 juin

23 juin

24 juin

25 juin

26 juin

27 juin

28 juin

29 juin

30 juin

1 juillet

2 juillet

3 juillet

4 juillet

5 juillet

6 juillet

7 juillet

8 juillet

9 juillet

10 juillet

11 juillet

12 juillet

13 juillet

14 juillet

15 juillet

Second marché (sélections)

VALEURS Cours préc. Dernier cours

VALEURS Cours préc. Dernier cours

200 210 8

325 325

314

468 468

388 388

620 620

690 690

440 440

700 700

740 740

1120 1120

640 640

330 330

1200 1200

292 292

120 120

824 824

230 230

910 910

180 180

1200 1200

600 600

470 470

280 280

320 320

280 280

310 310

300 300

140 140

380 380

640 640

Marchés financiers

BOURSE DU 15 AVRIL

Cours relevés à 17 h 31

Main market table with columns for Valeurs, Cours, Variation, and Réglement mensuel. Includes various stock indices and individual shares.

Comptant (réduction)

SICAV (réduction)

15/4

Comptant, SICAV, and 15/4 sections containing detailed data for various financial instruments, including bonds, foreign exchange, and derivatives.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Exchange rates and gold market section with columns for various currencies and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

صكنا من الاصل

Le Monde

32 • Mardi 19 avril 1988 •••

ÉTANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
2-3 La fièvre de violence dans les territoires occupés après l'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie.	8 La meeting de M. Le Pen à Marseille. - M. Barre à la Réunion. 9 Les candidats et l'armée. - La campagne de M. Mitterrand. 10 Un entretien avec M ^{me} Arlette Laguiller.	11 La mutinerie de la prison d'Enschede. 12 Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugiés politiques. - Les victimes se rallient.	14 Musiques : une création de Robert Ashley à Marseille ; Cimarosa et Gluck à Monte-Carlo ; calendrier ; disques. 15 Danse : « Tout Série » de Roland Petit. - COMMUNICATION : l'Espagne aura ses télévisions privées.	25 Le contentieux franco-canadien sur la pêche. 26 Aérospatiale dépose son bilan. 27 La protection sociale assure un revenu minimum à 2,6 millions de personnes. 29 Guérilla au sein du GATT. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 4 Campus 18 Carnet 18 Loto 17 Météorologie 17 Mots croisés 17 Radio-télévision 17 Spectacles 18

MINITEL	
● Le Proche-Orient en ébullition ETR
● Jouez avec le Monde JEUX
Bourse : des 15 H 30 la cote en direct BOURSE
Actualité internationale Act
Abonnements Campus AFF. Campus
3615 Taper LEMONDE	

Des excuses du « Figaro » à M^{me} Mitterrand

En exécution d'une ordonnance de référé rendue dimanche par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, le Figaro du mardi 18 avril a dû publier en première page une « mise au point » par laquelle le quotidien a prié M^{me} Danielle Mitterrand d'accepter ses excuses.

La raison de cette « mise au point » est un article du Figaro Madame qui affirmait, samedi 16 avril, dans une enquête sur les épouses de quatre candidats à la présidence de la République, que le secrétaire particulier de M^{me} Mitterrand, par l'intermédiaire de la fondation qu'elle préside, « a envoyé des armes à ses protégés de Pologne, d'Afrique du Sud et d'Amérique latine ».

« Cette allégation n'a bien évidemment aucun fondement et le secrétaire particulier de M^{me} Mitterrand, qui n'a jamais eu la moindre relation avec l'auteur de ces écrits, n'en a aucun cas tenu de nous proposer », dit le texte inséré par le Figaro et que devra publier aussi le prochain numéro du Figaro Madame.

Le dollar reste faible

Lundi 18 avril, sur des marchés des changes très calmes, le dollar restait faible glissant, à Francfort, de 1,6640 DM à 1,6575 DM ; à Paris, 5,6450 F à 5,6250 F, et à Tokyo, de 124 à 123,80 yens. La peur de nouvelles interventions des banques centrales a freiné les initiatives des opérateurs qui, après la secousse de la fin de la semaine dernière, attendent de voir comment évoluera la tendance. Pour beaucoup d'entre eux, cette tendance est à la baisse, leur pessimisme se nourrissant maintenant de l'inflation aux Etats-Unis, qui affaiblirait le devise américaine et contraindrait la Réserve fédérale à durcir sa politique.

L'accès de faiblesse de Wall Street du jeudi 14 avril a fini par ébranler la Bourse de Tokyo en début de semaine, l'indice des valeurs japonaises perdant près de 1 %. D'une manière générale, un malaise diffus gagnait l'ensemble des marchés, contrastant avec le relatif optimisme qui régnait il y a à peine une semaine.

En revanche, le livre a atteint son plus haut niveau depuis six ans.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 avril Hausse sensible

Après avoir fait preuve d'une certaine hésitation, les valeurs se sont orientées à la hausse durant la matinée de lundi. Dans un marché peu animé, l'indice de tendance a gagné 1,08 %. En hausse figuraient Moulinex (+ 7,28 %), Institut Mérieux (+ 6,44 %), Peugeot (+ 4,76 %), Compagnie bancaire (+ 4,30 %), SAT (+ 3,93 %), Marine Wende (+ 3,66 %) et SEB (+ 3,46 %). En baisse on notait Penhoët (- 3,21 %), Signaux (- 3,13 %), Via Banque (- 3,13 %), Promodis (- 2,36 %).

(Question posée par le président des Tissus Rodin :

70% SUR TOUTE LA MODE ?

Du courage ! N'achetez que le tissu et faites vous-même (ou avec l'aide d'une amie) le modèle de vos rêves. Dans un vêtement, le tissu ne représente pas plus de 30% du prix (en comptant large, et le plus souvent beaucoup moins). Si vous choisissez un tissu "Promotion Rodin", il ne vous coûtera presque rien. Faites vos comptes. 100 F, 200 F, 300 F etc., pour une jupe, une robe, un blazer...
Ce n'est vraiment pas cher!

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES-PARIS

En Corrèze M. Chirac met en garde contre « l'aventure politicienne » que propose M. Mitterrand

BRIVE-LA-GAILLARDE de notre envoyé spécial

Est-ce la confiance que donne le fait d'être parmi les siens ? M. Jacques Chirac, dans les discours qu'il a prononcés en Corrèze le samedi 16 avril, a multiplié les attaques contre M. François Mitterrand, ce « politicien très habile » - mais - « la ruse n'est pas suffisante quand il s'agit d'assumer les responsabilités d'un Etat ou d'une nation ». - « cet homme qui s'est trompé dans tous les grands moments, même s'il a eu, ensuite, l'habileté politicienne de se rattraper », ce candidat qui « ne nous dit pas où il veut nous mener, probablement parce qu'il ne le sait pas lui-même ».

Le premier ministre avait quitté Limoges, samedi matin, pour Aurillac, où le président du conseil général, M. Pierre Raynal, député (RPR), l'avait invité à inaugurer l'hôtel du département. M. René Sonchons, député, maire de la ville, Sonchons, député, maire de la ville, ont boudé cette cérémonie, qui faisait, déjà, de la part du souvenir lorsqu'il a été évoqué le premier voyage du jeune collaborateur de Georges Pompidou, il y a vingt-quatre ans, dans le département natal de l'ancien président de la République.

M. Chirac s'est rendu ensuite près de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, où il a participé à un déjeuner-débat avec des représentants du monde économique. Après avoir évoqué plusieurs personnalités du monde sportif, M. Chirac a participé à une réunion publique à Tulle. M. Jean-Pierre Becher, député (RPR) de la Corrèze, estimant que les Français sont à la recherche d'un « chef », a dénoncé le « faux chef » Mitterrand, qui feint de commander mais n'assume pas réellement ses responsabilités, et lui a opposé le « vrai chef », dont l'action passée de M. Chirac montre qu'il serait l'être.

Le premier ministre a souligné, dans cette ville administrée par le PCF, que les objectifs sociaux de la gauche sont « bons », mais que les socialistes « ont échoué, à chaque fois, sur le plan économique ».

Au centre du monde

Originnaire de Corrèze, M. Chirac est allé à Sainte-Féole, où, enfant, il passait ses vacances, son « village », a-t-il dit, ajoutant, pour ne vexer personne, « au sens africain ». Dans la salle assemblée pour l'encourager, le premier ministre, avant d'échanger quelques mots avec ses amis d'autrefois, a déclaré : « Quoi qu'on fasse, on revient toujours à ses racines. Pour moi, Sainte-Féole, c'est un peu le centre du monde ». Dans le même esprit, M. Chirac s'est rendu, dimanche,

Sarraï, où se trouve sa résidence, le château de Bity, et où, a-t-il confié, il tenait à « mettre un terme à cette première phase de [sa] campagne ».

Samedi soir, lors d'une réunion publique à Brive, M. Chirac a répondu au maire, M. Jean Charbonnel, député (RPR), qui a mis en garde contre tout dévoiement des institutions et contre les « évolutions futures » dont la cohabitation pourrait être, selon certains, la « préface ».

Selon M. Chirac, ce risque n'existe que si M. Mitterrand est réélu, car on peut, alors, « prévoir le pire ». Il sera tenté, a dit le premier ministre, par des opérations politiciennes pour essayer de se constituer « sans y parvenir, d'ailleurs » - une majorité hétéroclite. « Ce serait le retour à la IV^e République, sous laquelle, on ne choisissait pas une politique, on choisissait des politiques ». Bref, les hypothèses qui découlent d'une éventuelle victoire de M. Mitterrand « ouvrent la porte à une aventure politicienne, politique et institutionnelle ».

M. Chirac a accusé le « candidat socialiste » de « ne pas vouloir lever

vraiment le voile sur ses intentions ». « Il y a tant de Mitterrands différents, a-t-il dit, qu'il est difficile de savoir auquel on a affaire ». Le premier ministre-candidat a reproché au président-candidat de « laisser ou obliger à se taire la plupart de ses collaborateurs ». Citant Bacon, il a déclaré : « La République est en danger lorsque la ruse de l'homme d'Etat passe pour de la sagesse ».

« François Mitterrand est plus inconstant encore que je ne l'avais imaginé », a dit M. Chirac à propos d'une phrase du président annonçant sa volonté de « reprendre le fil interrompu en 1986 ». « La France, a affirmé le premier ministre, a besoin d'un chef d'Etat qui sache ce qu'il veut, qui dise « oui » quand il faut dire « non », et qui ne se dérobe pas indéfiniment ». Il a demandé à M. Mitterrand « d'accepter une heure de vérité » à la télévision et de « regarder [les Français] dans les yeux, au lieu de [leur] présenter, en permanence, son profil ».

PATRICK JARRAU.

Recrudescence des accidents de la route Election et insécurité

Un automobiliste ayant fauché, le 16 avril à Grenoble, trois piétons, tuant un professeur d'éducation physique et blessant deux basketteuses, a été inculpé à son domicile et placé en garde à vue. Apparemment ce conducteur n'était pas aperçu que le feu des feux arrière était éteint.

Un exemple, parmi d'autres, de la nette aggravation de l'insécurité routière depuis le début de l'année.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, avait sans doute crié victoire trop tôt en annonçant que 1987 avait vu une diminution du nombre des tués (- 10,1 %) et des blessés (- 8,3 %) par rapport à l'année précédente.

En janvier et février, le renversement de tendance est spectaculaire : 1 596 morts (+ 28,5 % par rapport aux deux premiers mois de 1987) et 37 385 blessés (+ 21,6 %). Au cours du seul week-end de Pâques, le nombre des accidents corporels a reculé de 5,1 % mais celui des tués sur la route a progressé de 19,5 %.

On incriminera la circulation, qui gonfle au rythme de 11 % grâce au bas prix du carburant et à la vogue de l'automobile. On invoquera le temps très clément

de l'hiver qui a permis de rouler sans crainte de neige ni de verges, à la différence de l'année précédente. Ce sont des explications partielles. En réalité, les Français ont baissé leur garde en matière de comportement routier. Tandis que se profile le tiers centenaire de la République, le ministre de l'intérieur a réduit le nombre des contrôles routiers. L'armistice probable qui suivra l'élection présidentielle incite à ne plus payer les amendes pour stationnement illicite, mais aussi à moins respecter des articles essentiels du code de la route. Le ministre de l'équipement n'a plus guère secoué la mauvaise conscience des conducteurs à coups de campagnes médiatiques.

Nous sommes à l'opposé de l'année dernière, lorsque l'affaire Collier - du nom de cette jeune femme tuée par un automobiliste ayant abusé de l'alcool - mobilisa tout à tour l'opinion publique, les juges et les gendarmes. Il est à craindre que cette anesthésie générale ne dure jusque après l'élection présidentielle, car aucun responsable politique n'a intérêt, électoralement parlant, à demander un renforcement des sanctions pour obliger les automobilistes à respecter les vitesses imposées et à boucler leur ceinture.

Sur le vif L'attrait de l'interdit

On croirait pas, mais ils sont emmerdés comme c'est pas possible en RFA. Rapport à Hider. Encore lui ! Toujours lui ! C'était un esthète, ce mec. Il avait le sens du beau. Il adorait l'art. Pas l'art dégénéré, torché par les Kandiski et autres juifs vendus et pourris, non, l'art nazi, un art rigoureusement figuratif, genre régime socialiste en faveur chez les « Sovs » à l'époque et depuis. A la gloire des héros, des apôtres, les plus chouettes, les plus sages et les mieux baraqués de la race supérieure, la race aryenne.

Où c'est passé tout ça ? Ça a été planqué après la guerre dans les caves des musées. Plus personne n'en a jamais revu la couleur. Et voilà que les Verts se réveillent. Ils disent que c'est pas normal. Ces croûtes, il faut les exposer. Il faut désamorcer l'attrait de l'interdit. Le peuple est essouffé, grand garçon qui comprend de lui-même à quel point c'est facho, nul, prêtari-

deux et mégalo. Le degré zéro de la peinture.

Voilà ! Les films, les romans et, à plus forte raison, les monuments des années 30, les Allemands ont livré tout ça. Et bon ils ne détestent pas. Pas parce que, chez nous, c'est paroli, le goût, c'est affaire d'éducation.

Alors, d'accord ou pas d'accord avec les Verts d'outre-Rhin ? Qu'est-ce que vous en pensez ? Moi, j'ai pas d'opinion. J'ai couru poser la question à mes copains du service culturel, ils m'ont envoyé des colonnes de Buren à la queue :

« Tu te rends compte un peu ? S'il fallait mettre en caisse, à chaque changement de régime, tous les chefs-d'œuvre commémorés par nos pères, les réserves du Louvre, n'y suffiraient pas. »

CLAUDE SARRAUTE.

Télécommunications Baisse des tarifs de l'interurbain

Le tarif des communications téléphoniques à longue distance (interurbain) baissera d'environ 6,5 % le 1^{er} mai, a annoncé, dimanche 17 avril, le ministre des postes et télécommunications. Cette baisse se concrétisera par l'allongement d'une seconde de l'unité de taxation, laquelle passera de quatorze à quinze secondes.

Elle est rendue possible, selon le ministre, par « l'évolution favorable de la productivité des télécommunications » et exprime le « droit de vérité des prix » et de « réajustement » menée par le ministre depuis 1984.

Cette stratégie se traduit d'une part par l'augmentation du prix des communications locales de longue durée jugé « excessivement bas dans notre pays au détriment du réseau et de son bon fonctionnement », et d'autre part par une réduction du coût des communications interurbaines « très élevés par rapport aux pays voisins, ce qui porte un handicap incontestable à l'une part à la province et au monde rural, d'autre part à la compétitivité de nos entreprises ».

Il s'agit de la sixième baisse de tarifs téléphoniques depuis octobre 1986. Elle entraînera un manque à gagner de 1,4 milliard de francs pour France Telecom. A l'inverse, le coût de certains services déficitaires va augmenter : le téléx de 2 % et le télex de 5 %. Ceci représente, en recettes pour les télécoms, une somme bien inférieure, estimée à 140 millions de francs environ.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 avril 1988 a été tiré à 508 884 exemplaires.

EN BREF

● L'évangéliste Billy Graham en Chine. - L'évangéliste américain Billy Graham effectuera actuellement sa première tournée de sermons en Chine populaire. S'adressant, le dimanche 17 avril, à plus d'un milliard de fidèles réunis dans un temple de Pékin, l'évangéliste a prôné une « modernisation morale », ajoutant au programme des « quatre modernisations » prévues par le régime communiste.

● Accident d'avion près de Saint-Etienne : six morts. - Un avion de ligne type Mitsubishi a été tué, samedi 16 avril, en fin d'après-midi, après que leur appareil se fut écrasé dans un champ près de Saint-Jeul-et-Rambert (Loire). L'appareil venait de décoller de l'aéroport de Roanne à destination de Montpellier. Le pilote, José Delorme, demi-frère de Didier Drogba, l'ancien joueur suédois décédé l'été dernier, et ses cinq passagers étaient tous blessés dans la région parisisienne. Il s'agit de : Philippe Nator, trente-huit ans, et de son épouse, Dominique, trente-six ans ; Nicolas Jourriel, quarante-trois ans ; Marie Noirel, vingt-sept ans, et Christian Duconseille, quarante ans.

LA MAISON DU SOLEIL
vous invite à fêter
l'INAUGURATION
de la MAISON DU SOLEIL
le 19 avril, à 20 h 30
27, rue Pierre-Nicole (1^{er} étage)
75008 PARIS
Sur Paris-Royal - Bus 61-38-43
avec la participation
de nombreux artistes et musiciens
Votre simple présence nous réjouit...
(43-51-85-99)

Inoubliable week-end !
au WALDORF ASTORIA
DE NEW-YORK
avec CONCORDE
Départ le 9 juin sur
Boeing 747 Air France.
Retour le 12 juin en
Concorde, à partir de
14 900 F. Aircom : 93, rue
de Monceau, 75008 Paris.
Tél. : 45-22-86-46. Télex
643-780 F. Lic. 175001.

Sélect !
Préciser VOLVIC.
« Sa fraîcheur, sa pureté,
son goût naturel respectent
les saveurs particulières des
vins et des mets... Elle fait
des adeptes, au grand
plaisir des
connaisseurs... »
VOLVIC CHEZ
PRUNIER TRAKTOR
Paris 16^e

AMÉRIQUE

LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE
est paru (et il est gratuit) !
IL COMPREND :
● Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)
NEW YORK 1.980 F A/R.
LOS ANGELES 3.300 F A/R.
MIAMI 2.900 F A/R.
MONTREAL 2.200 F A/R.
HONOLULU 5.680 F A/R.
MEXICO 4.685 F A/R.
● La location de voiture et camping-car.
● Les transports intérieurs.
● Les tarifs d'hôtels.
● Des circuits à la carte et en groupe.
● Des tours insolites.
● Des renseignements pratiques.
Recevez notre brochure contre 8 F en timbres
PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58
34, av. Général-Leclerc, 75014 Paris - M^o Mouton-Duvernet

Préservez votre dos fragile avec
TRECAFLEX
sommier articulé à lattes de bois
incalculable tête et pied
soufflent bien
la colonne vertébrale
GOLDNEST
CAPÉLOU
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE, 75011 PARIS. TEL. 42.78.13.34. MÊTRO PARMENTIER

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en
boutiques, bureaux, locaux commerciaux
FONDS DE COMMERCE
alimentation, cafés, librairies, commerces divers, gérances...
Tous les lundis, dans le journal
spécialisé depuis 43 ans **« LES ANNONCES »**
En vente partout 7,80 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. Tél. (1) 48-65-38-39.

PLANTU
WOLFGANG
TU FERAS
INFORMATIQUE !
SALON DU LIVRE
Plantu signera ses livres
LE MARDI 19 AVRIL
de 15 heures à 17 heures.
STAND 2 C 6
Le Monde